

BOÎTE À OUTILS

**DE LA PROGRAMMATION
SPÉCIFIQUE AUX ADOLESCENTS
ET POUR L'AUTONOMISATION DES FILLES
EN SITUATIONS DE CRISE**

Juin 2020

Ce document est également disponible en ligne sur : www.plan-international.org

Première parution 2020 – Texte et photos © Plan International 2020

Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite ou transmise sous aucune forme ou par quelque moyen que ce soit : électronique, mécanique, photocopie ou autre, sans l'autorisation préalable de Plan International.

Citation recommandée : Plan International (2018). *Boîte à outils de la programmation spécifique aux adolescents et pour l'autonomisation des filles en situations de crise*, Royaume-Uni : Plan International.

Photo de couverture : La crise du Lac Tchad est l'une des plus graves crises humanitaires au monde. La lycéenne Hamida*, 17 ans, veut faire des études de médecine et devenir médecin pour pouvoir aider sa communauté.

* Les noms ont été modifiés pour protéger l'identité des adolescents.

Cette publication est financée par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, Asdi. La responsabilité du contenu incombe entièrement à Plan International. Asdi ne partage pas nécessairement les points de vue et interprétations exprimés.



PRÉFACE

Les adolescents sont un segment de la population mondiale caractérisé par une croissance rapide. Ils représentent presque un quart des 1,4 milliards de personnes qui vivent dans des pays affectés par la crise et la fragilité. Et pourtant, les adolescents sont chroniquement oubliés dans les urgences et leurs capacités, leurs innovations et leurs aspirations ne sont souvent pas reconnues dans l'action humanitaire.

En l'absence d'interventions ciblées, les adolescents sont confrontés à des risques uniques. Ils forment le groupe le plus enclin à abandonner les études dans les temps de crise et de difficultés économiques, ce qui les expose à un risque élevé de travail des enfants, de recrutement forcé et de mariage d'enfants.

Les filles sont disproportionnellement affectées par les crises : elles vivent dans la peur de subir la violence, manquent de liberté de mouvement et ont un accès limité à l'école, aux amis et aux soins de santé. Les filles adolescentes ont plus de mal à subvenir à leurs besoins fondamentaux que les garçons, et elles ont un pouvoir et un contrôle limités sur leur vie.

Répondre aux situations de crise et aux besoins uniques des adolescents, particulièrement des filles, est au centre des travaux de Plan International. L'impact dévastateur de la pandémie du Covid-19 sur la santé, la protection, l'éducation et les opportunités économiques des filles et des jeunes femmes, ainsi que sur la fracture numérique entre les sexes ont, une fois de plus, souligné l'importance de nos efforts spécifiques pour autonomiser les filles adolescentes en situations de crise.

Nos données et notre expérience suggèrent de traiter cette priorité en suivant plusieurs axes :

- **Placer les adolescents et les filles au centre de l'action**, les considérer comme les moteurs de leurs propres actions et promouvoir leur participation et leur leadership.
- **Prendre en main les risques et les obstacles spécifiques pour les filles** et faire participer les garçons et les hommes à la lutte contre les inégalités entre les sexes, la discrimination et la violence envers les filles et les femmes.
- **Travailler à tous les niveaux**, et faire participer les familles et les communautés, les détenteurs de pouvoir au niveau local, les prestataires de services, les acteurs responsables et les acteurs humanitaires pour améliorer l'action en faveur des adolescents.
- **Fournir des programmes intentionnels et multisectoriels** intégrant des interventions en matière de protection, d'éducation, de santé sexuelle et reproductive et d'autonomisation économique ajustées aux besoins et aux capacités des adolescents et des filles dans chaque contexte spécifique.

La Boîte à outils de la programmation spécifique aux adolescents a été conçue pour aider les équipes de terrain à travailler pour et avec des adolescents dans les urgences et les crises prolongées. Cette boîte à outils se conforme aux recommandations formulées par les lignes directrices: [IASC Guidelines on Working with and for Young People in Humanitarian and Protracted Crises \(2020\)](#).

Je voudrais remercier les nombreux adolescents, les intervenants de terrain et les experts techniques qui ont contribué à élaborer ces orientations. Nous espérons que cette Boîte à outils aidera nos équipes à fournir une action humanitaire efficace, qui met clairement l'accent sur les besoins uniques des adolescents et des filles en situations de crise.



Jorgen Haldorsen

Directeur de la gestion des risques liés aux catastrophes
Plan International



Pour les adolescents rohingyas à Cox's Bazar, la vie a basculé. Ayant fui du Myanmar, ils vivent à présent dans l'un des plus grands camps de réfugiés du monde. Pour les filles adolescentes en particulier, la vie peut être difficile. Durant de grandes parties de la journée, elles sont confinées à leur abri. Les amitiés qu'elles nouent sont particulièrement importantes pour les aider à garder leurs espoirs et leurs rêves vivaces. Tasmin, 14 ans, est décrite par ses amis comme « toujours souriante. »*

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	6
Introduction à cette Boîte à outils	8
1. Pourquoi nous devrions investir dans les adolescents en situations de crise	9
L'adolescence : une période de transition	9
L'impact des urgences et des crises sur les adolescents	10
Les réalités des adolescentes en situations de crise	11
L'engagement de Plan International pour les adolescents et les filles en situations de crise	12
2. Théorie du changement	14
Nos stratégies	15
Nos objectifs	16
Notre impact	17
3. Cadre programmatique	18
Cadre des résultats	19
Interventions clés	20
4. Guide étape par étape de la programmation avec et pour les adolescents en situations de crise	36
Évaluation et analyse des besoins	40
Étape 1. Définir ce que nous devons savoir	40
Étape 2. Identifier les adolescents à risque	43
Étape 3. Tenir des consultations avec les adolescents	46
Étape 4. Analyser les besoins	50
Conception et planification stratégique de la réponse	52
Étape 5. Concevoir un programme spécifique aux adolescents	52
Étape 6. Mobiliser des ressources	64
Mise en œuvre et suivi	65
Étape 7. Mobiliser les adolescents	65
Étape 8. Promouvoir une action spécifique aux adolescents	66
Étape 9. Faire le suivi des programmes avec les adolescents	68
Passage en revue et évaluation	70
Étape 10. Évaluer et tirer les leçons	70
Préparation	71

OUTILS

(annexés)

- Outil 1.** Cadre d'évaluation préliminaire des adolescents
- Outil 2.** Évaluation des risques de sauvegarde
- Outil 3.** Profil des adolescents
- Outil 4.** Guide pour la consultation avec les adolescents
- Outil 5.** Formulaire de rapport sur la consultation avec les adolescents
- Outil 6.** Un jour dans la vie d'un jeune/ d'une jeune
- Outil 7.** Activité de projection
- Outil 8.** Classement des préférences
- Outil 9.** Analyse de l'Arbre à problèmes
- Outil 10.** Analyse des parties prenantes
- Outil 11.** Cartographie des services
- Outil 12.** Cadre des résultats relatifs aux adolescents en situations de crise
- Outil 13.** Actions de programme spécifiques aux adolescents

ABRÉVIATIONS

SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise	LGBTIQ+	Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, intersexués, queer et autres termes, y compris asexuel, non binaire, pansexuel et bispirituel
CMR	Gestion clinique des victimes de viol	GHM	Gestion de l'hygiène menstruelle
PE	Protection de l'enfance	SMSPS	Santé mentale et soutien psychosocial
CPIMS	Système inter-agences de gestion des informations relatives à la protection de l'enfance	DMU	Dispositif Minimum d'Urgence
CRVS	Enregistrement des faits et de statistiques d'état civil	MIRA	Évaluation multisectorielle initiale rapide
CVA	Assistance en espèces ou en coupons	SMNI	Santé maternelle, néonatale et infantile
RRC	Réduction des risques de catastrophe	NFI	Article non alimentaire
DPE	Développement de la petite enfance	PPE	Prophylaxie post-exposition
FGD	Entretiens de groupes focalisés	PSP	Premiers secours psychologiques
E/MGF	Excision/mutilation génitale féminine	PEAS	Protection contre / prévention de l'exploitation et des abus sexuels
SAMS	Sécurité alimentaire et moyens de subsistance	PSS	Soutien psychosocial
MGA	Marqueur de genre et d'âge	ERB	Évaluation rapide des besoins
VBG	Violence basée sur le genre	SADDD	Données ventilés par sexe, âge et handicap
GBVIMS	Système de gestion des informations relatives à la violence basée sur le genre	EAS	Exploitation et abus sexuels
VIH	Infection par le virus de l'immunodéficience humaine	PON	Procédures opératoires normalisées
IASC	Comité permanent interorganisations	SDSR	Santé et droits sexuels et reproductifs
TIC	Technologies d'information et de communication (également technologies d'information, TI)	IST	Infection sexuellement transmissible
IEC	Information, éducation et communication	EFTF	L'enseignement et la formation techniques et professionnels
DIU	Dispositif intra-utérin	CDE	Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant
INEE	Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence	EAH	Eau, assainissement et hygiène
PPI	Protocole de partage d'informations	PFTE	Pires formes de travail des enfants
		YEE	Autonomisation économique des jeunes



Dans les camps de réfugiés au Rwanda, Plan International travaille avec des garçons pour mettre fin à la violence basée sur le genre. Les garçons et les hommes jouent un rôle crucial pour surmonter les inégalités entre les sexes en faisant preuve de solidarité, de respect et d'empathie envers les filles, les femmes et les autres réfugiés masculins. John, 15 ans : « Ma sœur exécutait seule toutes les tâches ménagères et je ne faisais que quelques tâches, comme aller chercher l'eau. Je suis désormais une autre personne, je balaie la cour et je nettoie la maison moi-même. »*

INTRODUCTION

La Boîte à outils de la programmation spécifique aux adolescents repose sur la motivation, l'énergie, l'innovation et la capacité d'action inépuisables des adolescents et des filles en les aidant à apprendre, diriger, décider et s'épanouir dans les situations de crise. Les orientations et les outils ont été élaborés par et pour le personnel de Plan International qui travaille lors des urgences et des crises prolongées, sur la base des données des programmes, de nombreux récits d'adolescents et de bonnes pratiques partagées par le personnel de terrain dans le monde entier.

La Boîte à outils promeut une programmation spécifique aux adolescents, c'est-à-dire une conception et une mise en œuvre intentionnelles d'actions qui répondent aux besoins, priorités et capacités divers et liés au genre et à l'âge que les adolescents ont identifiés eux-mêmes, en accordant une attention particulière aux filles et aux adolescents à risque.

La Boîte à outils peut être utilisée dans différentes situations de crise, allant des urgences soudaines aux crises prolongées et aux pandémies mondiales. Les orientations peuvent être utilisées pour la programmation avec des adolescents de différentes tranches d'âge (10-14 ans et 15-19 ans) ; les filles, les garçons et les adolescents avec une identité de genre non binaire ; les adolescents qui poursuivent ou ont abandonné leurs études ou qui travaillent ; les adolescents ayant la charge d'enfants, mariés, non mariés ; qu'ils vivent dans un camp, ou dans un milieu rural ou urbain ; en d'autres termes : le contenu peut être utilisé dans une grande diversité d'environnements et avec différents groupes d'adolescents dans le monde entier.

Les orientations et les outils ont été conçus pour les praticiens qui travaillent directement avec et pour les adolescents en situations de crise. Mais ils peuvent également être appliqués par le personnel œuvrant à la préparation aux urgences, la mobilisation de ressources et la politique, le plaidoyer et la recherche humanitaires.

La Boîte à outils de la programmation spécifique aux adolescents comprend quatre chapitres :

- 1. Pourquoi** nous devrions investir dans les adolescents en situations de crise ;
- 2. La Théorie du changement** pour aider les adolescents à apprendre, diriger, décider et s'épanouir en situations de crise ;
- 3. Le Cadre programmatique** qui présente notre cadre des résultats et nos interventions clés ;
- 4. Le Guide étape** par étape de la programmation avec et pour les adolescents en situations de crise, avec des considérations clés pour atteindre et aider les filles adolescentes.

1. POURQUOI NOUS DEVRIONS INVESTIR DANS LES ADOLESCENTS EN SITUATIONS DE CRISE

L'ADOLESCENCE : UNE PÉRIODE DE TRANSITION

L'adolescence marque la transition entre l'enfance et l'âge adulte, quand une personne jeune traverse plusieurs changements radicaux dans son corps, son esprit et ses relations au monde. Les adolescents commencent à avoir des relations plus étroites avec leurs pairs, tout en cherchant plus d'indépendance par rapport à leurs parents et leur famille. Bien que les normes de genre soient façonnées dès la petite enfance, l'adolescence constitue un moment clé pour influencer les normes, les rôles et les attentes de genre qui sont en train de se solidifier.¹

L'adolescence est l'époque des grandes opportunités. C'est une période de maturation exceptionnelle du cerveau : les adolescents développent de nouvelles compétences et leurs idées et sentiments deviennent plus affinés. Grâce à ces nouvelles capacités et perceptions, les adolescents sont souvent curieux, créatifs et de grands innovateurs². Cette sensibilité accrue du cerveau rend les adolescents particulièrement vulnérables aux expériences difficiles et aux circonstances émotionnelles, par exemple durant les urgences et les situations de crise, ce qui peut perturber leur développement positif.

Les expériences dans le monde entier soulignent dix domaines de compétences que les adolescents doivent développer pour surmonter l'adversité et améliorer leur bien-être³ :

- L'identité et l'estime de soi
- La communication et la capacité de s'exprimer
- La motivation, le leadership et la capacité d'action
- La gestion des conflits, la résolution des problèmes et la négociation
- La gestion du stress
- Le respect, la coopération et le travail d'équipe
- Les compétences interpersonnelles, la tolérance et l'empathie

- L'espoir dans l'avenir et la définition d'objectifs
- La réflexion critique et la prise de décisions
- La créativité et l'innovation

Pour de nombreuses filles, l'adolescence est une période pivot où les changements qui se produisent façonnent l'orientation de leur vie et celle de leur famille. Pour de nombreuses filles en contextes de crise et fragiles, le début de la puberté marque une époque de mobilité limitée et de vulnérabilité accrue, car elles sont souvent forcées de quitter l'école et de se marier précocement. Beaucoup de filles doivent prendre de plus grandes responsabilités dans le ménage, et ont pourtant peu de contrôle sur les ressources économiques et une connaissance et une capacité limitées pour participer aux décisions affectant leur vie⁴.

Définitions des âges de l'adolescence

Plan International définit l'adolescence comme la période entre 10 et 19 ans, conformément à la pratique des Nations Unies (ONU) et en suivant les définitions des tranches d'âge suivantes :

- Première adolescence : 10 à 14 ans
- Seconde adolescence : 15 à 19 ans

Les changements que les adolescents vivent sont universels, mais la compréhension et la définition de l'adolescence varie d'un contexte culturel à l'autre. Par ailleurs, certains termes se chevauchent parfois : enfants, adolescents, jeunes et jeunesse. Ce Guide et boîte à outils applique les définitions courantes de l'ONU, mais il est important que les définitions utilisées dans un contexte spécifique reflètent les perceptions locales et culturelles de l'adolescence et suivent les définitions des âges telles qu'utilisées dans la politique et la législation nationales et par les donateurs.

LES RÉALITÉS POUR LES FILLES ADOLESCENTES

Les urgences et les crises frappent tout le monde, mais les filles font face à des défis particuliers :

La vie des filles est limitée. Les filles voient leur monde se rétrécir quand elles entrent dans l'adolescence, car leur mobilité devient habituellement plus confinée à l'environnement de leur foyer, ce qui restreint leur accès aux informations, à l'éducation et à des services. Dans les situations de déplacement, avec les familles vivant dans des conditions de pauvreté et de surpeuplement, la limitation de la vie privée, l'insécurité et « l'honneur » sont souvent les motifs qui incitent les parents et les familles à imposer aux filles des restrictions de leurs déplacements. La privation de besoins fondamentaux survient aussi quand les familles privilégient les garçons par rapport aux filles dans l'accès à la nutrition ou l'éducation, d'où un impact négatif sur l'état nutritionnel, la santé, l'éducation des filles et ultérieurement sur leur développement social, physique et cognitif. L'invisibilité des filles adolescentes dans les crises conduit les acteurs humanitaires à oublier en grande partie leurs besoins, et donc à ne pas fournir des services et des programmes sur mesure répondant à ces besoins. Parmi les groupes de filles adolescentes particulièrement négligées figurent les filles adolescentes enceintes, allaitantes, mariées, divorcées et/ou veuves et celles qui s'identifient en tant que LGBTIQ+.

Les filles vivent dans la peur. En raison de l'inégalité de pouvoir, les adolescentes sont plus exposées au risque de VBG pratiquement partout : dans leur famille, leur communauté, les relations intimes, à l'école, sur le lieu de travail et même quand elles accèdent à l'aide humanitaire. Lors des crises, la violence sexuelle augmente dans chacune de ces situations et est utilisée comme arme de guerre. Le conflit, l'insécurité et la pénurie économique alimentent les pratiques néfastes telles que le mariage d'enfants. Les filles adolescentes qui survivent à la VBG font face, par suite de leur mobilité limitée, de leur manque d'information et de leur peur du stigmatisation, à des obstacles supplémentaires pour chercher de l'aide et accéder à des services de protection. Même si elles y parviennent, les services ne sont d'habitude pas spécifiques aux adolescentes ou sensibles aux considérations de genre et ne font qu'accroître le préjudice et la détresse.

Les filles veulent aller à l'école. La mobilité limitée, la dépriorisation de la scolarisation des filles et l'accroissement du rôle domestique confinent les filles à

la maison et les excluent de l'éducation et des opportunités économiques, limitant ainsi gravement leurs opportunités plus tard dans la vie. Les filles déscolarisées sont trois fois plus enclines que leurs pairs à se marier avant 18 ans, souvent avec des conséquences dévastatrices tout au long de leur vie. À l'inverse, l'éducation des filles impacte directement la génération suivante ; les filles qui terminent leurs études ont des enfants en meilleure santé et mieux scolarisés.

Les filles ont des difficultés à rester en bonne santé, mentalement et physiquement. Les filles adolescentes se voient souvent refuser les choix, les opportunités, les informations et les services salvateurs nécessaires pour empêcher les grossesses précoces ou involontaires et les infections sexuellement transmissibles (IST), et pour gérer les conséquences de la violence sexuelle. Affectées par le manque d'aide de leur famille et de leur communauté, le stigmatisation, l'absence de vie privée et de confidentialité, les filles adolescentes ont souvent du mal à accéder à des services de santé, notamment ceux en matière de santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR) et de santé mentale et soutien psychologique (SMSPS), pour autant qu'ils soient disponibles.

Les filles veulent plus de contrôle et de pouvoir sur leur vie. La crise et l'instabilité changent les normes sociales concernant la représentation, la participation et le pouvoir décisionnel des filles. Avant une crise, les filles adolescentes ont déjà peu d'opportunités de participer à la prise de décisions à différents niveaux. Dans des situations de crise, elles sont encore plus susceptibles d'être retirées de l'école, de se marier tôt, d'être enlevées ou d'être exploitées contre leur volonté. Les filles mariées ou non accompagnées vivant sans leurs parents ou tuteurs ont souvent encore moins de pouvoir décisionnel. Même dans l'espace humanitaire, les adolescents n'ont que peu d'opportunités de participer effectivement à la conception et à l'exécution des interventions humanitaires.

La capacité d'action et de contribution des filles est élevée. Malgré les risques spécifiques qu'elles rencontrent, les filles adolescentes font preuve de grandes motivations et capacités pour contribuer au rétablissement de leur famille et de leur communauté. Leur rôle dans la famille et la communauté est essentiel, même s'il est souvent invisible. Dans le monde entier, les filles contribuent effectivement aux efforts de plaidoyer déployés pour garantir les droits des filles adolescentes et des femmes en situations de crise.

Facteurs de risque qui contribuent à la vulnérabilité des adolescents

Les inégalités entre les sexes, la discrimination et l'exclusion affectent principalement les filles adolescentes et nécessitent de l'attention et des ressources, mais de nombreux autres groupes d'adolescents sont aussi confrontés à des risques accrus.

À l'échelle mondiale, les risques qui affectent le plus les **adolescents** sont notamment la séparation familiale, la violence physique et l'homicide, certaines formes spécifiques de travail des enfants et d'exploitation sexuelle, le recrutement d'enfants et les arrestations et détentions arbitraires.⁵ **Les adolescents LGBTIQ+** se voient souvent confrontés à des risques accrus de violence, de discrimination et de déni d'accès à des services. Ils peuvent avoir besoin d'une action spécifique pour garantir un accès sécurisé à des services et à une aide adaptée pour répondre à leurs besoins.

D'autres groupes à risque peuvent inclure les **adolescents non accompagnés et séparés de leur famille**, les adolescents **en déplacement**, les adolescents **déscolarisés**, les adolescents **associés à des groupes armés et des forces armées**, les adolescents vivant avec le **VIH** ou le **SIDA**, les adolescents avec un handicap, les adolescents soumis au **travail des enfants**, les adolescents **survivants de la VBG**, les adolescents **apatrides ou sans papiers** tels qu'un acte de naissance, ainsi que les adolescents vivant dans des communautés **rurales** ou **indigènes** ou appartenant à des **minorités ethniques/religieuses discriminées**.⁶

Les risques pour les adolescents sont propres à chaque contexte et doivent être évalués et traités attentivement, en tant qu'exigence minimum d'une programmation spécifique aux adolescents.

L'ENGAGEMENT DE PLAN INTERNATIONAL POUR LES ADOLESCENTS ET LES FILLES EN SITUATIONS DE CRISE

Soutenu par un intérêt accru dans le secteur humanitaire, Plan International s'est engagée à instaurer le changement avec et pour les adolescents, en accordant une attention particulière aux filles adolescentes. L'action humanitaire spécifique aux adolescents peut catalyser le changement et constitue une excellente opportunité pour promouvoir l'égalité des sexes et les droits des filles. Elle prône des modèles de rôles positifs et élargit l'espace pour que les filles et les femmes apprennent, dirigent, décident et s'épanouissent.

Voici les travaux que nous entendons mener à cette fin :

- **Placer les adolescents au centre de l'action**, les considérer comme les moteurs de leurs propres actions, et encourager leur participation et leur leadership.
- **Prendre en main les risques et les obstacles spécifiques pour les filles**, et faire participer les garçons et les hommes à la lutte contre les inégalités entre les sexes, la discrimination et la violence contre les filles et les femmes.
- **Travailler à tous les niveaux**, faire participer les familles et les communautés, les détenteurs du pouvoir locaux, les prestataires de services, les acteurs responsables et les acteurs humanitaires et améliorer ainsi l'action pour les adolescents.
- **Fournir des programmes intentionnels et multisectoriels** intégrant des interventions en matière de protection, d'éducation, de SDRS et d'autonomisation économique ajustées aux besoins spécifiques des adolescents, particulièrement des filles, et tenant compte des lacunes dans les services qui leur sont offerts.

Cette Boîte à outils présente notre théorie du changement, nos résultats, nos interventions clés et notre approche de programme pour travailler avec et pour les adolescents en situations de crise. Ressource applicable parallèlement à d'autres matériaux disponibles, elle cite les références de manuels, de lignes directrices, de méthodologies et de modèles de programme pertinents.

Intérêt accru pour les adolescents et les jeunes en situations de crise

Le **Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire (2016)** est un engagement collectif inédit d'acteurs clés pour prendre en main les priorités, les besoins et les droits des jeunes affectés par les catastrophes, les conflits, le déplacement forcé et d'autres crises humanitaires, et pour que les jeunes soient informés, consultés et effectivement impliqués dans toutes les étapes de l'action humanitaire. Les orientations publiées dans ce Pacte exigent qu'une attention spéciale soit portée aux jeunes, particulièrement aux filles et aux jeunes femmes ; à leur accès aux services et à la promotion de leur inclusion systématique dans les efforts humanitaires :

Le Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire. 2020. *IASC Guidelines on Working with and for Young People in Humanitarian and Protracted Crises*, UNICEF et le Conseil norvégien pour les réfugiés.

Le **Pacte mondial sur les réfugiés (2018)** a vocation à devenir la norme standard la plus importante pour guider l'action de parties prenantes multiples pour traiter les besoins et les droits des réfugiés. Le Pacte sur les réfugiés aborde de manière exhaustive les droits des filles réfugiées, et encourage des mesures spécifiques pour augmenter leur accès à des services, dont l'éducation, les moyens de subsistance et la protection. Le Pacte souligne l'urgence de lutter contre les risques et obstacles liés au genre qui affectent les filles et les jeunes femmes, notamment la prévention et la réponse à la violence et aux pratiques néfastes sexuelles et basées sur le genre.



2. THÉORIE DU CHANGEMENT

IMPACT

LES ADOLESCENTS APPRENNENT, DIRIGENT, DÉCIDENT ET S'ÉPANOUISSENT DANS LES URGENCES ET LES CRISES PROLONGÉES

RÉSULTATS



LES ADOLESCENTS SONT ÉQUIPÉS DE COMPÉTENCES, D'INFORMATIONS ET DE SERVICES RENFORÇANT LEUR AUTONOMIE ; LES FILLES ET LES ADOLESCENTS À RISQUE ONT DES OPPORTUNITÉS ÉGALES DE PARTICIPER.



LES ADOLESCENTS VIVENT DANS DES FAMILLES ET DES COMMUNAUTÉS SÉCURISÉES ET BIENVEILLANTES OÙ LEURS BESOINS FONDAMENTAUX SONT SATISFAITS ; LES FILLES ET LES ADOLESCENTS À RISQUE BÉNÉFICIENT DE L'ÉGALITÉ DES DROITS ET DES CHANCES.



LES ADOLESCENTS ACCÈDENT À DES SERVICES SPÉCIFIQUES AUX ADOLESCENTS ET À DES POLITIQUES ET DES LOIS INCLUSIVES QUI SOUTIENNENT LEUR SURVIE ET LEUR BIEN-ÊTRE.

STRATÉGIES



INVESTIR

dans les adolescents et prendre en main les obstacles pour les filles et les adolescents à risque, par des programmes intentionnels et multisectoriels spécifiques aux adolescents.



MOBILISER

les parents, les familles et les communautés pour soutenir les adolescents à risque et pour promouvoir l'égalité pour les filles.



INFLUENCER

les prestataires de services, les décideurs et les acteurs responsables pour qu'ils développent des services spécifiques aux adolescents, des politiques inclusives et des lois qui sont inclusives pour les filles et les adolescents à risque.

OBSTACLES

- X** Lacunes dans les données sur la population adolescente
- X** Les adolescents constituent un groupe négligé, et les filles font face à une double marginalisation en raison de la discrimination entre les sexes et de l'inégalité des sexes.
- X** Les normes et les pratiques néfastes entraînent une « invisibilité » des filles dans les interventions humanitaires.
- X** La violence et l'insécurité augmentent les risques de violence basée sur le genre.

OPPORTUNITÉS

- ✓** La capacité exceptionnelle du cerveau des adolescents d'apprendre et de se développer rapidement offre une opportunité unique d'influencer un développement sain durant une crise.
- ✓** Les adolescents montrent une grande motivation à apprendre et à contribuer au rétablissement de leur communauté.
- ✓** Intérêt accru dans le secteur humanitaire pour impliquer les adolescents en tant que contributeurs dans l'intervention, le redressement, les efforts de consolidation de la paix et la société élargie.
- ✓** Visibilité et reconnaissance croissantes des filles adolescentes et des jeunes femmes en tant que détentrices du pouvoir et leaders.

La Théorie du changement montre comment nous voulons réaliser l'impact que nous prévoyons d'avoir, c'est-à-dire un monde où les adolescents **apprennent, dirigent, décident et s'épanouissent, avant, pendant et après les urgences et les crises prolongées**. Ce chapitre décrit nos efforts (ou stratégies) pour traiter les besoins, les risques et les obstacles des adolescents, en se concentrant particulièrement sur les filles et les adolescents à risque, et explique les changements (ou résultats) approfondis qui sont nécessaires pour les adolescents, les familles, les communautés et la société au sens large, dans le but d'atteindre l'impact que nous recherchons.

NOS STRATÉGIES

Stratégie 1 : Investir dans les adolescents et prendre en main les obstacles pour les filles et les adolescents à risque, par des programmes intentionnels et multisectoriels spécifiques aux adolescents.

Les programmes humanitaires de Plan International placent les adolescents au centre de l'action et fournissent un soutien sur mesure pour répondre à leurs besoins développementaux particuliers, tout en luttant contre les obstacles et les risques identifiés pour les filles. L'apprentissage socio-émotionnel, la gestion du stress, la confiance en soi, les relations positives avec les pairs et le mentorat sont des aides importantes pour les adolescents, particulièrement au début de l'adolescence (10- 14 ans), quand le cerveau des adolescents est plus sensible aux influences négatives que sont la violence, la détresse psychosociale, le harcèlement et la pression des pairs. L'accès aux informations, aux compétences, aux services et aux réseaux sociaux positifs, et les occasions de participer et de diriger sont essentiels pour tous les adolescents en situations de crise, surtout pour que les filles fassent valoir leurs droits égaux.

Notre théorie du changement est que les adolescents qui accèdent à une éducation de qualité, à la protection, à l'autonomisation économique, à des soins de santé et à des opportunités de participer et de diriger sont moins livrés à la violence et plus susceptibles d'être des jeunes adultes compétents, ayant confiance en soi et économiquement indépendants. Les filles qui peuvent appliquer leurs droits sont plus enclines à rester à l'école et sont mieux en mesure de prendre des décisions sans contrainte et en toute connaissance de cause quant à savoir si, quand et avec qui elles se marient, de planifier leurs familles et leurs grossesses et de défendre l'égalité des sexes plus tard dans la vie.

Stratégie 2 : Mobiliser les familles et les communautés pour soutenir les adolescents à risque et pour promouvoir l'égalité pour les filles.

Des environnements sécurisés et bienveillants sont un facteur de soutien clé pour le développement sain, le bien-être et l'autonomisation des adolescents. Nous travaillons avec les parents et les tuteurs d'adolescents pour accroître leurs compétences parentales et l'auto-prise en charge, et pour renforcer la relation adolescent-parent. Nous relient les familles à risque avec des services multisectoriels et économiques pour améliorer l'environnement protecteur du foyer et empêcher la violence familiale.

Nous nous impliquons auprès des détenteurs du pouvoir dans des familles et les communautés, y compris des décideurs dans la famille et les chefs locaux, traditionnels et religieux, pour identifier, prévenir et répondre aux risques spécifiques pour les adolescents et promouvoir l'égalité pour les filles.

Les communautés jouent un rôle important dans le soutien aux adolescents et aux familles à risque, car elles sont souvent les premiers intervenants en cas de crise. Les communautés s'organisent pour aider les adolescents. Nous travaillons conjointement avec les communautés pour identifier les réponses protectrices existantes et comment nous pouvons aider les communautés à renforcer leurs initiatives avec les filles et les adolescents à risque.

Stratégie 3 : influencer les prestataires de services, les décideurs et les acteurs responsables pour qu'ils développent des services spécifiques aux adolescents, des politiques inclusives et des lois qui sont inclusives pour les filles et les adolescents à risque.

Dans les situations de crise, il se peut que les services existants soient moins fonctionnels et doivent être soutenus pour fournir des services coordonnés et de qualité aux adolescents et éliminer les obstacles auxquels font face les filles et les adolescents à risque. Les prestataires de services dans tous les secteurs, y compris l'éducation, la santé, la protection, les moyens de subsistance, les besoins fondamentaux, le bien-être social et la justice, doivent être soutenus pour promouvoir une aide spécifique aux adolescents (c'est-à-dire inclusive et sensible aux dimensions de genre et d'âge).

Nous demandons aux agences d'aide, aux organismes de coordination et aux acteurs gouvernementaux de garantir que les évaluations des besoins humanitaires, les plans de réponse, les politiques et la législation reflètent les besoins

et les capacités propres des adolescents et encouragent l'égalité des filles. Les agences d'aide et les donateurs devraient collecter et utiliser des données ventilées par âge et par sexe et, sur la base de ces informations, devraient demander une affectation de ressources et un soutien institutionnel adéquats pour fournir une aide sur mesure aux adolescents.

NOS OBJECTIFS

Objectif 1 : les adolescents sont équipés de compétences, d'informations et de services renforçant leur autonomie ; les filles et les adolescents à risque ont des opportunités égales de participer et de diriger.

Les adolescents affectés par une crise ont les connaissances, les capacités d'adaptation et les compétences qui les aident à prévenir, à atténuer et à surmonter l'adversité ; les filles adolescentes ne font pas l'objet de discrimination de genre, de violence ni de marginalisation. Les adolescents savent comment – et sont capables de – accéder à des services humanitaires, en particulier ceux qui sont confrontés aux risques de violence, d'abus et d'exploitation. Les filles adolescentes et les adolescents à risque bénéficient effectivement et en toute sécurité de l'aide humanitaire ; ils ne subissent pas des préjudices supplémentaires quand ils cherchent une assistance. Les adolescents ont de l'espace et des opportunités réelles leur permettant de participer et de diriger avant, pendant et après une crise ; plus spécifiquement, les filles sont autonomisées de manière à diriger et décider dans les questions affectant leur vie ; les garçons et les jeunes hommes luttent activement contre la discrimination de genre et contribuent à promouvoir l'égalité des sexes.

Objectif 2 : les adolescents vivent dans des familles et des communautés sécurisées et bienveillantes, où leurs besoins fondamentaux sont satisfaits ; les filles et les adolescents à risque bénéficient de l'égalité des droits et des chances.

Les familles affectées par une crise fournissent aux adolescents une prise en charge, une protection et des informations adéquates et l'accès à des services ; elles cherchent à éliminer les obstacles pour les filles et les adolescents à risque. Les parents et les familles, y compris les familles d'accueil prenant en charge des adolescents non accompagnés et séparés de leur famille, sont reliés aux services et au soutien dont ils ont besoin pour prendre soin d'eux-mêmes et des adolescents. Les familles et les

communautés, y compris les garçons et les hommes, les détenteurs du pouvoir locaux (tels que les chefs religieux traditionnels masculins et féminins) sont exempts de violence ; ils contestent les normes et pratiques préjudiciables, notamment le mariage d'enfants, et promeuvent l'égalité pour les filles.

Objectif 3 : les adolescents accèdent à des services spécifiques aux adolescents et à des politiques et lois inclusives qui soutiennent leur survie et leur bien-être.

Plan International et ses partenaires aident les prestataires de services dans les secteurs clés de l'éducation, la protection, la santé (y compris la santé mentale et la SDSR) et l'autonomisation économique des jeunes, pour fournir une aide inclusive et sensible aux dimensions de genre et d'âge. Les référencements et l'intégration de considérations clés sur les adolescents sont étendus à d'autres secteurs prestataires de services tels que la sécurité alimentaire, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH), les articles non alimentaires (NFI), notamment le matériel et les informations pour la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM), l'assistance en espèces ou en coupons, la santé mentale et l'aide juridique.

Les politiques, les lois et les plans de réponse humanitaire sont informés par des données ventilées selon le sexe, l'âge et le handicap sur les besoins et les priorités des adolescents. Ces plans, politiques et lois engagent des actions et des responsabilités claires et des ressources dédiées pour soutenir les adolescents avant, pendant et après une crise. La participation des adolescents est soutenue à tous les niveaux dans les projets, les secteurs, les organismes, les institutions et les organes coordinateurs par l'intermédiaire des comités de jeunes, des groupes consultatifs nationaux de jeunesse et des plates-formes nationales. Les acteurs humanitaires incitent les adolescents, particulièrement les filles, à dialoguer et à interagir avec les décideurs en toute sécurité, pour défendre directement leurs besoins et leurs priorités et pour participer à la prise de décisions. Si possible, nous travaillons avec les adolescents eux-mêmes, les prestataires de services et les acteurs responsables, pour élaborer des services résilients aux catastrophes et renforcer les plans de préparation.

NOTRE IMPACT

Les adolescents apprennent, dirigent, décident et s'épanouissent dans les urgences et les crises prolongées.

Notre impact est réalisé quand les besoins humanitaires de tous les adolescents affectés par une crise ont été satisfaits et quand les obstacles et les risques pour les filles et les adolescents à risque ont été pris en main ; ils peuvent dès lors terminer leurs études, accéder à des opportunités économiques convenant à leur âge, être en bonne santé et être à l'abri de la violence, la maltraitance, la négligence et l'exploitation ; ils ont les opportunités de participer effectivement à et diriger les décisions affectant leur vie.

Sarah, 14 ans, et sa famille vivent dans un camp de réfugiés dans la province de Gambella depuis qu'ils ont fui le Soudan du Sud en 2017. Sur la route pour l'Éthiopie, Sarah a été mordue à la jambe par un serpent. « Depuis ce moment, je n'ai pas pu marcher correctement j'ai été gravement malade. Il n'y avait aucun hôpital, aucun médicament, aucune alimentation et dès lors la guérison de ma blessure a été difficile. » Sarah est à présent une élève de troisième année et sa matière préférée est les mathématiques. Elle est aussi membre d'un club de filles adolescentes où elle rencontre d'autres filles et participe à des activités et à des délibérations sur des questions qui sont importantes pour elles.*



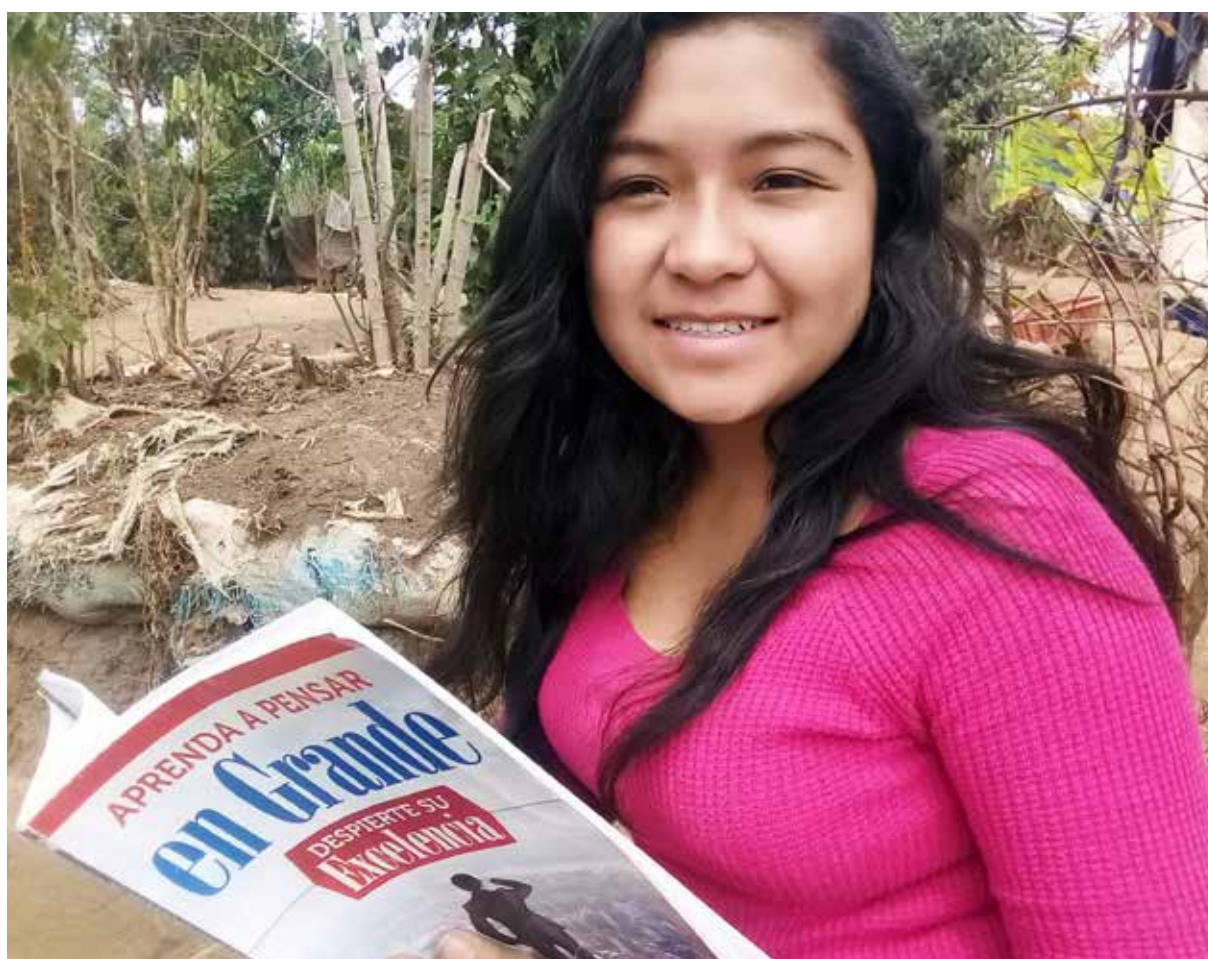
3. CADRE PROGRAMMATIQUE

Le cadre programmatique de la Boîte à outils de la programmation spécifique aux adolescents est un outil pratique pour concevoir des programmes avec et pour les adolescents en situations d'urgence et de crise prolongée. Le cadre a deux parties :

- **le cadre des résultats** : il reflète le but et les objectifs de Plan International et neuf réalisations spécifiques de la programmation spécifique aux adolescents.
- **les interventions clés** : les interventions et les activités clés pour des adolescents en situations de crise, contribuant aux neuf réalisations.

Le cadre programmatique favorise la programmation multisectorielle et à plusieurs niveaux. Les interventions ne sont donc pas organisées (seulement) par secteur thématique mais par niveau de l'intervention. En suivant cette structure, les interventions sont listées par acteur :

- Les interventions listées sous l'objectif 1 (réalisations 1.1-1.5) sont directement fournies aux adolescents, en accordant une attention particulière aux filles adolescentes et aux adolescents à risque ;
- Les interventions listées sous l'objectif 2 (réalisations 2.1-2.2) visent les familles et les communautés ;
- Les interventions listées sous l'objectif 3 (réalisations 3.1-3.2) visent les agences d'aide, les donateurs, les gouvernements et d'autres acteurs sociétaux.



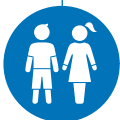


IMPACT

LES ADOLESCENTS APPRENNENT, DIRIGENT, DÉCIDENT ET S'ÉPANOUISSENT DANS LES URGENCES ET LES CRISES PROLONGÉES

OBJECTIFS

RÉALISATIONS



1. LES ADOLESCENTS sont équipés de compétences, d'informations et de services renforçant leur autonomie ; les filles et les adolescents à risque ont des opportunités égales de participer et de diriger

1.1 PROTECTION Les adolescents sont protégés contre la violence, la maltraitance, la négligence et l'exploitation ; les survivants accèdent à des services de protection de qualité et à un soutien psychosocial

1.2 ÉDUCATION Les adolescents accèdent à des opportunités d'apprentissage sécurisées et inclusives ; les risques et les obstacles spécifiques aux filles et aux adolescents sont abordés

1.3 SDSR Les adolescents accèdent à des informations et des services en matière de SDSR, et ils exercent le droit de décider de leur corps

1.5 DIRIGER : PARTICIPATION ET LEADERSHIP Les adolescents ont les compétences, les relations et les opportunités nécessaires pour prendre part à et diriger les décisions affectant leur vie

1.4 AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES JEUNES Les adolescents ont les compétences et les opportunités nécessaires pour accéder à un travail décent de leur choix ; les obstacles spécifiques pour les filles à risque sont abordés



2. LES ADOLESCENTS VIVENT DANS DES FAMILLES ET DES COMMUNAUTÉS SÉCURISÉES ET BIENVEILLANTES où leurs besoins fondamentaux sont satisfaits ; les filles et les adolescents à risque bénéficient de l'égalité des droits et des chances

2.1 LES PARENTS ET LES FAMILLES DES ADOLESCENTS À RISQUE ont un accès continu à leurs besoins fondamentaux, au soutien et aux services qui les aident à prendre en charge et protéger les adolescents, et à promouvoir l'égalité pour les filles

2.2 LES ACTEURS, LES SERVICES ET LES RÉSEAUX AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTÉ aident les adolescents et les familles à risque, et sont les moteurs d'une action communautaire pour promouvoir l'égalité pour les filles



3. LES ADOLESCENTS ACCÈDENT À DES SERVICES SPÉCIFIQUES AUX ADOLESCENTS ET À DES POLITIQUES ET DES LOIS INCLUSIVES qui soutiennent leur survie et leur bien-être

3.1 LES PRESTATAIRES DE SERVICES ont la capacité de fournir en permanence des services spécifiques aux adolescents, conformément aux standards et aux principes humanitaires

3.2 LES ACTEURS HUMANITAIRES, LES DÉCIDEURS POLITIQUES ET LES ACTEURS RESPONSABLES facilitent des politiques, une législation, une préparation aux urgences et des plans de réponse spécifiques aux adolescents et inclusifs

INTERVENTIONS CLÉS

OBJECTIF 1 : LES ADOLESCENTS SONT ÉQUIPÉS DE COMPÉTENCES, D'INFORMATIONS ET DE SERVICES RENFORÇANT LEUR AUTONOMIE ; LES FILLES ET LES ADOLESCENTS À RISQUE ONT DES OPPORTUNITÉS ÉGALES DE PARTICIPER ET DE DIRIGER.

Réalisation 1.1 Protection : les adolescents sont protégés contre la violence, la maltraitance, la négligence et l'exploitation ; les survivants accèdent à des services de protection de qualité et à un soutien psychosocial.

La protection regroupe diverses interventions de protection de l'enfance (PE) et en matière de violence sexuelle basée sur le genre (VSBG), telles que les actions de prévention, d'atténuation et de réponse aux problèmes de protection. Les interventions de prévention et d'atténuation dans le domaine de la PE visent les adolescents de 10 à 17 ans ; elles les aident à apprendre quels sont leurs droits, à reconnaître les risques pour leur protection, à renforcer leurs capacités d'adaptation et à adopter des comportements susceptibles de les aider à être à l'abri de la violence, l'abus, la négligence et l'exploitation ; elles aident aussi les adolescents à savoir accéder à un soutien et à des services de protection.

La programmation relative à la PE repose sur des évaluations multirisques pour comprendre les risques divers et cumulés qui affectent la sécurité et le bien-être des adolescents. Elle peut se compléter d'évaluations VSBG, en utilisant des outils tels que les vérifications de la sécurité et les cartographies communautaires, en vue d'identifier les risques et les vulnérabilités existantes dans la communauté considérée et d'éclairer des programmes inclusifs et sensibles aux dimensions de genre et d'âge, qui ne renforcent pas les normes et pratiques préjudiciables existantes.

Les services de réponse PE sont fournis aux adolescents à risque et aux survivants de la violence à travers la gestion des cas de PE individuels, incluant le soutien psychosocial et le counseling, la fourniture de soutien direct et les référencement à d'autres services, pour répondre aux besoins holistiques des survivants – y compris les survivants de la VSBG. Dans la programmation relative à la PE, les activités de soutien psychosocial sont cruciales ; elles équipent les adolescents de compétences de vie, de gestion du stress et de réseaux de soutien positif, permettant ainsi aux adolescents d'accroître leur bien-être, de renforcer leur résilience et de surmonter les expériences préjudiciables. Les activités psychosociales peuvent être fournies à un niveau individuel ou à un niveau de groupe, en prenant place sous forme d'activités ponctuelles ou d'un curriculum comprenant divers modules dispensés sur une période déterminée.

Au-delà de la réponse à l'urgence, le travail de PE de Plan International inclut aussi la préparation aux catastrophes et l'accroissement de la résilience, notamment en renforçant les filets de sécurité sociaux et en développant des plans de préparation aux catastrophes avec les familles, les communautés et les prestataires de services ; Plan International assure ainsi que le soutien et les services de protection de l'enfance continuent d'être fournis durant les urgences.

Plan International intègre les meilleures pratiques du secteur VSBG dans tous les programmes avec les enfants, les adolescents et les jeunes. En coordination avec d'autres acteurs de la protection au niveau national et infranational, nous visons à atténuer les risques VBG pour tous les adolescents dans toutes nos interventions. Les activités VSBG peuvent cibler tous les enfants, les adolescents et les jeunes, excepté la gestion de cas qui se concentre uniquement sur les enfants et les adolescents de 0-17 ans. Concernant les services de gestion de cas pour les adultes survivants à la VSBG, y compris les adolescents plus âgés et les jeunes de 18-24 ans, le référencement à des agences VSBG spécialisées devrait être opéré.

Interventions visant les adolescents :

- **Les espaces sécurisés** fournissent aux adolescents un environnement protecteur physiquement, affectivement et socialement. Ils peuvent être dédiés à tous les adolescents ou seulement aux filles adolescentes ou aux garçons adolescents, ou les adolescents peuvent se voir attribuer des périodes dédiées dans des espaces plus larges amis des enfants, amis des femmes ou amis des jeunes. Les espaces sécurisés offrent une combinaison de protection fondamentale et de soutien psychosocial ; ils peuvent aussi proposer des services éducatifs, sanitaires, nutritionnels, relatifs aux moyens

de subsistance et autres. Il est recommandé de soutenir des espaces sécurisés dédiés pour les filles adolescentes et les jeunes femmes : ils permettent d'autonomiser les filles adolescentes, de faciliter l'accès à des services de réponse à la VBG et à d'autres services et de donner aux filles adolescentes et aux jeunes femmes l'espace nécessaire pour les relations sociales avec les pairs, le dialogue sur les questions sensibles et des opportunités de faire entendre leur voix ou de communiquer leurs retours sur des services. Les espaces sécurisés pour les adolescentes et les femmes soutiennent aussi les révélations et les référencement en toute sécurité à des services en matière de VBG.

- **Les activités d'information et de sensibilisation en matière de PE et de VSBG** aident les adolescents à reconnaître les risques, à apprendre comment se protéger eux-mêmes et protéger les autres, et où et comment signaler en toute sécurité la violence, la maltraitance, la négligence ou l'exploitation (basés sur le genre). La sensibilisation des adolescents est la plus efficace quand elle est exécutée sous forme d'activités de groupe et interactives, par exemple, en tant que composante d'activités de soutien psychosocial (PSS) ou de séances de compétences de vie. La sensibilisation efficace à la VSBG fait participer les communautés et les parents/tuteurs, afin de promouvoir l'adoption de messages et de créer un environnement plus propice à l'épanouissement des adolescents et à l'ouverture d'un dialogue avec eux, visant à réduire les pratiques et les normes préjudiciables.
- **Les compétences de vie** sont un type de soutien psychosocial ciblé qui renforce des compétences essentielles des adolescents pour faire face à l'adversité, être en sécurité et adopter des comportements sains. Les interventions en matière de compétences de vie pour les adolescents peuvent couvrir des compétences dans l'apprentissage socio-émotionnel, la protection, la SDSR, la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM), la nutrition et les compétences financières. Elles peuvent également renforcer l'assertivité, la confiance en soi, la cohésion sociale et les normes de genre positives. Les interventions en matière de compétences de vie peuvent faire partie d'une protection communautaire, de programmes sanitaires ou liés à l'autonomisation économique pour les jeunes ou prendre place dans des contextes d'éducation formelle et non formelle.
- **Les activités de groupes de pairs** aident les adolescents à entretenir des relations positives avec leurs pairs, à bénéficier d'un mentorat et à développer des compétences de leadership. Les activités avec les pairs ou en groupes de jeunes peuvent être un lieu de séances de compétences de vie et d'autres activités qui équipent les adolescents de différentes tranches d'âge d'informations et de compétences, et leur permettent de discuter sur des questions clés en matière de protection. Les groupes de pairs peuvent également avoir un rôle important dans le travail de protection dirigé par la communauté (cf. Réalisation 2.2).
- **Les premiers secours psychologiques (PSP)**. Les PSP impliquent une approche humaine, bienveillante et pratique de l'aide aux enfants, aux adolescents, aux adultes et aux familles après les catastrophes et les crises. Les PSP ont pour but qu'un survivant se sente en sécurité et écouté, qu'il soit en lien avec les autres et reçoive un soutien social, physique et émotionnel. Une formation aux PSP pour les adolescents sera dispensée au personnel de terrain, aux prestataires de services, aux acteurs communautaires et au personnel gouvernemental ainsi qu'aux enseignants et autre personnel éducatif.
- **La gestion des cas de Protection de l'enfance** est l'aide individuelle aux enfants et adolescents de moins de 18 ans qui ont subi la violence ou ont d'autres problèmes de protection. La gestion de cas fournie aux adolescents doit être adaptée à leur capacité, et encourager leur participation effective à la planification et à la prise de décisions concernant leur cas. Les décisions devraient être dans l'intérêt supérieur de l'adolescent et, si approprié, adopter une approche centrée sur le survivant. Le travailleur social coordonne des services complets avec une aide psychosociale, sanitaire, de protection et/ou juridique et une aide spécialisée pour les enfants survivants à la violence sexuelle et basée sur le genre (VSBG), les mineurs non accompagnés et les adolescents séparés de leur famille, ou une aide à la réintégration pour les enfants associés à des groupes ou des forces armés.

Note sur la gestion de cas pour les adultes : Plan International fournit principalement la gestion de cas pour les enfants survivants (de moins de 18 ans). Les adultes survivants doivent être référés à des agences spécialistes de la VSBG qui ont le mandat et l'expertise nécessaires pour fournir un soutien holistique à des adultes survivants à une VSBG.

- **La prise en charge de remplacement** pour les adolescents séparés de leur famille, les mineurs non accompagnés et d'autres enfants, est réalisée dans le cadre de la gestion de cas et en coordination avec les autorités formelles compétentes. La prise en charge de remplacement pourrait consister en un placement dans la famille élargie, dans une famille d'accueil ou dans d'autres cadres de prise en charge communautaires, et peut s'établir de façon formelle ou informelle. Les adolescents plus âgés qui ont auparavant vécu seuls peuvent bénéficier d'une aide sous forme d'un cadre de vie indépendant et supervisé, avec un suivi et un contrôle de qualité réguliers par les autorités pertinentes.
- Les activités d'**atténuation des risques de VSBG** avec des adolescents et des jeunes doivent être facilitées par un personnel ou un travailleur social spécialisés dans la VSBG, la PE ou le PSS. Dans les contextes suffisamment sûrs pour le faire, dispensez aux filles et garçons adolescents des séances de sensibilisation à la VSBG, puis faites-les participer à des vérifications de la sécurité et des cartographies communautaires, afin d'identifier les risques de VSBG dans la communauté. Les adolescents et le facilitateur collaborent pour identifier les moyens d'empêcher et d'atténuer les risques de VSBG au niveau de la communauté. L'atténuation du risque de VSBG ne devrait jamais être conduite individuellement, à cause de la confidentialité des révélations de VSBG. Avant d'entreprendre cette activité, faites une évaluation complète du risque de sauvegarde, afin de garantir que les participants ne subissent aucun préjudice dû à leur participation à l'activité. Les facilitateurs devraient être instruits sur et prêts à traiter les révélations de VSBG.

Ressources :

Protection de l'enfance :

- Plan International. 2018. [Les Droits Des Enfants Et Des Jeunes À Vivre: Une Vie Sans Violence](#)
- Plan International. 2016. [Note d'orientation : Espaces amis des enfants.](#)
- Plan International. 2016. [Note d'orientation : Gestion des cas.](#)
- Plan International. 2018. [Évaluation multirisque axée sur les enfants : guide pratique et outils.](#)
- Plan International. 2020. [Faire Face au COVID-19.](#)
- L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire. 2019. [Standards Minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire.](#)
- L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire. 2019. [Guide de l'animateur : Formation à la supervision et à l'encadrement de la gestion de cas pour la protection de l'enfant.](#)
- International Rescue Commission et Unicef. 2012. [La prise en charge des enfants ayant subi des violences sexuelles en situations de crise humanitaire : Guide destiné aux prestataires de services de santé et de services psychosociaux.](#)
- Plan International. 2020. [Adolescents in Crisis: Life Skills and Parenting package.](#)
- Plan International. 2016. [Child Protection in Emergencies Briefing Paper](#)
- Plan International. 2020. [Child Protection and Sexual and Gender-Based Violence & COVID-19 Response Guide.](#)
- IASC. 2017. [IASC Guidelines on Mental Health and Psychosocial support in Emergency Settings](#)
- Unicef. 2018. [Operational guidelines on community based mental health and psychosocial support in humanitarian settings: Three-tiered support for children and families \(field test version\).](#)
- Save the Children. 2013. [Alternative Care in Emergencies Toolkit](#)
- IRC et IMC. 2020. [Women and Girls Safe Spaces: A toolkit for Advancing Women's and Girls' Empowerment in Humanitarian Settings.](#)

Violence sexuelle et basée sur le genre :

- IASC. 2015. [Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire.](#)
- Domaine de responsabilité de la violence basée sur le genre. 2019. [Normes minimales interorganisations pour la programmation d'actions de lutte contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence.](#)
- GBVIMC Steering Committee. 2017. [Directives relatives à la gestion inter-agence des cas de violence basée sur le genre.](#)

Réalisation 1.2 Éducation : les adolescents accèdent à des opportunités d'apprentissage sécurisées et inclusives ; les risques et les obstacles spécifiques aux filles et aux adolescents à risque sont abordés.

L'adolescence est une période magnifique pour apprendre. La souplesse du cerveau des adolescents leur permet, même à ceux qui ont manqué des années d'éducation durant l'enfance, d'apprendre et de se développer rapidement. L'éducation doit donc être une priorité pour tous les adolescents. Elle aide les adolescents à retrouver un sens de la normalité grâce à la routine et au soutien fournis par les pairs et les enseignants, et leur permet d'accéder à des informations vitales et de rester protégés contre la violence. Une éducation de qualité renforce le développement des compétences (sociales, émotionnelles et pratiques) nécessaires pour transiter vers l'emploi des jeunes et contribuer à la société. Les écoles et les centres d'apprentissage peuvent être des points de référence pour accéder à d'autres services tels que la santé, dont la santé sexuelle et reproductive, le soutien psychosocial et la nutrition.

Au-delà de la réponse à l'urgence, Plan International travaille sur la résilience et la préparation aux catastrophes dans l'éducation. En particulier, elle conduit des évaluations multirisques pour comprendre les risques divers et cumulés qui affectent l'accès des adolescents à l'éducation. Elle développe aussi des plans scolaires de préparation aux catastrophes, travaille avec les autorités et veille à ce qu'une éducation sécurisée, de qualité et inclusive continue d'être apportée pendant les urgences.

L'éducation peut contribuer à un changement transformateur en matière de genre, en traitant les causes profondes des obstacles sociaux et économiques liés au genre qui empêchent l'accès à l'éducation, et en promouvant l'égalité des sexes et l'inclusion, tant dans les systèmes d'éducation que dans la fourniture de services. La pédagogie sensible au genre, les programmes de cours et les systèmes scolaires promouvant l'égalité des sexes sont essentiels pour favoriser l'éducation des filles.

Interventions visant les adolescents :

- **Des opportunités d'éducation inclusive de qualité** adéquates et adaptées au contexte devraient être ménagées pour soutenir les besoins d'apprentissage et de développement des adolescents. Les adolescents devraient être consultés pour identifier les possibilités d'éducation formelle et non formelle, sensibles aux dimensions de genre et d'âge, qui sont nécessaires pour satisfaire leurs besoins. Ces interventions peuvent inclure la fourniture de possibilités d'apprentissage souples et alternatives, y compris l'éducation mobile et l'apprentissage à distance. Si des modes d'apprentissage en ligne sont appliqués, la réduction de la fracture numérique entre les sexes est importante.
- **L'accès à l'éducation primaire, secondaire et supérieure formelle** pour les adolescents devrait être soutenu lorsque cela est possible
- **Les programmes de soutien scolaire**, exécutés parallèlement aux classes régulières dans l'éducation formelle, peuvent aider les adolescents à réussir en apportant un soutien supplémentaire ciblé à l'école.
- **Les programmes de transition scolaire** sont des programmes à court terme qui revêtent différentes formes telles que l'apprentissage de langues ou des cours abordant les différences entre les programmes scolaires du pays d'origine et ceux du pays d'accueil. Ils peuvent aider les adolescents, particulièrement les adolescents déplacés, à intégrer un autre type d'enseignement agréé.
- **Les programmes de rattrapage** permettent aux étudiants d'apprendre un contenu qu'ils ont manqué à cause d'une brève interruption dans leur éducation ; ils soutiennent le retour des adolescents dans le système formel. Ces programmes d'éducation transitoires et à court terme peuvent aider les adolescents qui étaient activement scolarisés avant une interruption du système éducatif.
- **Les programmes d'éducation accélérée (PEA)** sont destinés aux adolescents trop âgés et non scolarisés (habituellement de 10-18 ans), qui ont manqué une ou plusieurs années de scolarité. Ils entrent dans des programmes d'apprentissage souples, adaptés à leur âge, exécutés selon un calendrier accéléré, afin d'acquérir les compétences éducatives de base nécessaires pour intégrer soit l'éducation formelle, soit l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP).

- **La formation professionnelle** peut faire partie du système d'éducation formel ou non formel. Elle équipe les adolescents de compétences et de capacités pertinentes sur le marché, leur permettant de chercher un travail décent de leur choix, parmi les possibilités de travail salarié ou de travail autonome.
- **Les classes d'écriture et de calcul de base** peuvent être appropriées dans les situations où les adolescents ne peuvent pas accéder à des opportunités d'enseignement agréé, en se combinant dans l'idéal avec une éducation aux compétences de vie. Mais il faut veiller à éviter de créer des systèmes parallèles et, partout où cela est possible, les adolescents devraient être soutenus pour développer des compétences certifiées.
- **L'apprentissage avec des pairs** stimule l'apprentissage et le mentorat entre les adolescents et les jeunes. Il peut comprendre les cercles d'apprentissage dirigés par des pairs, les classes de devoirs ou le mentorat. L'apprentissage avec des pairs aide les adolescents à accroître la confiance en soi et dans les autres, et favorise la collaboration et l'intégration sociale. L'apprentissage avec des pairs peut également être utilisé pour développer des compétences de vie.
- **Des matériels, une aide financière et/ou un soutien logistique** peuvent être apportés pour promouvoir l'accès des adolescents à l'éducation. Les adolescents devraient être consultés pour assurer que l'aide est inclusive et sensible aux dimensions de genre et d'âge. L'aide sous forme de matériels peut inclure des matériels d'apprentissage adaptés à la classe, des uniformes et des matériels d'hygiène menstruelle pour les filles adolescentes. Le soutien logistique peut comprendre un transport sécurisé, des repas servis à l'école ou la garde d'enfants pour les mères et les pères adolescents. L'aide financière peut inclure l'attribution de bourses, de droits de scolarité ou de coûts d'opportunité (l'argent que les adolescents peuvent apporter ou économiser pour le ménage s'ils ne sont pas scolarisés). Si possible, elle est une assistance en espèces ou en coupons (CVA).
- **Les conseils/clubs scolaires** donnent aux adolescents des opportunités de participer activement à l'école. Ce sont des moyens efficaces pour que les adolescents apprennent et développent certaines compétences telles que l'apprentissage social et émotionnel, le leadership et la prise de décisions.
- **Des équipements EAH et GHM inclusifs et sensibles aux dimensions de genre et d'âge** devraient être mis en place dans chaque école, espace d'apprentissage et autre espace communautaire, y compris les espaces sécurisés. Les équipements EAH sont un élément déterminant de l'efficacité des services fournis aux adolescents et particulièrement aux filles. Travaillez avec les parties prenantes adéquates pour garantir que les toilettes sont propres, bien entretenues, éclairées et séparées pour les filles et les garçons (avec une signalisation claire), verrouillables de l'intérieur et qu'elles sont accessibles aux filles, aux garçons et aux enfants handicapés conformément aux standards minimums en matière d'EAH. Les équipements devraient aussi inclure une alimentation en eau adéquate et des installations pour se laver les mains et pour l'élimination ou le lavage discrets des produits d'hygiène/d'hygiène des menstruations.

Resources:

- Plan International. 2017. [Le Droit A Une Education Inclusive De Qualité: Document De prise De Position De Plan International \(document interne\).](#)
- INEE. 2010. [Normes minimales pour l'éducation : préparation, interventions, relèvement.](#)
- INEE. 2012. [Engaging Youth-Led and Youth-Serving Organizations in Disaster Relief Efforts.](#)
- INEE. 2016. [INEE Background Paper on Psychosocial Support and Social and Emotional Learning for Children and Youth in Emergency Settings.](#)
- INEE. 2019. Gender Guidance Note: gender equality in and through education.
- HCR. 2020. [Accelerated Education Working Group.](#)

Réalisation 1.3 Santé et droits sexuels et reproductifs : les adolescents accèdent à des informations et des services en matière de SDRS, et ils exercent le droit de décider de leur corps.

Dans les interventions d'urgence, la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) comprennent les informations et les services vitaux permettant aux adolescents d'avoir le contrôle de leur santé sexuelle et reproductive et le droit de faire leurs propres choix libres et informés, sans coercition ni violence. En plus de son importance propre, la SDRS est aussi primordiale pour atteindre des objectifs humanitaires dans d'autres secteurs tels que la survie des enfants et l'éducation.

Au-delà de la réponse d'urgence, Plan International travaille aussi sur la résilience et la préparation aux catastrophes dans les programmes de SDRS, notamment en conduisant des évaluations multirisques pour comprendre les risques divers et cumulés qui affectent l'accès des adolescents aux SDRS ; Plan International élabore des plans de préparation aux catastrophes et travaille avec les familles, les communautés et les prestataires de services, pour garantir l'accès des adolescents à une information et des services SDRS appropriés et de qualité lors des urgences.

Les interventions SDRS peuvent offrir des opportunités de changement transformateur en matière de genre, en favorisant des normes de genre positives, et en équipant les adolescents de connaissances, de compétences et d'un accès à des services qui les aident à rester en bonne santé et à prendre des décisions sur leur propre corps.

Interventions visant les adolescents :

- **L'information et l'éducation à la sexualité** habilite les adolescents à faire des choix informés concernant leur corps et leurs relations. Les questions centrales sont le développement du corps humain, la santé menstruelle, la contraception, les IST dont le VIH, l'avortement sûr s'il est légal et les soins après l'avortement, les relations, la sexualité et le comportement sexuel, et les pratiques préjudiciables telles que le mariage d'enfants, l'excision/mutilation génitale féminine (E/MGF) et la violence sexuelle et autres formes de VBG, y compris la manière d'accéder à des services sanitaires et de protection et la santé maternelle.
 - **La sensibilisation à la SDRS** vise à fournir des connaissances et des compétences en matière de SDRS, et accroît la demande et l'utilisation de services SDRS. La sensibilisation peut être fournie par des éducateurs pairs en tant qu'élément d'espaces sécurisés, à travers les activités de sensibilisation de la communauté ou la distribution de matériels d'information, d'éducation et de communication, y compris dans les centres communautaires, les espaces sécurisés, les installations de services ou d'autres zones de réunion communautaires. Les activités de sensibilisation peuvent être facilitées par le personnel ou par des partenaires, ou elles peuvent être menées par les adolescents, avec un soutien adéquat.
 - **L'éducation à la sexualité** propose des approches éducatives plus structurées, intégrables dans le programme des cours à l'école, dans les espaces d'apprentissage ou dans des espaces sécurisés, en tant que composante des curriculums sur les compétences de vie ; elle peut avoir lieu lors de dialogues entre les adolescents et leurs parents à propos de diverses questions sur la SDRS des adolescents. On recommande que l'éducation (exhaustive) à la sexualité soit dispensée par des facilitateurs avec une formation et qu'elle soit supervisée, afin de garantir que des informations correctes sont transmises d'une manière adaptée aux adolescents et qu'elle ne cause pas de préjudice.
- **Les services de santé sexuelle et reproductive** incluent une série d'informations, de fournitures et de services ajustés aux adolescents mariés et non mariés, notamment le counseling, les tests et le traitement d'IST ou de maladies. Par exemple, les adolescents devraient accéder à :
 - **La prévention des grossesses imprévues et non souhaitées** par la fourniture de contraceptifs modernes, y compris les condoms, les pilules contraceptives orales, les produits injectables, les implants, les dispositifs intra-utérins (DIU) ou la contraception d'urgence.
 - **La prévention de la transmission des IST et du VIH** par la fourniture de condoms, la sensibilisation et l'accès à des services, y compris les tests et le traitement. Plan International ne fournit pas des soins ni un traitement direct

pour les IST et le VIH/sida, mais elle mettra en place des systèmes de référencement sécurisés et confidentiels avec des partenaires médicaux.

- **La prévention et la gestion des conséquences de la violence sexuelle et d'autres formes de VBG** incluant des soins cliniques tels que la fourniture de kits de prophylaxie post-exposition (PPE), un counseling/des services médico-légaux et un soutien psychosocial de base par un personnel sanitaire instruit et supervisé (souvent appelés « points focaux pour la gestion clinique des victimes de viol », CMR), de même que des références à des services pertinents de PE et de VBG pour les (enfants) survivants de la violence sexuelle.
- **La Gestion de l'hygiène menstruelle (GHM)** promeut les informations appropriées, les matériels et la dignité permettant aux filles adolescentes et aux jeunes femmes de gérer leur santé et hygiène menstruelles. La GHM aborde le stigmatisation et la discrimination contre les filles pendant la menstruation et renforce les systèmes éducatifs et sanitaires pour promouvoir une meilleure gestion de l'hygiène menstruelle.
- **La santé maternelle, néonatale et infantile (SMNI) pour les mères adolescentes** couvre la santé maternelle et néonatale, la santé infantile, l'immunisation, la nutrition et la promotion de la santé.

Resources:

- [Plan International 2017. La Santé Et Les Droits Sexuels Et Reproductifs: Énoncé De Position De Plan International.](#)
- IAWG. 2018. [The Inter-Agency Field Manual on Reproductive Health in Crisis](#), en particulier :
 - Chapitre 3 : Dispositif Minimum d'Urgence (DMU) (MISP)
 - Chapitre 6 : Adolescent Sexual and Reproductive Health
- FNUAP. 2009. [Boîte à outils pour la santé sexuelle et reproductive des adolescents en situations de crise humanitaire \(version révisée prévue en 2020\)](#)
- SPHERE. 2018. [Le Manuel Sphère: Santé / SSR \(p.332\)](#).
- Université Columbia et International Rescue Commission. 2017. [Un instrument destiné à intégrer la gestion de l'hygiène menstruelle \(GHM\) dans la réponse humanitaire.](#)
- International Rescue Commission et Unicef. 2012. [La prise en charge des enfants ayant subi des violences sexuelles en situations de crise humanitaire : Guide destiné aux prestataires de services de santé et de services psychosociaux.](#)
- Domaine de responsabilité de la violence basée sur le genre. 2019. [Normes minimales interorganisations pour la programmation d'actions de lutte contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence.](#)
- OMS 2015. [Une approche fondée sur les normes pour améliorer la qualité des services de santé destinés aux adolescents.](#)
- FNUAP 2016. [Adolescent Girls in Disaster & Conflict: Interventions for Improving Access to Sexual and Reproductive Health Services](#)
- Plan International. 2019. [MHM Rapid Assessment guide](#)
- Plan International. 2020. [SRHR in Humanitarian Settings Programme Priorities](#) (internal guidance note)
- Women's Refugee Commission (2012) [Incorporating Sexual and Reproductive Health into Emergency Preparedness and Planning](#)
- OMS 2018. [WHO Recommendations on adolescent sexual and reproductive health and rights](#)

Réalisation 1.4 Autonomisation économique des jeunes : les adolescents ont les compétences et les opportunités nécessaires pour accéder à un travail décent de leur choix ; les obstacles spécifiques pour les filles et les adolescents à risque sont abordés.

L'autonomisation économique des jeunes (YEE) dans les interventions d'urgence couvre les interventions de redressement économique pour les adolescents et leurs parents avant, pendant et après les crises. Les programmes YEE permettent aux adolescents des différentes tranches d'âge, par des moyens adaptés à leur âge, d'avoir le pouvoir décisionnel de générer, d'utiliser en toute sécurité et de contrôler les ressources. La YEE aide aussi les adolescents plus âgés (15-19 ans) à accéder à des moyens de subsistance adaptés à leur âge, et elle les protège économiquement et socialement contre la violence et l'exploitation économique. Les interventions YEE sont extrêmement contextuelles et basées sur le marché ; elles favorisent l'intégration des adolescents et des jeunes dans l'économie locale. Plan International aide les adolescents en âge de travailler

et les jeunes à accéder à des moyens de subsistance variés et durables et à des opportunités économiques écologiques, en tant que composante d'une transition équitable. Si possible, des évaluations du marché du travail des jeunes devraient être exécutées avant les interventions YEE.

Les interventions YEE peuvent ouvrir des opportunités de changement transformateur en matière de genre, en améliorant l'accès des filles à l'économie locale, et en dotant les filles de connaissances, de compétences et de la capacité de générer des revenus. La YEE est une protection importante pour les adolescents à risque, car elle offre une alternative au mariage d'enfants, au travail des enfants et à d'autres problèmes dans le domaine de la protection.

Interventions visant les adolescents :

- **L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP)** visent à créer des moyens d'accéder à l'(auto) emploi, en tant qu'élément d'une programmation YEE élargie, et devraient être complétés par les compétences de vie, le placement dans un emploi, le coaching, le mentorat et la formation à l'employabilité.
- **Le travail à haute intensité de main d'œuvre** (également appelé « cash-for-work » ou « argent contre travail ») est l'emploi à court terme pouvant convenir aux adolescents plus âgés qui ont atteint l'âge légal de travailler. Il fournit à un grand groupe d'individus des possibilités de travail rémunéré pour stabiliser le revenu des ménages, diminuer la dépendance de l'aide humanitaire et réduire les stratégies d'adaptation négatives.
- **Les placements dans des emplois** fournissent aux adolescents plus âgés en âge de travailler des possibilités d'emploi rémunéré, accompagnées par l'orientation professionnelle, le mentorat et l'apprentissage. Une aide supplémentaire peut être fournie pour éliminer certains obstacles auxquels font face les filles adolescentes, par exemple la garde d'enfants ou les frais de transport.
- **La formation à l'employabilité** implique des séances en groupe et structurées qui aident les adolescents plus âgés à accroître leur estime de soi et à développer des compétences interpersonnelles, telles que le travail d'équipe, la conception d'un CV, les compétences en communication, la réflexion créative et la prise de décisions, qui sont essentielles dans l'emploi ou l'entrepreneuriat.
- **Les compétences commerciales et les connaissances financières**, dispensées dans des cours aux adolescents plus âgés, aident ceux-ci à développer les capacités pour créer et gérer une petite entreprise et/ou gérer durablement leur revenu personnel. Les cours incluent la gestion financière (par ex. le calcul, la budgétisation, l'épargne) et le développement d'affaires (par ex. l'élaboration d'un modèle commercial, l'identification des besoins du marché et de la clientèle, la vente).
- **Les activités génératrices de revenus/l'aide à l'entrepreneuriat** consistent en une aide financière et matérielle, avec coaching et mentorat, pour les adolescents plus âgés, afin de les aider à créer leur propre entreprise. Dans les zones rurales, ces activités concernent habituellement la production agricole et animale.
- **L'accès à des services financiers** inclut les services formels (en partenariat avec le secteur privé et/ou des institutions de la microfinance) ou – plus habituellement pour les adolescents – des services informels (par ex. d'associations villageoises d'épargne et de crédit), accompagnés d'une formation à des connaissances financières.

Ressources :

- Plan International. 2019. [Area of Global Distinctiveness: Skills & Opportunities for Youth Employment and Entrepreneurship](#)
- Réseau SEEP. 2017. [Minimum Economic Recovery Standards](#)
- IASC. 2018. [Gender Handbook for Humanitarian Action](#) (p.248. Livelihoods).
- Village Savings and Loan Associates. 2015. Page web de [VSLA \(diverses ressources\)](#)
- Cluster Sécurité alimentaire. 2019. [Cash for Work Guidance Note](#).
- Livelihoods Centre. [Livelihoods project cycle toolbox & Indicators](#).
- HCR. 2020. [Graduation approach webpage \(multiple resources\)](#).

Réalisation 1.5 DIRIGER : la participation et le leadership des adolescents : les adolescents ont les compétences, les relations et les opportunités nécessaires pour prendre part à et diriger les décisions affectant leur vie.

Les adolescents ont le droit de participer effectivement aux décisions qui affectent leur vie ; ils devraient avoir des opportunités de le faire avant, pendant et après des urgences et des crises. Les plans de réponse humanitaires devraient inclure des possibilités sûres et dédiées pour que les filles et les jeunes femmes soient informées et consultées, et pour qu'elles participent activement à et dirigent les efforts de redressement. Les initiatives pour soutenir le leadership et les contributions des filles adolescentes à la prise de décisions devraient toujours s'accompagner d'un travail sur les connaissances et les attitudes des chefs de communauté et des décideurs, des parents et des familles, afin de susciter un soutien à la participation et au leadership des filles.

La participation et le leadership des adolescents peut conduire à un changement transformateur en matière de genre, quand les adolescents, particulièrement les filles et les jeunes femmes, ont des possibilités d'influencer les processus de changement et d'autonomiser les plus vulnérables.

Interventions visant les adolescents :

- **Communication et fourniture d'informations adaptées aux adolescents :** fournir aux adolescents des informations adaptées à leur âge sur le programme de réponse, les services disponibles et les messages sur la manière dont les adolescents peuvent se soutenir eux-mêmes et soutenir les autres. Alors que le travail d'information et de communication chevauche toute la programmation humanitaire, la fourniture d'informations est un facteur indispensable pour tout programme visant la participation des jeunes. Les adolescents peuvent être aidés à développer leurs propres messages et à diffuser ceux-ci par des activités entre les pairs.
- **Soutenir l'action humanitaire menée par les adolescents :** identifier les organisations formelles ou informelles dirigées par des adolescents ou des jeunes, ou d'autres groupes ou réseaux, et aider les adolescents à intervenir effectivement. Le soutien à court terme peut inclure la fourniture de soutien technique, le soutien en nature ou les subventions pour des groupes dirigés par des adolescents, dans le cadre de la préparation ou de la réponse à une urgence. Les adolescents peuvent aussi participer à la planification de la réduction des risques de catastrophes, et à la prise de décisions au niveau de l'école en menant des évaluations (centrées sur les enfants) des aléas, de la vulnérabilité et des capacités.
- **Faciliter les relations et les réseaux avec des pairs :** identifier des organisations formelles ou informelles dirigées par des adolescents ou des jeunes, ou d'autres groupes ou réseaux, et aider les adolescents à participer effectivement. Il peut s'agir, par exemple, d'alliances, de réseaux et de différents types de collaborations dans un domaine technique ou une question de politique auxquels ils participent. Le soutien pourrait concerner l'élaboration d'une vision et d'une stratégie organisationnelles ; le renforcement de structures et de processus organisationnels (transformateurs en matière de genre) ; le travail de préparation aux urgences, et d'autres types de soutien.
- **Relier les adolescents à des plateformes de la société civile :** vaste série d'actions qui aident les adolescents à comprendre et à analyser leur contexte socio-politique au niveau local et national ; à évaluer ce contexte dans une perspective d'égalité des sexes et des droits de l'homme ; et à déployer des activités pour influencer les questions importantes pour les adolescents. Les mentors et des modèles de rôle peuvent jouer un rôle vital pour aider les adolescents dans ces activités.
- **Le plaidoyer mené par les adolescents** implique un travail d'influence efficace, mené en toute sécurité avec des décideurs (locaux) pour amener des changements identifiés et défendus par les adolescents eux-mêmes. Le plaidoyer peut inclure les dialogues, les campagnes, les publications et d'autres activités de sensibilisation visant des acteurs, des institutions et des organismes de coordination au niveau local et/ou national.
- **La participation des adolescents dans les processus de planification et de redevabilité :** les adolescents devraient

recevoir des informations sur la Politique de sauvegarde des enfants et des jeunes et le Code de conduite de Plan International, y compris les mesures de Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS), et sur les mécanismes de retour d'information et de notification disponibles. Pour préparer les adolescents à participer effectivement à des processus de planification et de redevabilité, nous devons faire en sorte que leur participation bénéficie des ressources adéquates, qu'il existe des espaces et des moyens effectifs et sécurisés de participer, en personne ou à distance ; et il faut agir sur l'attitude des décideurs pour assurer que les opinions des adolescents sont écoutées et prises au sérieux.

- Les initiatives de **cohésion sociale et de construction de la paix** peuvent prendre place dans des écoles ou des communautés ; elles peuvent être intégrées dans les formations de compétences de vie ou de leadership à travers des thèmes tels que la communication pacifique, l'empathie, l'analyse et la résolution des conflits, la prise de décisions respectueuse et l'élimination des causes fondamentales des conflits. Les adolescents sont dans la position exceptionnelle de pouvoir changer leurs propres perceptions, et de promouvoir ainsi la cohésion sociale et la résolution de conflits non violente parmi leurs pairs, leurs familles et leurs communautés.
- **La recherche-action participative**, incluant la préparation, la formation et le coaching d'adolescents en tant que chercheurs. La recherche peut se concentrer sur toute question affectant la population adolescente, y compris les filles adolescentes et les groupes à risque, et être accompagnée d'un travail de sensibilisation, de plaidoyer et d'engagement civique.

Ressources :

- [Unicef. 2015. Le Kit expression et innovation pour les adolescents.](#)
- Plan International. 2018. [Évaluation multirisque axée sur les enfants : guide pratique et outils.](#)
- Le Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire. 2020. *IASC Guidelines on Working with and for Young People in Humanitarian and Protracted Crises*, UNICEF et le Conseil norvégien pour les réfugiés.
- Unicef. 2018. [Toolkit for Adolescent and Youth Engagement.](#)
- Unicef. 2018. [UNICEF Programme Guidance for the Second Decade: Programming with and for Adolescents.](#)
- Unicef et Voices of Youth. 2020. [Toolkit to spread awareness and take action on COVID-19.](#)
- Plan International. 2020. Strengthening Resilience package.
- Plan International. 2019. Sharing Stories of Peace. *In Champions of Change: Curriculum for Gender Equality and Girls' Rights*. Woking, Royaume-Uni : Plan International.

OBJECTIF 2 : LES ADOLESCENTS VIVENT DANS DES FAMILLES ET DES COMMUNAUTÉS SÉCURISÉES ET BIENVEILLANTES, OÙ LEURS BESOINS FONDAMENTAUX SONT SATISFAITS ; LES FILLES BÉNÉFICIENT DE L'ÉGALITÉ DES DROITS ET DES CHANCES.

Réalisation 2.1 Les parents et les familles des adolescents à risque ont un accès continu à leurs besoins fondamentaux, au soutien et aux services qui les aident à prendre en charge et protéger les adolescents, et à promouvoir l'égalité pour les filles.

Élever des adolescents durant des situations d'urgence et de crise peut être une tâche difficile pour des parents. Les adolescents peuvent avoir besoin d'un soutien supplémentaire, et les parents peuvent avoir leurs propres difficultés à surmonter les effets de la crise. Il est important que les parents puissent subvenir à leurs propres besoins, pour pouvoir subvenir aux besoins de leurs enfants. L'éducation parentale et les programmes de parentalité peuvent apporter un soutien à court et à plus long terme aux parents dans des temps de crise, contribuer à renforcer leur système d'aide sociale et promouvoir l'égalité des sexes dans les familles et les communautés. Les séances de soutien parental peuvent se concentrer sur l'auto-prise en charge, la communication positive entre les parents et les adolescents, la gestion du stress et les pratiques parentales positives.

Les familles d'adolescents à risque peuvent avoir besoin d'une aide supplémentaire pour assurer un environnement sécurisé et protecteur pour leurs adolescents, par exemple une assistance en espèces ou en coupons, un soutien à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance ou un soutien à la protection.

Interventions visant les parents :

- **L'information et la sensibilisation parentales** incluent la fourniture d'informations et les activités (ponctuelles) de sensibilisation sur l'auto-prise en charge, comment prendre en charge et protéger les adolescents, et/ou où et comment accéder à des services.
- **Les programmes de soutien parental** impliquent un programme plus structuré qui vise à équiper les parents et d'autres tuteurs d'adolescents, y compris les familles d'accueil, d'outils pour pratiquer l'auto-prise en charge et les compétences parentales positives en situations de crise. Des séances de groupe régulières permettent aux parents de mieux comprendre l'impact des urgences et des crises sur les adolescents, et renforcent les compétences pour promouvoir l'auto-prise en charge, la communication parent-enfant positive et les relations familiales non violentes. Les programmes de parentalité devraient promouvoir l'égalité des sexes et les responsabilités parentales partagées, et inclure des stratégies pour impliquer activement tant les pères que les mères dans le programme.
- **L'éducation parentale pour les adolescents ayant la charge d'enfants** équipe les adolescents ayant la charge d'enfants d'outils pour pratiquer l'auto-prise en charge, les compétences de vie et les compétences parentales positives adaptées à leur âge et à leur rôle. Les séances peuvent également offrir des informations et des services sur le développement de la petite enfance (DPE), afin d'accroître la santé, le bien-être, la protection et la stimulation des jeunes enfants. Les programmes d'éducation parentale peuvent aussi soutenir des relations saines entre les jeunes parents eux-mêmes, et promouvoir les relations non violentes et l'élaboration de réseaux sociaux d'aide.
- **Les dialogues intergénérationnels** impliquent des conversations entre les adolescents et les parents ou entre les parents et les anciens dans la famille, pour faciliter l'échange de perspectives sur des sujets, des pratiques ou des normes spécifiques et offrir l'opportunité de connaître les opinions les uns des autres.

Interventions visant la famille :

- **Le soutien à la protection de la famille** est fourni quand les parents/tuteurs ou la famille dans son ensemble nécessitent une aide immédiate à la protection, en plus de l'adolescent qui a besoin de protection. Cela arrive, par

exemple, dans les situations de violence familiale, de détresse parentale ou durant et après la réunification familiale. La protection de la famille et l'aide sociale peuvent inclure, sans s'y limiter, le counseling familial ou le soutien psychosocial dans le cadre de la gestion des cas de protection de l'enfance.

- **L'aide familiale** consiste à fournir une aide à des familles durant une période déterminée, pour promouvoir le bien-être des adolescents et particulièrement des filles. Cette aide peut inclure la sécurité alimentaire, les NFI, la santé, la nutrition, l'EAH, l'aide à l'hébergement ou aux moyens de subsistance, fournis en nature ou par une assistance en espèces ou en coupons. Pour les adolescents, une bonne nutrition est essentielle, particulièrement pour les filles enceintes ou allaitantes. L'aide familiale peut également contribuer à prévenir certains risques en matière de protection tels que la séparation familiale, le travail des enfants et le mariage d'enfants.

Ressources :

- Plan International. 2020. [Faire Face au COVID-19](#).
- Plan International Australia. 2020. Parenting Under Pressure: A Curriculum for Parents and Caregivers of Young Children (birth to 8) in Emergencies and Protracted Crises.
- Plan International. 2020. Guidelines for using Cash and Voucher Assistance to support Adolescent Wellbeing.
- Plan International. 2020. Adolescent in Crisis Life Skills and Parenting Package.
- Plan International. 2016 [Champions of Change](#).

Réalisation 2.2 Les acteurs, les services et les réseaux au niveau de la communauté aident les adolescents et les familles à risque, et sont les moteurs d'une action communautaire pour promouvoir l'égalité pour les filles.

Les communautés jouent un rôle central dans la vie des adolescents et de leur famille, par les normes sociales, les pratiques, la culture, la religion et les structures qui affectent le bien-être des adolescents. Dans les urgences et les crises prolongées, les communautés peuvent être une source de soutien pour les adolescents par un soutien direct entre des individus ou des groupes, par des services et un soutien communautaire, par les liens avec les services formels, ou par le tissu socio-culturel communautaire. Dans les situations où les adolescents affectés accèdent peu ou n'accèdent pas à une éducation formelle, à des soins de santé ou à des moyens de subsistance, les communautés peuvent avoir un rôle important en fournissant des opportunités d'apprentissage, des services et un soutien informel. Dans les contextes de (post) conflit, les communautés jouent un rôle vital pour la réintégration, la cohésion sociale et les processus de paix.

L'action communautaire peut potentiellement être transformatrice en matière de genre, si elle favorise les normes de genre positives et/ou si elle lutte contre la discrimination et les pratiques préjudiciables. Elle peut impliquer de travailler avec les détenteurs du pouvoir locaux, y compris les garçons, les hommes et les dirigeants locaux, religieux et/ou traditionnels.

Interventions visant la communauté :

- **Le dialogue communautaire** sur les questions affectant les adolescents et les familles (cf. les priorités sectorielles sous Réalisations 1.1–1.5), avec un suivi régulier des perceptions de la communauté et l'élaboration au niveau local de messages et d'approches de prise de conscience et de sensibilisation.
- **La protection de l'enfance au niveau de la communauté** nécessite une approche consistant à s'engager auprès des communautés pour faciliter des débats sur la protection et sur d'autres risques et préoccupations des adolescents, à identifier les capacités protectrices et les compréhensions locales du bien-être des adolescents, et à concevoir collectivement des actions pour prévenir et atténuer les risques. Des exemples sont la cartographie des risques de PE et les vérifications de la sécurité VBG menées par la communauté/les adolescents ; le renforcement des structures et systèmes de soutien existants dans la communauté ; les initiatives menées par la communauté/les adolescents ; les conversations dans la communauté ; et l'engagement avec les détenteurs du pouvoir locaux, notamment les garçons,

les hommes et les chefs locaux, religieux et traditionnels, afin de promouvoir la protection et le bien-être des adolescents et l'égalité pour les filles.

- **Faciliter les liens entre les systèmes formels et informels de protection de l'enfance**, notamment en établissant et/ou en renforçant les mécanismes de référencement entre les structures communautaires et les services formels, ainsi que le suivi et le référencement communautaires des adolescents à risque.
- **Les initiatives d'enseignement communautaires**, telles que les écoles communautaires et les enseignements à domicile, peuvent compléter ou accroître l'enseignement formel, et permettre aux adolescents non scolarisés d'accéder à une formation, là où les opportunités d'apprentissage pour les adolescents sont insuffisantes ou inexistantes. Il faut toujours travailler en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement pour soutenir les modèles d'enseignement communautaires et, si possible, encourager le Ministère à fournir les salaires des animateurs, les curriculums et manuels, une supervision technique et des services auxiliaires.
- **Les Comités de gestion scolaire** et les Associations de professeurs et de parents jouent un rôle essentiel pour soutenir l'accès des adolescents à un enseignement de qualité, et pour réunir les communautés. Bien que ces comités se consacrent habituellement à l'enseignement formel, ils peuvent aussi protéger et défendre l'accès à l'enseignement pour tous les adolescents, notamment les adolescents non scolarisés et les jeunes mères. Les Comités de gestion scolaire devraient être encouragés et réunir des représentants de tous les groupes présents dans la communauté, y compris les adolescents.
- **La réhabilitation des moyens de subsistance communautaires** augmente l'accès de la communauté à des infrastructures économiques essentielles, des moyens de subsistance et des ressources pour accéder au marché, ce qui peut aider les adolescents plus âgés, en particulier les filles, à accéder à des opportunités économiques sûres.
- **Aider les adolescents à participer à la vie communautaire**, notamment dans la planification, la prise de décisions, le renforcement de la cohésion sociale, la réduction des risques de catastrophe (RRC) et la planification de la réponse. Le bénévolat peut être une excellente stratégie pour faire participer les adolescents au travail communautaire.

Ressources :

- L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire. 2020. [A Reflective Field Guide: Community-level Approaches to Child Protection in Humanitarian Action](#).
- Child Resilience Alliance. 2018. [Guide and Toolkit for supporting a community-led approach to child protection](#).
- Unicef. 2018. [Operational guidelines on community based mental health and psychosocial support in humanitarian settings: Three-tiered support for children and families \(field test version\)](#).
- INEE. 2004. [Good Practice Guide: Community](#).
- INEE. 2010. [Normes minimales pour l'éducation : préparation, interventions, relèvement](#).

OBJECTIF 3 : LES ADOLESCENTS ACCÈDENT À DES SERVICES SPÉCIFIQUES AUX ADOLESCENTS ET À DES POLITIQUES ET DES LOIS INCLUSIVES QUI SOUTIENNENT LEUR SURVIE ET LEUR BIEN-ÊTRE.

Réalisation 3.1 Les prestataires de services ont la capacité de fournir en permanence des services spécifiques aux adolescents, conformément aux standards et aux principes humanitaires.

Dans les situations de crise, les services doivent être sensibles au genre, fondés sur des droits et inclusifs ; ils doivent être disponibles pour tous les adolescents et les jeunes sans discrimination. Les actions de préparation incluent l'exécution d'évaluations multirisques pour évaluer les divers risques affectant les adolescents et identifier les actions clés, en vue de garantir que des services sont disponibles et accessibles avant, pendant et après les urgences pour les adolescents les plus vulnérables et exclus, notamment, sans s'y limiter, les adolescents déplacés, les adolescents de groupes minoritaires, les survivants de la violence, les individus handicapés et ceux s'identifiant en tant que LGBTIQ+.

Des interventions complètes et holistiques devraient être fournies pour les adolescents à risque ou ceux qui ont été victimes de violence, y compris la mise en contact avec d'autres services, pour eux-mêmes et leur famille. Tous les secteurs devraient s'assurer d'avoir un personnel doté d'une formation sur les premiers secours psychologiques (PSP)/l'identification sécurisée et sur les systèmes de référencement pour des services de protection, de SMSPS et de SDSR. Les services devraient coopérer par le biais d'approches multisectorielles pour prévenir et répondre aux problèmes en matière de PE et de VBG, et pour promouvoir l'égalité des sexes.

Les modalités des services devraient être informées par des évaluations, adaptées au contexte et centrées sur l'amélioration de l'accès pour les populations marginalisées (et si possible plusieurs modalités devraient être fournies conjointement pour offrir des points d'entrée ultérieurs).

Interventions visant les prestataires de services :

- **Cartographie des services et renforcement des systèmes de référencement**, y compris la diffusion d'informations adaptées aux enfants et aux adolescents sur les services disponibles, et où et comment y accéder, et l'élaboration de systèmes de référencement inter-agences, de Procédures opératoires normalisées et de Protocoles de partage d'informations couvrant la protection, la SMSPS et la SDSR.
- **Renforcement des capacités des acteurs de la protection pour fournir aux adolescents une assistance inclusive et sensible aux dimensions de genre et d'âge** par le soutien opérationnel (réhabilitation des infrastructures, fournitures) et le soutien technique (élaboration de procédures opératoires normalisées et systèmes de référencement, renforcement des services et des principes de la gestion de cas, fourniture de coaching et de mentorat).
- **Renforcement des capacités des acteurs de la santé/de la SDSR pour fournir aux adolescents une assistance inclusive et sensible aux dimensions de genre et d'âge** afin d'assurer des services spécifiques aux adolescents. Travailler avec les prestataires de soins pour rendre les services abordables pour les adolescents à risque et leur famille. Aider les adolescents à fixer des références de qualité pour les services locaux spécifiques aux adolescents, à évaluer ces services et à développer des recommandations pour les améliorer.
- **Renforcement des capacités des acteurs de l'éducation**, pour concevoir et fournir des services et systèmes d'éducation inclusifs et sensibles aux dimensions de genre et d'âge. Le soutien peut inclure, sans s'y limiter : un soutien opérationnel (réadaptation des infrastructures, fournitures, espaces) ; un soutien technique (enseignement et apprentissage sensible aux considérations de genre, développement de programmes de cours, éducation à la sexualité pour les adolescents, sauvegarde et violence basée sur le genre liée à l'école) ; et des politiques et un soutien pour les professeurs (recrutement, conditions de travail et opportunités de développement professionnel). Le soutien spécifique pour permettre aux enseignantes (assistantes) féminines d'accéder à la profession est particulièrement important dans les situations où un manque d'enseignantes féminines est mentionné comme un obstacle à l'éducation pour les filles adolescentes. Soutien aux Systèmes d'information et de gestion

de l'éducation (SIGE) et aux systèmes de gestion des absences tels qu'EduTrac et Wallku, pour contrôler la présence, afin d'éclairer les décisions programmatiques pour les adolescents.

- **Renforcement des capacités des acteurs de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance (SAMS) pour fournir des services inclusifs et sensibles aux dimensions de genre et d'âge.** Travailler avec des fournisseurs de SAMS, pour garantir que des adolescents à risque et leur famille sont enregistrés pour les distributions et priorités pour les services de prévention et de réponse aux problèmes de protection. Si cela est possible et approprié, plaider auprès des réseaux gouvernementaux de protection sociale / sécurité sociale pour l'inclusion des familles d'adolescents vulnérables.
- **Les services mobiles** peuvent aider à surmonter les obstacles empêchant les adolescents d'accéder à des informations convenant à leur âge et à des services multisectoriels, de fournir un retour d'information ou de signaler des plaintes. Les services peuvent être fournis par des équipes mobiles de mobilisateurs communautaires qui offrent des informations, du counseling, des contraceptifs, des tests médicaux et des traitements de base et d'autres services, ainsi que des référencement à des installations de santé (mentale) et des services de protection pour des soins ultérieurs, y compris pour des problèmes de protection. Des équipes des services mobiles peuvent être déployées vers des zones à risque élevé où des services « statiques » ne sont pas réalisables, ou être utilisées pour soutenir les groupes difficiles à atteindre tels que les filles mariées et non mariées et les jeunes mères.
- Les systèmes et les services d'**enregistrement des faits et de statistiques d'état civil (CRVS)** des autorités locales ou nationales sont soutenus pour fonctionner dans des contextes d'urgence ou de crise. L'enregistrement des naissances et la certification des mariages et des divorces peut soutenir les adolescents, y compris pour leurs propres jeunes enfants s'ils sont parents, quand il s'agit de prouver leur âge, leur statut juridique et leur identité, et pour garantir leur sécurité et leur accès à des services.
- **Soutenir et contrôler les employeurs dans la prévention du travail et de l'exploitation des enfants** en tant que stratégie pour assurer la sécurité des adolescents sur le lieu de travail. Élaborer des stratégies de réduction des préjudices avec les adolescents, les parents et les employeurs, y compris des alternatives aux pires formes de travail des enfants.

Ressources :

- [INEE. 2014. Formation des enseignants du primaire en contextes de crises.](#) International Rescue Commission. 2018. [Guidelines for Mobile and Remote Gender-Based Violence \(GBV\) Service Delivery.](#)
- Domaine de responsabilité de la Protection de l'Enfance. 2017. [Mobile Programming Key Considerations and Resource Menu](#)
- L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire. 2020. Inter-Agency Toolkit : Preventing and Responding to Child Labour in Humanitarian Action.
- The Brookings Institution. 2016. [What Works in Girls Education.](#)
- Plan International. 2020. Integrated Protection Mobile Service Delivery: Guidance.

Considérer toutes les ressources citées dans les réalisations 1.1-1.5.

Réalisation 3.2 Les acteurs humanitaires, les décideurs politiques et les acteurs responsables facilitent des politiques, une législation, une préparation aux urgences et des plans de réponse spécifiques aux adolescents.

Le travail humanitaire de plaidoyer et de politique est essentiel pour promouvoir les besoins humanitaires des adolescents, et pour protéger leurs droits égaux. Dans les situations de crise, les filles adolescentes sont confrontées à des risques et des obstacles liés au genre et à l'âge, qu'il faut aborder de toute urgence. Par un travail de politique, de plaidoyer et de coordination, Plan International promeut les droits de tous les enfants et de tous les jeunes vulnérables, y compris les adolescents, et défend l'accès égal des filles à l'aide humanitaire et à la justice climatique.

Policy, advocacy and coordination interventions:

- **Promotion d'une conception spécifique aux adolescents, y compris la collecte de données ventilées selon le sexe, l'âge et le handicap et les consultations avec les adolescents** pour une programmation plus ciblée et intentionnelle

avec et pour les adolescents. Plaider pour la collecte de données sur la population adolescente, réalisée à l'aide d'évaluations et de stratégies inter-agences/multisectorielles et ventilée par tranche d'âge, par genre et selon d'autres considérations de diversité. Demander l'inclusion de questions spécifiques au genre et à l'âge concernant les adolescents dans les évaluations sur des secteurs tels que la protection, la santé, l'éducation, la SAMS, la communication et autres. Promouvoir l'utilisation du Marqueur de genre et d'âge (MGA) dans les interventions à court terme ou du Marqueur de transformation en matière de genre de Plan International dans des réponses pluriannuelles, en tant qu'instrument pour examiner la conception des programmes sensible aux dimensions de genre et d'âge.

- **Coordination inter-agences pour traiter les priorités et les besoins des adolescents** dans les interventions du secteur humanitaire, les groupes inter-agences et les groupes de travail techniques, les tables rondes de donateurs et autres plateformes inter-agences. Faire entendre la voix des adolescents, particulièrement des filles, et défendre l'inclusion des besoins, des priorités et du retour d'information des adolescents dans l'intervention.
- **Plans et politiques de préparation et de réponse inclusifs et sensibles aux dimensions de genre et d'âge** qui reflètent les besoins et les priorités des adolescents en situations de crise, en tenant particulièrement compte des filles adolescentes et des adolescents exclus. Plaider auprès des acteurs gouvernementaux pour approuver, soutenir et formaliser des systèmes et des services de référencement. Rendre les acteurs gouvernementaux responsables vis-à-vis de leurs obligations internationales conformément au droit international des droits humains, au droit humanitaire international, au droit des réfugiés, à l'Accord de Paris et au cadre de Sendai.
- **Plans sensibles aux considérations de genre pour le secteur de l'éducation**, qui soutiennent des stratégies d'éducation pour les adolescents en situations de crise. Par exemple, des opportunités d'apprentissage flexibles et accélérées pour les adolescentes non scolarisées et l'élimination de politiques d'inscription scolaire empêchant les filles enceintes et les jeunes mères de fréquenter l'école.
- **Dépister et analyser le financement spécifiquement dédié aux enfants et aux adolescents** en ventilant les données selon l'âge, le genre et d'autres considérations de diversité ; utiliser ces données en tant qu'instrument pour défendre un investissement accru dans la programmation selon une approche de type cycle de vie et un investissement spécifique dans les adolescents, particulièrement les filles.
- **Le travail de politique et de plaidoyer mené par les adolescents** devrait être favorisé, si possible ; il devrait toujours être sécurisé, efficace et conforme au principe « ne causer aucun préjudice ». L'attribution à des adolescents d'opportunités d'exercer une influence devrait toujours aller de pair avec des interventions destinées à renforcer leur confiance en soi et leurs compétences pour parler en public et négocier, et s'accompagner du soutien d'un mentorat.
- **Intégrer les besoins et les considérations spécifiques des adolescents**, y compris, sans s'y limiter, les besoins et considérations liés à l'âge, au genre et à la diversité, dans d'autres secteurs, pour assurer que l'aide humanitaire soit spécifique aux adolescents, tienne compte des risques et ne cause pas de préjudice (supplémentaire).
- **Des mécanismes de retour d'information et de redevabilité adaptés aux adolescents** devraient être promus sur toute l'étendue de la réponse humanitaire élargie. Faire participer les adolescents à la conception et à l'exécution des mécanismes de retour d'information, pour assurer que ces mécanismes sont adéquats et accessibles pour tous les adolescents, y compris les filles et les groupes à risque. Partout où cela est pertinent, sûr et approprié, faire participer les adolescents aux mécanismes de suivi et de communication en ce qui concerne la redevabilité sociale et les droits de l'homme.

Resources:

- [Plan International. 2018. Mécanismes de retour d'information adaptés aux enfants : Guide et boîte à outils.](#)
- [IASC. 2017. Policy: Gender Equality and the Empowerment of Women and Girls in Humanitarian Action.](#)
- [Plan International et Women's Refugee Commission. 2019. Age, Gender, and Diversity Tip sheet for Global Refugee Forum Pledges.](#)
- [GPE et UNGEI. 2017. Guide pour l'élaboration de plans sectoriels de l'éducation favorisant l'égalité des sexes.](#)

4. GUIDE ÉTAPE PAR ÉTAPE DE LA PROGRAMMATION AVEC ET POUR LES ADOLESCENTS EN SITUATIONS DE CRISE



Ce chapitre présente une orientation étape par étape et des outils pratiques pour concevoir et mettre en œuvre des programmes spécifiques aux adolescents, en veillant particulièrement à atteindre et à aider les filles adolescentes.

Les étapes suivent le cycle de programme humanitaire et se conforment aux procédures d'intervention de Plan International. Chaque étape du processus décrit des actions clés pour mettre en œuvre un contexte de crise spécifique.

ÉTAPE	ENTREPRENEZ CETTE ÉTAPE SI VOUS DEVEZ...	OUTILS
Évaluation et analyse des besoins		
Étape 1. Définir ce que nous devons savoir	... savoir quelles informations nous devons collecter sur la situation des adolescents en situations de crise.	Outil 1 – Cadre d'évaluation préliminaire des adolescents Outil 2 – Évaluation des risques de sauvegarde
Étape 2. Identifier les adolescents à risque	... savoir quels groupes d'adolescents devraient être ciblés pour une consultation.	Outil 3 – Profil des adolescents
Étape 3. Tenir des consultations avec les adolescents	... comprendre les points de vue et les priorités des adolescents à risque.	Outil 4 – Guide pour la consultation avec les adolescents Outil 5 – Formulaire de rapport sur la consultation avec les adolescents Outil 6 – Un jour dans la vie d'un/une jeune Outil 7 – Activité de projection Outil 8 – Classement des préférences Outil 9 – Analyse de l'arbre à problèmes Outil 10 – Analyse des parties prenantes Outil 11 – Cartographie des services
Étape 4. Analyser les besoins	...analyser les données et élaborer un aperçu des besoins.	
Conception de l'intervention et planification stratégique		
Étape 5. Concevoir un programme spécifique aux adolescents	... concevoir un programme spécifique aux adolescents.	Outil 12 – Cadre des résultats relatifs aux adolescents en situations de crise
Étape 6. Mobiliser des ressources	... mobiliser des ressources et intervenir auprès de donateurs.	
Mise en œuvre et suivi		
Étape 7. Mobilise adolescents	... mobiliser les adolescents pour qu'ils participent au programme.	Outil 2 – Évaluation des risques de sauvegarde
Étape 8. Promouvoir une action spécifique aux adolescents	... assurer que le programme est inclusif, sensible aux dimensions de genre et spécifique aux adolescents.	Outil 13 – Actions de programme spécifiques aux adolescents
Étape 9. Faire le suivi des programmes avec les adolescents	... créer des systèmes de suivi, de gestion des informations et de redevabilité.	Outil 3 – Profil des adolescents
Passage en revue et évaluation		
Étape 10. Évaluer et tirer les leçons	... tirer des leçons sur l'efficacité et l'impact des programmes spécifiques aux adolescents.	
Préparation		

Les icônes suivantes sont utilisées tout au long de ce Guide pour caractériser les informations.



Action clé

Cette icône caractérise les actions clés à achever dans les différentes étapes du cycle de programme. Ces actions peuvent servir de « liste de contrôle » durant la programmation



Outil

Cette icône signale un outil qui est inclus dans ce guide.



Considérations clés pour les filles adolescentes

Cette icône et des cases de texte bleues sont utilisées pour attirer l'attention sur des considérations spécifiques pour la programmation avec et pour les filles adolescentes.



Information importante

Cette icône accompagne les informations importantes à considérer dans la programmation spécifique aux adolescents.



PRINCIPES DE LA PROGRAMMATION

LES ADOLESCENTS EN TANT QUE RESSOURCE :

nous envisageons les adolescents comme des ressources positives, plutôt que comme des problèmes ou des menaces. Nos programmes sont conçus pour soutenir leur développement positif, leurs capacités uniques, leurs talents et leur créativité.

METTRE LES ADOLESCENTS À LA DIRECTION :

nous ne voyons pas les adolescents seulement comme les bénéficiaires de l'aide ; ils sont aussi nos partenaires dans l'action humanitaire. Nous déployons des efforts spécifiques pour garantir que les filles adolescentes puissent faire entendre leur voix, participer effectivement à l'action humanitaire et la diriger, en toute sécurité.

TRANSFORMATION EN MATIÈRE DE GENRE :

nous nous engageons pour promouvoir l'égalité des sexes et les droits et l'inclusion des filles. Notre action humanitaire à court terme devrait être sensible au genre, c.à.d. répondre aux besoins spécifiques des adolescents liés au sexe, à l'âge et au handicap, alors que notre programmation pluriannuelle vise à un changement inclusif et transformateur en matière de genre, en luttant contre les causes profondes des inégalités entre les sexes, en s'attaquant aux normes de genre préjudiciables et en favorisant la réalisation de droits égaux pour les filles (adolescentes) et les jeunes femmes.

APPROCHE DU CYCLE DE VIE :

nous reconnaissons que l'adolescence est une époque de transition cruciale entre l'enfance et le début de l'âge adulte. Nos programmes s'efforcent de satisfaire les besoins et les capacités de développement des adolescents des différentes tranches d'âge, et de soutenir leur transition saine jusqu'à l'âge adulte.

TRAVAILLER À TOUS LES NIVEAUX :

nous travaillons à tous les niveaux et transversalement pour soutenir les adolescents affectés par une crise. Notre action humanitaire vise tant les adolescents que les personnes et les systèmes qui les entourent, tels que les parents, les familles, les pairs, les communautés, les prestataires de service et les acteurs responsables gouvernementaux.

UNE ACTION FONDÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LES PRINCIPES :

nos programmes humanitaires encouragent une approche fondée sur les droits de l'homme, tout en respectant des principes humanitaires. Nous favorisons la protection et l'inclusion des adolescents et des communautés les plus affectés, quels que soient leur statut ou leur historique.

DURABILITÉ :

nos programmes humanitaires ont pour but de contribuer à la durabilité en réduisant notre empreinte environnementale et – particulièrement dans les programmes pluriannuels – en promouvant l'égalité sociale et de genre et la résilience économique.

ÉVALUATION ET ANALYSE DES BESOINS

L'évaluation des besoins des adolescents affectés, et particulièrement des filles adolescentes, est un aspect crucial de la réponse humanitaire. Durant l'évaluation et l'analyse des besoins, nous essayons de comprendre l'impact de la crise sur les adolescents, afin de construire une base de données pour mieux cibler notre réponse. Nous répondons aux questions suivantes :

- **Quels sont les groupes d'adolescents et/ou de filles adolescentes les plus affectés par la crise ?**
- **Quels sont les besoins, les risques, les vulnérabilités, les capacités et les priorités des adolescentes à risque, particulièrement des filles ?**
- **Quels services et quel soutien devraient être fournis pour répondre aux besoins des adolescents, particulièrement des filles ?**

ÉTAPE 1. DÉFINIR CE QUE NOUS DEVONS SAVOIR

Différents types d'évaluation des besoins sont possibles, selon le stade de l'urgence ou de la crise, allant des évaluations rapides à des évaluations plus détaillées. La première étape de toute évaluation consiste à définir ce que nous devons savoir sur la population affectée, et en particulier sur les adolescents.



L'Outil 1 – Cadre d'évaluation préliminaire des adolescents donne un aperçu des éléments d'information clés à collecter sur la situation des adolescents. Ce cadre d'évaluation peut servir de référence au moment de la collecte et de l'examen des informations lors d'une étude documentaire ou au moment de la prise de décisions sur les informations à collecter lors d'une évaluation (rapide) des besoins.



L'objectif du Cadre d'évaluation préliminaire des adolescents n'est pas de répondre à tous les éléments d'information ; on a rarement besoin d'informations approfondies sur tous les sujets mentionnés. Quand le temps et les ressources sont limités, choisissez seulement les éléments d'information essentiels pour la prise de décisions et la planification stratégique de la réponse.

NIVEAU	CE QUE NOUS DEVONS SAVOIR
<p>ADOLESCENTS Donnés démographiques de base, bien-être et adaptation, besoins fondamentaux, accès à des services, espoirs et aspirations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Données de la population adolescente : sexe, âge, handicap, éducation, état matrimonial, accompagnement, situation de famille, situation de travail et autres données pertinentes sur la population adolescente. • Accès des adolescents et de leurs familles aux besoins fondamentaux, et comment cela affecte les filles et les autres adolescents à risque. • Besoins en et accès aux informations et services liés à : <ul style="list-style-type: none"> - la protection : sécurité et risques de violence (basée sur le genre), maltraitance, négligence et exploitation - le soutien psychosocial - l'éducation - la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) - la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) - les ressources économiques et l'autonomisation économique des jeunes (YEE) • Mobilité, prise de décisions et participation des filles adolescentes • Opinions et attentes des adolescents sur leurs propres rôle et responsabilités spécifiques au genre (aujourd'hui et à l'avenir) • Espoirs et aspirations des adolescents pour eux-mêmes et pour leur communauté
<p>FAMILLE ET RELATIONS Relations avec les parents, la famille et les partenaires intimes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Protection parentale et relation entre les adolescents et les parents • Opinions et attentes des parents sur les rôles et les responsabilités des adolescents spécifiques au genre (aujourd'hui et à l'avenir) • Opinions et attentes des partenaires/maris/belle-famille sur le rôle et les responsabilités des filles (mariées) (aujourd'hui et à l'avenir) • Niveaux de l'accès des familles aux besoins fondamentaux, aux moyens de subsistance et au soutien
<p>COMMUNAUTÉ Réseaux, groupes, services, environnements, normes sociales et pratiques culturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilités et capacités dans les relations avec les pairs • Organisation communautaire et cohésion sociale, y compris la participation des adolescents/des filles et des femmes • Normes sociales et de genre et pratiques culturelles qui renforcent la domination masculine sur les femmes, la domination parentale sur les enfants/les adolescents, etc. • Présence et portée des services communautaires, y compris la mobilisation
<p>PRESTATAIRES DE SERVICES ET ENVIRONNEMENT FAVORABLE Politiques, lois, normes, changements sociaux et géographiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité, capacité et qualité des services (humanitaires) • Disponibilité et accessibilité des services d'informations, de communications et technologiques • Travail et capacité de Plan International et des partenaires, applicables à un programme potentiel spécifique aux adolescents • Travail et capacité d'autres acteurs, applicables à un programme potentiel spécifique aux adolescents • Politiques, lois (coutumières) et structures de gouvernance/leadership relatives à l'éducation, au genre, à la protection, au travail, à l'identité et l'enregistrement, à la liberté de mouvement (réfugiés, personnes déplacées), etc. • Risques de conflit, catastrophes naturelles, etc., qui peuvent causer une crise, un conflit, des déplacements, etc.



Action clé : mener une étude documentaire



Avant de collecter toutes données primaires, examinez les informations existantes et déterminez celles qui manquent encore. L'examen des données secondaires est une étape importante des évaluations des besoins, pour limiter la charge de la collecte de données sur les personnes affectées, y compris les adolescents. Utilisez l'Outil 1 – Cadre d'évaluation préliminaire des adolescents pour examiner les données disponibles. Assurez que les données collectées durant l'étude documentaire sont autant que possible organisées conformément à des tranches d'âge adéquates (10-14 ans ; 15-17 ans, 18-19 ans) et ventilées selon le sexe, le handicap et d'autres facteurs de diversité.

Considérez les sources d'informations suivantes :

- Rapports d'Évaluations rapides des besoins (ERB) existants
- Évaluation multisectorielle initiale rapide (MIRA)
- Évaluation des besoins spécifique à un secteur/ un cluster
- Évaluations ou analyses de genre existantes
- Aperçus des besoins humanitaires
- Plans de réponse humanitaires
- Analyses du contexte national ou régional
- Données nationales et/ou locales sur la population adolescente
- Cadres de politique et légaux
- Évaluations et recherches
- Données tirées du suivi de la réponse en cours
- Bases de référence du projet, rapports de suivi et/ou d'évaluation
- Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS)



Dans l'idéal, une étude documentaire est initiée durant la phase de la préparation aux catastrophes. Durant l'intervention, mettez régulièrement à jour l'étude documentaire au fur et à mesure que de nouvelles données et informations sont disponibles.



Action clé : coordination avec d'autres parties prenantes

Travaillez avec des partenaires et des mécanismes de coordination inter-agences pour coordonner l'évaluation des besoins. Établissez toujours des contacts avec d'autres acteurs pour savoir quelles sont les informations qu'ils pourraient détenir sur la situation des adolescents et, si cela est possible et approprié, proposez de mener ensemble l'évaluation et l'analyse.

Durant l'évaluation des besoins et l'analyse de la situation, la coordination peut porter sur :

- L'exécution conjointe de l'étude documentaire et l'analyse des données secondaires sur la situation des adolescents
- L'exécution conjointe de la cartographie des besoins et des capacités de réponse disponibles
- La planification pour des évaluations et une collecte de données inter-agences
- L'intégration des considérations de sexe, d'âge, de handicap et autres considérations clés de diversité dans la collecte de données
- Le plaidoyer en faveur d'une représentation égale des adolescents dans les efforts de collecte de données
- La planification de l'analyse commune des données primaires et secondaires
- La diffusion des conclusions de l'évaluation aux clusters/secteurs pertinents et au gouvernement
- La validation des conclusions avec les adolescents et les autres parties prenantes dans les communautés affectées



ÉTAPE ACHEVÉE : DÉFINIR LES BESOINS EN INFORMATIONS

Nous savons quelles sont les informations disponibles et quelles données doivent être collectées

ÉTAPE 2. IDENTIFIER LES ADOLESCENTS À RISQUE

Les adolescents ne forment pas un groupe homogène ; ils peuvent avoir des expériences diverses dues à leur situation familiale, leur éducation, leur état sanitaire et d'autres circonstances de vie. L'évaluation et l'analyse des besoins consistent donc à voir quels sont les groupes d'adolescents le plus à risque et qu'il faudrait consulter sur leurs besoins. Cette étape est indispensable, même si on vise seulement des filles adolescentes ou des garçons adolescents. Tenez aussi compte d'autres facteurs qui chevauchent le genre et l'âge et augmentent la vulnérabilité.

Les adolescents à risque incluent habituellement :

- les adolescents de 10-14 ans
- les adolescents plus âgés (15-17 ans ou 15-19 ans)
- les adolescents déscolarisés
- ceux impliqués dans le travail des enfants et les pires formes de travail des enfants (PFTE)
- les adolescents qui sont fiancés, mariés, divorcés, veufs/veuves ou abandonnés (ou à risque)
- les adolescents ayant la charge d'enfants
- les adolescents vivant avec un handicap
- les adolescents qui sont déplacés, en déplacement ou qui manquent de protection appropriée
- les adolescents séparés de leur famille, non accompagnés ou orphelins
- les adolescents qui s'identifient en tant que LGBTIQ+
- les adolescents vivant avec le VIH/sida et d'autres maladies chroniques
- les adolescents (préalablement) associés à des groupes et forces armés
- les adolescents avec d'autres problèmes de protection tels que l'expérience de la violence (basée sur le genre), la maltraitance, la négligence, l'exploitation, l'apatridie, etc.



Les filles adolescentes, parce qu'elles sont jeunes et sont des femmes, sont disproportionnellement affectées par les urgences et les crises. Elles devraient donc être considérées comme un groupe cible prioritaire dans l'action humanitaire. Comme leurs expériences pourraient être diverses, l'important est de définir des groupes spécifiques de filles dans la population élargie des filles adolescentes ayant besoin d'une attention spécifique. Ces groupes incluent couramment :

- les filles adolescentes âgées de 10-14 ans
- les filles adolescentes plus âgées (15-17 ans ou 15-19 ans)
- les filles fiancées, mariées, divorcées, veuves ou abandonnées
- les filles enceintes, les filles allaitantes, les mères adolescentes
- les survivantes de la violence sexuelle et basée sur le genre
- les travailleuses domestiques
- les filles victimes d'exploitation sexuelle



Action clé : développer un Profil des adolescents

Créer un « Profil des adolescents » démographique sur combien d'adolescents (10-19 ans) composent la population affectée, en les ventilant selon le sexe, l'âge, le handicap et d'autres facteurs de diversité et de vulnérabilité, tels que l'abandon scolaire, le mariage d'enfants ou la grossesse précoce. Ce profil permet de prioriser et de cibler les adolescents qui partagent ces vulnérabilités en vue d'une consultation et d'une assistance ultérieure¹⁰.

Dans de nombreuses situations de crise cependant, les données sur la population adolescente peuvent être difficiles à trouver ou inexistantes. Selon la phase de l'urgence, différentes approches peuvent être utilisées pour collecter ces données :



Dans les réponses à des situations d'urgence soudaine, ou quand le temps et les ressources sont limités, les programmes en cours, une étude documentaire et/ou des évaluations rapides des besoins peuvent apporter suffisamment d'informations pour identifier les (premiers) groupes d'adolescents considérés comme les plus vulnérables avant et/ou durant l'urgence ou la crise. S'il n'existe pas de données, consultez (à distance) les organisations (partenaires) locales au sujet des vulnérabilités et des capacités parmi les adolescents affectés par la crise.



Important: les lacunes dans les données concernant la population adolescente sont courantes. Quand des informations essentielles manquent, utilisez les données existantes pour effectuer le ciblage *initial*, pour que l'action humanitaire ne soit pas retardée. Ajustez ou élargissez les critères de ciblage à mesure que les informations disponibles sont plus nombreuses ou quand la situation change.

Quand du temps et des ressources sont disponibles, collectez de nouvelles données dans les communautés ciblées en conduisant une enquête auprès des ménages. Collectez les données manquantes sur la population auprès d'un échantillon de population adolescente ciblée, en incluant le sexe, l'âge, le handicap, l'éducation, l'état matrimonial, le statut de procréation et d'autres facteurs adéquats. Au niveau de la communauté, ces données créent un « Profil des adolescents » qui met en relief les vulnérabilités et les capacités existantes dans la population adolescente, ce qui à son tour peut constituer la base d'une conception de programmes plus intentionnelle et plus spécifique aux adolescents¹¹.



L'Outil 3 – Profil des adolescents¹² fournit une orientation et des exemples de questions d'enquête pouvant être adaptés à un contexte de crise spécifique.

Alors que la collecte de données sur les ménages peut exiger du temps et des ressources, l'expérience montre que les visites de porte à porte permettent aux équipes de l'intervention de mieux comprendre comment et où vivent les adolescents difficiles à atteindre. Le personnel de terrain qui a une meilleure compréhension de son groupe cible (ses groupes cibles) saura mieux identifier et mobiliser les adolescents pour des services de soutien ou des activités.

Alors que les données démographiques de base composant un Profil des adolescents peuvent aider à identifier **qui** est à risque, elles n'analysent pas en profondeur **pourquoi** ces vulnérabilités existent et **comment** elles impactent les adolescents. Pour l'étudier, il faudrait collecter des données qualitatives supplémentaires, si possible par des consultations directes avec les adolescents (cf. l'étape 3).

Profil des adolescents : facteurs de vulnérabilité et de capacité

Profil des adolescents			
Âge	Données démographiques sur des âges ou des tranches d'âge spécifiques, par ex. 10-14 ans ; 15-17 ans ; 18-24 ans	Situation de travail	Travaille ; ne travaille pas ; type de travail ; horaires de travail
Sexe	Féminin, masculin (facultativement, identités de genre non binaires)	État matrimonial	Célibataire ; marié(e) ; divorcé(e)
Santé	Déficience, problèmes de santé, type et niveau de fonctionnement	Statut de procréation	Sans enfants ; avec enfants ; enceinte
Localité / statut	Zone d'habitation ; statut de migrant, de réfugié ou de déplacé	Ressources économiques	Accès à des ressources économiques ou des moyens de subsistance propres
Éducation	Scolarisé ; non scolarisé ; degré d'éducation	Accès à des soins de santé	Accès à des soins de santé, notamment à des informations et services SDR
Situation de l'accompagnement	Avec les deux parents ; avec un seul parent ; séparé : non accompagné ; avec époux (épouse) ; grande famille		



Il est recommandé de collecter des données dans la population adolescente au sens large et de développer un Profil des adolescents sur tous les adolescents, même quand les filles sont le groupe cible prioritaire. Les données sur la population adolescente au sens large ne sont pas seulement meilleures pour comparer les filles adolescentes avec d'autres groupes, elles peuvent aussi aider à identifier d'autres groupes d'adolescents à risque, y compris, sans s'y limiter : les garçons et les adolescents avec une identité de genre non binaire, un handicap ou un statut de déplacement.



Action clé : mener une évaluation de la sauvegarde

Avant de commencer toute collecte de données avec des adolescents, convenez de procédures (inter-agences) pour la collecte de données et d'autres activités impliquant un contact direct avec les adolescents durant l'évaluation des besoins. Envisagez les actions suivantes :



- Menez une **Évaluation des risques de sauvegarde** pour évaluer les risques potentiels de sauvegarde liés à la collecte de données ou à une autre activité avec des adolescents durant l'évaluation des besoins, et atténuez ces risques avant l'interaction avec des adolescents. Utilisez : **Outil 2 – Évaluation des risques de sauvegarde** ou un outil d'évaluation de risques utilisé localement.
- Assurez que tout le personnel et les autres acteurs participant à la collecte de données ont reçu une formation sur la Politique de Plan International pour la sauvegarde des enfants et des jeunes, sur le Code de conduite, sur la PEAS et sur d'autres politiques (inter-agences) afférentes, et qu'ils savent comment répondre à et signaler la violence et l'inconduite à l'encontre des adolescents et des populations affectées.
- Obtenez le consentement et l'accord éclairé des adolescents et de leurs parents avant la collecte des données primaires, y compris les enquêtes ou les consultations.
- Désignez un ou plusieurs membres du personnel dotés d'une formation comme point(s) focal(focaux) de la sauvegarde, capable(s) de répondre à tous problèmes de sauvegarde ou de protection de l'enfance identifiés durant les évaluations des besoins.
- Quand vous faites participer les adolescents en tant que collecteurs de données, veillez à ce qu'ils connaissent la politique de sauvegarde, et qu'ils soient accompagnés par un membre du personnel en tant que point focal de la sauvegarde.
- Quand vous consultez des groupes d'adolescents à risque, assurez que leur sélection pour la consultation ne leur cause pas de préjudice, de discrimination ou d'exclusion supplémentaires, et qu'elle est faite avec respect et dans la transparence.



ÉTAPE ACHEVÉE : CIBLAGE

Nous comprenons qui est à risque et qui nous devrions cibler

ÉTAPE 3. TENIR DES CONSULTATIONS AVEC LES ADOLESCENTS

Une fois que nous savons quels sont les adolescents qui sont le plus vraisemblablement à risque, l'important est de comprendre leurs besoins et leurs priorités pour concevoir la réponse appropriée. La compréhension des obstacles spécifiques que les filles rencontrent peut aider à concevoir les stratégies d'une programmation sensible au genre et transformative en matière de genre.

Lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité, tenez des consultations directement avec les adolescents. La participation n'est pas seulement un droit des adolescents, c'est grâce aux opinions des adolescents que les réponses sont plus adéquates ; de plus, les adolescents savent souvent mieux quels sont leurs besoins et comment il est possible de prendre ceux-ci en main. L'expérience montre qu'en ne s'engageant pas auprès des adolescentes à risque,

particulièrement des filles, on en vient souvent à des suppositions incorrectes qui limiteront la portée et l'impact du programme.

Les adolescents qui participent à des consultations peuvent en tirer un sens de contrôle de la situation et de capacité d'action pour contribuer à leur propre rétablissement. Par ce processus, les adolescents peuvent aussi accéder aux informations qu'ils sont en droit d'avoir, et être aidés pour entreprendre leur propre action, en vue de revendiquer leurs droits.

Les consultations avec les adolescents peuvent être exécutées en tant que partie de l'évaluation des besoins dans la première phase de la réponse, et plus tard durant la mise en œuvre du programme. Selon l'étape de l'urgence ou de la crise, décidez de tenir une consultation rapide ou une consultation plus détaillée.



Action clé : identifier les questions et les sujets de la consultation

Utilisez les lacunes dans les informations pour identifier les questions de l'évaluation et les sujets de la consultation. En général, les consultations portent sur :

- **l'identification des besoins, des risques et des priorités des adolescents** : examinez les expériences des adolescents, en particulier les besoins, les risques, les priorités et/ou leurs idées sur les lacunes dans la réponse humanitaire, et/ou :
- **la conception d'activités de programme avec les adolescents** : faites participer les adolescents à l'identification, à la priorisation et à la structuration des activités de programme conformément à leurs besoins et leurs intérêts, y compris les décisions sur le moment, le lieu et/ou le contenu des activités de réponse planifiées ou en cours.



Utilisez l'**Outil 1 – Cadre d'évaluation préliminaire des adolescents** pour sélectionner les sujets et les questions pertinentes auxquelles les consultations doivent répondre – adaptez et contextualisez les questions selon les besoins.



Important : veillez à ce que les consultations restent concises, en choisissant un nombre limité de sujets et de questions. Plus la collecte de données sera ample, plus il sera difficile d'analyser et de transmettre des informations de qualité. Planifiez plutôt les consultations avec les groupes d'adolescents (de filles) de bonne heure dans la réponse, puis renouvelez périodiquement ces consultations au cours de la mise en œuvre, ce qui permettra de suivre la situation.



Action clé : sélectionnez des participants pour la consultation

Décidez quels sont les adolescents qui participeront aux consultations, en vous fondant sur les groupes d'adolescents à risque et les sujets de consultation identifiés. Créez des groupes selon les tranches d'âge localement applicables, pour générer des données ventilées par sexe et par âge. Les tranches d'âge ci-dessous suivent les étapes du développement, avec le début de l'adolescence (10-14 ans), le milieu de l'adolescence (15-17 ans) et la fin de l'adolescence/le début de l'âge adulte (18-24 ans) :

- les filles adolescentes âgées de 10-14 ans
- les filles adolescentes plus âgées (15-17 ans)
- les garçons adolescents âgés de 10-14 ans
- les garçons adolescents plus âgés (15-17 ans)
- si applicable : les jeunes femmes (18-24 ans)
- si applicable : les jeunes hommes (18-24 ans)

Décidez s'il est souhaitable de tenir des consultations dans des groupes séparés d'adolescents aux caractéristiques spécifiques. Par exemple, des consultations séparées avec les filles mariées, les jeunes mères ou les adolescents non accompagnés. L'important est cependant de « ne causer aucun préjudice » et de veiller à ce que les consultations séparées n'entraînent pas une stigmatisation.



Important: en tenant des consultations avec des groupes à risque, veillez à ce qu'elles ne conduisent jamais à une stigmatisation ou à une stéréotypisation. Pour cette raison, n'allez jamais activement à la recherche de survivants de la VSBG pour des consultations de groupe. La confidentialité des survivants de la VBG doit être protégée en permanence.

Dans la mesure du possible, consultez aussi les parents et les tuteurs des adolescents, ainsi que d'autres personnes influentes tels que les maris, les employeurs ou les chefs de communauté, pour savoir s'ils partagent et soutiennent les besoins et les priorités des adolescents. La compréhension des perspectives et des rôles de ceux qui influencent la vie des adolescents, en particulier des filles, permet d'élaborer des stratégies efficaces pour soutenir les priorités des adolescents.



Important : quand les consultations directes avec des adolescents sont impossibles, trouvez d'autres moyens de collecter des informations. Par exemple :

- Tenez des consultations avec des organisations locales dont les programmes en cours sont centrés sur ou incluent de nombreux adolescents ; ou avec des agences accédant aux parents et aux personnes influentes de la communauté ;
- Ménagez une certaine souplesse dans les nouveaux programmes, pour continuer à façonner ou concevoir les activités avec les adolescents durant la phase de la mise en œuvre.



Action clé : sélectionner les outils

Selon l'objectif de la consultation, choisissez des outils de consultation adéquats permettant de collecter les informations souhaitées. Par exemple, si la consultation vise à comprendre l'impact de la crise sur des risques de protection perçus pour les adolescents, la Cartographie des risques et des ressources ou la Cartographie corporelle peuvent être des outils utiles à appliquer.

Le choix des outils dépendra de la phase de l'urgence et du temps et des ressources disponibles :

Dans les réponses aux situations d'urgence soudaine, ou quand le temps, l'accès et les ressources sont limités, les Entretiens de groupes focalisés (FGD) ou les Entretiens avec des informateurs clés (à distance), de courte durée, peuvent être le moyen le plus rapide et le plus facile de tenir des consultations avec des adolescents.

Quand du temps, un accès et des ressources sont disponibles, sélectionnez un ou plusieurs outils participatifs qui permettent aux adolescents d'examiner, de coopérer et de discuter divers sujets, par exemple une Activité de projection.

Le tableau ci-dessous présente une sélection d'outils participatifs adaptés aux adolescents, applicables dans les consultations avec les adolescents. Comme ce sont des outils qualitatifs, ils peuvent être utilisés avec les adolescents des différentes tranches d'âge (10-14 ans et 15-19 ans), pour autant que les instructions et les questions de la consultation soient adaptées à l'âge et à la capacité des adolescents. Les outils peuvent être utilisés en tant qu'exercices isolés ou en combinaison avec d'autres outils d'évaluation.

Notez que cette liste n'est pas exhaustive ; d'autres outils localement disponibles peuvent être utilisés, si nécessaire.

Outils de consultation adaptés aux adolescents

Outils de consultation adaptés aux adolescents		
Nom	But de l'outil	Outil
Entretiens de groupes focalisés (FGD)	Examiner les idées des adolescents sur un ou plusieurs sujets. Les FGD conviennent en tant que méthodologie d'évaluation rapide ou quand le temps est limité.	Outil 4 - Guide pour la consultation avec les adolescents Outil 5 – Formulaire de rapport sur la consultation avec les adolescents MHM Rapid Assessment guide de Plan International (2019)
Cartographie des risques et des ressources	Identifier les risques et les ressources, notamment les lieux de sécurité et d'insécurité dans la communauté, dans la perspective d'adolescents de différents âges.	Ces outils sont disponibles dans Évaluations multirisques axées sur les enfants : Guide pratique et outils de Plan International (2018)
Marche transversale	Identifier ce que les adolescents ressentent comme des risques et des ressources protectrices dans la communauté, notamment à l'école, aux marchés, à la maison et dans les espaces communautaires.	Disponible en anglais, français et espagnol sur Planet
Cartographie corporelle	Examiner comment un événement ou une situation spécifiques affectent les expériences, les pensées et les sentiments des adolescents	
Un jour dans la vie d'un/d'une jeune	Décrire la routine quotidienne des adolescents, et comment leurs activités et leurs rôles (de genre) ont changé après la crise.	Outil 6 – Un jour dans la vie d'un/d'une jeune
Activité de projection	Examiner les espoirs et les aspirations des adolescents pour leur avenir, et identifier tant les facteurs favorables que les obstacles pour atteindre ces objectifs.	Outil 7 – Activité de projection
Classement des préférences	Prioriser les problèmes, et aussi les solutions et les capacités favorables pour surmonter les défis identifiés. Le classement des préférences peut également être utilisé pour prioriser des activités programmatiques.	Outil 8 – Classement des préférences
Analyse de l'arbre à problèmes	Examiner les causes et les conséquences (fondamentales) interconnectées d'une question ou d'un problème spécifique, telles que le mariage d'enfants.	Outil 9 – Analyse de l'arbre à problèmes
Analyse des parties prenantes	Identifier les parties prenantes clés, leur pouvoir et leur intérêt en relation avec les besoins ou les problèmes identifiés.	Outil 10 – Analyse des parties prenantes
Cartographie des services	Identifier quels sont les services formels et informels disponibles et accessibles pour les adolescents dans leur communauté, qui y est éligible et où et comment il est possible d'accéder à ces services.	Outil 11 – Cartographie des services
Étoile d'autonomisation des filles	Faire le suivi de la perception des filles des opportunités dans leurs vies.	Les instructions pour cet outil sont disponibles sur Planet Disponible en anglais, français et espagnol.
Renforcement des ressources	Identifier les ressources et les services en matière d'informations, sociaux et économiques auxquels les adolescents de différents âges devraient pouvoir accéder.	Les instructions pour cet outil sont disponibles dans l' Asset Building Exercise (2015) du Population Council



Action clé : se préparer pour les consultations



Utilisez les orientations proposées dans l'**Outil 4 – Guide pour la consultation avec les adolescents**, afin de planifier les consultations avec les adolescents et choisir les questions de la consultation. S'il est possible de le faire en toute sécurité, formez les adolescents à devenir collecteurs de données ou assistants dans les consultations. Un exercice d'autonomisation pour les adolescents consiste à tenir des consultations avec des pairs, et à élaborer des priorités convertibles en actions.



LES RÈGLES D'OR DE LA CONSULTATION AVEC LES FILLES ADOLESCENTES

- Penser au porte à porte pour inciter les filles retenues à la maison à participer aux consultations.
- Informer les parents et les tuteurs des filles adolescentes de l'objectif, du lieu et de la durée de l'évaluation, et demander leur permission avant d'inviter les filles.
- Penser aux limites qui se posent à l'échantillon de filles adolescentes, parce qu'elles ont souvent une liberté de mouvement restreinte, et que leur participation aux activités humanitaires est limitée. Si nécessaire, collaborer avec des organisations dont le programme existant se focalise sur ou inclut un nombre important de filles adolescentes, ou qui ont accès aux parents et aux personnes influentes de la communauté.
- Tenir compte de l'équilibre entre les sexes parmi les collecteurs/évaluateurs ; les filles sont souvent plus à l'aise quand elles parlent avec des membres du personnel féminines.
- Si nécessaire, faire participer des membres ou des chefs de la communauté qui sont des femmes, pour qu'elles mobilisent les filles adolescentes et accompagnent les membres du personnel durant les consultations avec les adolescentes à risque.
- Exécuter régulièrement des évaluations des risques/des vérifications de la sécurité avec les filles, afin d'identifier et de faire le suivi des risques existants pour la sécurité et la sûreté – utiliser les conclusions pour le travail (local) de plaidoyer.
- Encouragez les consultations périodiques avec des filles adolescentes ; les données peuvent rendre visible les problèmes auxquels les filles sont confrontées, et aider à réaliser une programmation plus dédiée, afin de traiter les risques et les obstacles que les filles rencontrent.

Resources:

- The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action and the Women's Refugee Commission. 2023. [Toolkit for Engaging Adolescents in Child Protection and Cash and Voucher Assistance Monitoring and Evaluation.](#)
- Plan International. 2016. [Child Protection in Emergencies Programme Impact, Accountability and Learning toolkit.](#)
- Plan International. 2018. [Child-Centred Multi-Risk Assessments: Field Guide and Toolkit.](#)
- The Girl Effect. 2013. [Girl Consultation Research Toolkit.](#)
- The Girl Hub. [The Insights Toolkit.](#)
- Save the Children. 2004. [So You Want to Involve Children in Research? A toolkit supporting children's meaningful and ethical participation in research related to violence against children.](#)
- Word Vision International. 2019. [Child-led Research: From participating in research to leading it: addressing inequalities in decision-making.](#)



ÉTAPE ACHEVÉE : CONSULTATION

Nous avons désormais consulté les adolescents sur leurs besoins et leurs priorités.

ÉTAPE 4. ANALYSER LES BESOINS

L'analyse des besoins est le processus qui consiste à comprendre toute l'information collectée sur les vulnérabilités et les capacités des adolescents affectés et de leur communauté. Selon la phase de l'urgence et le temps disponible, l'analyse des besoins peut être rapide ou détaillée.

L'analyse des besoins inclut les étapes suivantes :

1) **Consolider les données** : rassembler toutes les données collectées, examiner ce qu'elles nous apprennent sur les adolescents (c.à.d. quelles sont les questions de l'évaluation qui ont trouvé une réponse) et quelles informations manquent toujours. Ventiler autant que possible les données selon le sexe, l'âge, le handicap et d'autres facteurs pertinents pour l'évaluation.

2) **Valider les conclusions** : réunir le personnel interne et externe pertinent, par exemple le personnel de programme de différents secteurs thématiques (par ex. Éducation, Protection de l'enfance, SDSR, Autonomisation économique des jeunes) ou de différentes fonctions (par ex. gestion, mobilisation de ressources, personnel de terrain, MEAL) pour valider les conclusions et comparer différentes sources (triangulation). Faire participer les partenaires et les agences homologues, si nécessaire. Si cela est possible et approprié, faire participer directement les adolescents, particulièrement les filles, à la validation des conclusions.

3) **Prioriser les questions clés** : en se fondant sur l'étendue, la gravité et l'urgence des besoins identifiés, convenir les questions clés qui doivent être priorisées dans la réponse. Assurer que les questions prioritaires reflètent les besoins liés au genre et à l'âge, telles que les priorités pour les adolescentes des différentes tranches d'âge. Le cas échéant, identifier les causes fondamentales qui doivent être prises en main pour développer un programme transformateur en matière de genre.

L'analyse des besoins est utilisée dans la planification ou la conception du programme de réponse à l'urgence (Étape 5). Au niveau inter-agences, l'analyse des besoins contribue à élaborer un aperçu des besoins humanitaires et à la planification consécutive de la réponse.



ÉTAPE ACHEVÉE : ANALYSE DES BESOINS

Nous avons élaboré un aperçu des besoins.

CONCEPTION DE LA RÉPONSE ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La conception de la réponse et la planification stratégique partent d'une analyse des besoins, des capacités et des lacunes ou des contraintes existantes dans un contexte donné, en l'occurrence en portant une attention spécifique aux adolescents. Durant cette phase, nous répondons aux questions suivantes :

- **Quelle est la meilleure manière de traiter les besoins urgents des adolescents, particulièrement des filles ?**
- **Quelles sont les ressources dont nous avons besoin pour exécuter notre réponse ?**

ÉTAPE 5. CONCEVOIR UN PROGRAMME SPÉCIFIQUE AUX ADOLESCENTS

Bien qu'il existe de nombreuses manières de travailler avec les adolescents en situations de crise, ce guide se concentre spécialement sur la conception et la planification de programmes « spécifiques aux adolescents ».

Plan International définit la **programmation spécifique aux adolescents** comme « la conception et la mise en œuvre intentionnelles d'actions qui répondent aux besoins, priorités et capacités diverses et liés au genre et à l'âge que les adolescents ont identifié eux-mêmes, en accordant une attention particulière aux filles et aux adolescents à risque ».

La programmation spécifique aux adolescents fait plus que mettre en œuvre des activités (sectorielles) destinées aux adolescents dans un programme plus ample d'enfants ou de jeunes. Elle a pour vocation de *répondre* aux besoins holistiques des adolescents, et de prendre en main les questions – souvent complexes – qui affectent les filles adolescentes, ce qui nécessite un investissement, des ressources et une expertise dédiés. Qu'elle soit conçue comme une réponse à court terme ou comme une stratégie à long terme, la programmation spécifique aux adolescents devrait comporter les éléments suivants :

- Un but ou un objectif (des objectifs) particulier(s) à un contexte, articulé autour des besoins (humanitaires) et du bien-être des adolescents, et
- Un ensemble d'interventions et d'activités qui chevauchent divers secteurs afférents, et qui sont exécutées à différents niveaux, afin de répondre aux besoins liés au genre et à l'âge des adolescents à risque.



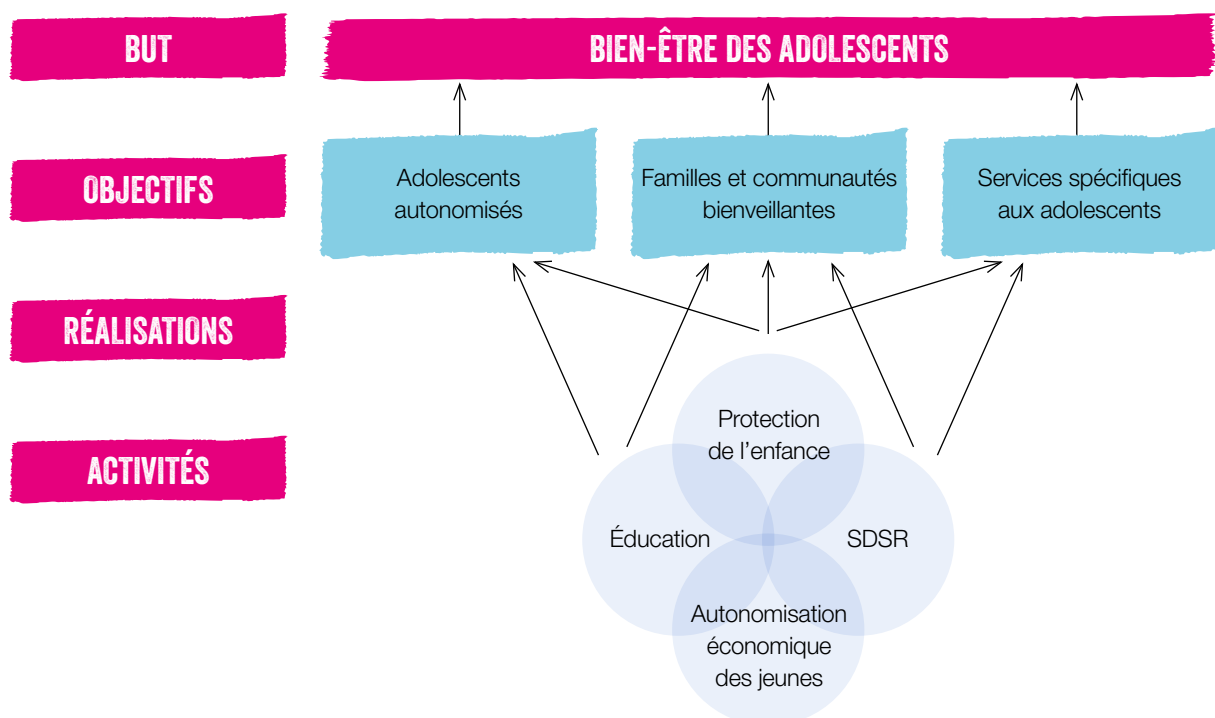
Tableau récapitulatif : caractéristiques de la programmation spécifique aux adolescents

Programmation spécifique aux adolescents

Approche	<ul style="list-style-type: none"> Un programme intentionnel, multisectoriel qui vise spécifiquement les adolescents et est conçu pour répondre à leurs besoins holistiques, liés au genre et à l'âge.
Objectifs et réalisations stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> Le but et/ou l'objectif (les objectifs) correspondent au bien-être des adolescents, mettent en relief des groupes spécifiques à risque et/ou prennent en main des questions spécifiques (par ex. comment prévenir et répondre au mariage d'enfants). Les réalisations reflètent le(s) changement(s) à différents niveaux (individu, famille/communauté, services et/ou société).
Données et indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Les données sont collectées d'après les tranches d'âge suivantes : 10-14 ans ; 15-17 ans ; et 18-19 ans (ou 18-24 ans). Les indicateurs mesurent l'évolution au niveau des adolescents. Les indicateurs et les cibles sont ventilés par sexe, âge et handicap (SADD) et reflètent d'autres facteurs de diversité pertinents.
Activités et interventions	<ul style="list-style-type: none"> Les interventions sont conçues pour répondre aux besoins holistiques des adolescents au lieu d'aborder les questions de manière fragmentée. Les activités chevauchent plusieurs secteurs (sont multisectorielles) et, si possible, sont exécutées de manière intégrée.
Exemples d'actions de programme spécifiques aux adolescents	<ul style="list-style-type: none"> Une évaluation (multisectorielle) des besoins est conduite pour identifier les besoins holistiques des adolescents. Les espaces sécurisés ont un espace dédié aux filles adolescentes conformément à un horaire fixé pour elles ; elles peuvent y accéder à divers services multisectoriels et y recevoir un soutien sur mesure. Les adolescentes mariées et les jeunes parents (14-17 ans) bénéficient d'un apprentissage adapté à leur âge et/ou d'activités génératrices de revenus et de compétences de vie ajustées à leurs besoins uniques.
Investissements exigés	<ul style="list-style-type: none"> Du temps et de l'attention consacrés à élaborer une conception de programme ou de stratégie intentionnelle. Pourrait nécessiter des ressources dédiées (financement, expertise, pourvoi en personnel).

Le caractère intentionnel et multisectoriel de la programmation spécifique aux adolescents accroît le potentiel pour réaliser une programmation intégrée, quand les activités ou les interventions chevauchant de multiples secteurs contribuent à des objectifs ou des buts communs.

Exemple illustratif de la manière dont un programme spécifique aux adolescents favorise une approche intégrée de la conception des programmes/stratégies



MODALITÉS DE PROGRAMMATION



Différentes modalités de programmation peuvent être appliquées pour prendre en main les besoins des adolescents ; elles vont du soutien individuel aux activités de groupe ; des interventions ciblées aux interventions élargies pour les enfants et les jeunes ; et du soutien direct aux adolescents au soutien indirect, en renforçant les systèmes de la famille, de la communauté et de la société au sens large.

L'aperçu ci-dessous classe les différentes modalités de la fourniture de programmes¹⁴.

Soutien direct, visant spécifiquement les adolescents :

- **Services de personne à personne ajustés aux besoins individuels des adolescents** (par ex. gestion de cas d'adolescents non accompagnés, aide à la santé mentale pour les jeunes mères).
- **Interventions de groupe conçues pour les adolescents** (par ex. formation professionnelle pour les filles mariées, activités de groupes de pairs pour les adolescentes, formations en compétences de vie ou éducation à la sexualité conçues pour les adolescents).

Soutien direct ne visant pas spécifiquement les adolescents :

- **Inclure les adolescents dans des activités centrées sur les enfants ou les jeunes** (par ex. inclure les adolescents dans des groupes ou des activités élargies pour les enfants (0-18 ans) ou les jeunes (15-24 ans)).
- **Inclure les adolescents dans des activités communautaires élargies** (par ex. inclure les adolescents dans des processus de sensibilisation communautaire ou de prise de décisions communautaire).

Soutien indirect :

- **Renforcer les systèmes et les services, afin de soutenir directement ou indirectement les besoins des adolescents** (soutenir des systèmes de référencement efficaces, renforcer les efforts communautaires de protection de l'enfance, soutenir la sensibilisation, les dialogues dans la communauté et les initiatives de renforcement des capacités).

Cette catégorisation ne vise pas à indiquer une préférence dans les manières de travailler avec les adolescents, mais elle permet de mieux comprendre la gamme des options disponibles pour les équipes qui conçoivent leurs programmes dans un contexte spécifique. Un programme efficace spécifique aux adolescents peut inclure un mélange de ces modalités, comme le montrent les « interventions clés » dans la Partie 3 de ce guide (Cadre du programme).



Action clé : Définir un but, des objectifs et des réalisations

Le meilleur moyen pour définir un but, un(des) objectif(s) et des réalisations pour une réponse est de l'entreprendre en collaboration entre les membres clés de l'équipe de réponse, les partenaires externes et d'autres parties prenantes afférentes. Impliquez les adolescents dans le processus de la conception du programme, si cela est sûr et pertinent.



Utilisez l'**Outil 12 - Cadre des résultats relatifs aux adolescents en situations de crise** en tant que référence pour formuler un but spécifique au contexte, et pour choisir les objectifs et/ou les réalisations stratégiques.

Cette étape est illustrée par un exemple. La conception du programme devrait toujours avoir pour base une analyse contextualisée des besoins.

1. Formuler le but

Le but reflète l'impact global (au plus haut niveau) auquel le programme, le projet ou la stratégie contribueront. Le but devrait avoir pour groupe cible les adolescents, et s'articuler autour du bien-être des adolescents et/ou des questions spécifiques à aborder (par ex. le mariage d'enfants).

Exemple : dans le contexte d'une réponse à une sécheresse à évolution lente, le but d'un programme spécifique aux adolescents, destiné à des adolescents de 10-17 ans, pourrait être formulé ainsi :

Les adolescents (10–17 ans) affectés par la sécheresse peuvent apprendre, diriger, décider et s'épanouir avant, pendant et après la crise, et les filles sont protégées contre le mariage d'enfants.

2. Sélectionner les objectifs

Les objectifs devraient refléter les grands changements (résultats) du programme, du projet ou de la stratégie. Le Cadre des résultats pour les adolescents en situations de crise a des objectifs pour chaque « niveau » auquel des changements peuvent avoir lieu : au niveau de l'individu, de la famille, de la communauté et de la société au sens large

Utilisez l'**Outil 12 – Cadre des résultats relatifs aux adolescents en situations de crise**, pour sélectionner un ou plusieurs objectifs pertinents qui reflètent les « niveaux » d'intervention prioritaires – contextualisez la formulation comme nécessaire :

- 1. Adolescents (individuels) :** « Les adolescents sont équipés de compétences positives, d'informations et de services renforçant leur autonomie, et les filles ont des opportunités égales de participer et diriger dans les crises et les situations fragiles »
- 2. Famille et communauté :** « Les adolescents vivent dans des familles et des communautés sécurisées et bienveillantes, où leurs besoins fondamentaux sont satisfaits ; les filles bénéficient de l'égalité des droits et des chances dans les crises et les situations fragiles ».
- 3. Services, politique et société :** « Les adolescents accèdent à des services spécifiques aux adolescents, et à des politiques et des lois inclusives qui favorisent leur survie et leur bien-être dans les crises et les situations fragiles ».

Exemple: dans le contexte d'une sécheresse à évolution lente, le plan de réponse de 12 mois priorise le soutien aux adolescents et à leur famille et communauté. On se focalise moins sur le renforcement des fournisseurs de services externes ou des systèmes humanitaires. Dans cette situation, deux objectifs possibles sont :

Objectif 1. Les adolescents, particulièrement les filles (mariées) sont équipés de compétences, d'informations et de services renforçant leur autonomie ; les filles ont des opportunités égales de participer et de diriger dans les crises et les situations fragiles.

Objectif 2. Les adolescents, particulièrement les filles (mariées), vivent dans des familles et des communautés sécurisées et bienveillantes, où leurs besoins fondamentaux sont satisfaits ; les filles bénéficient de l'égalité des droits et des chances.

3. Sélectionner les réalisations

De nombreux changements pourraient être nécessaires, en vue d'atteindre chaque objectif. Ces changements sont les réalisations. Les réalisations reflètent les changements concrets prévus à la fin du programme, du projet ou de la stratégie.

Passez en revue les neuf réalisations dans l'**Outil 12 – Cadre des résultats relatifs aux adolescents en situations de crise**, et sélectionnez les réalisations pertinentes qui reflètent les changements priorités – contextualisez si nécessaire :

Exemple : dans le contexte de la réponse à une sécheresse à évolution lente, le bureau national a une orientation stratégique centrée sur la protection de l'enfance, l'éducation et l'autonomisation économique des jeunes, et la sécurité alimentaire des familles et des communautés est une priorité urgente. Dans cette situation, les réalisations suivantes pourraient être sélectionnées :

Réalisations soutenant l'objectif 1 :

- 1.1 Les **adolescents**, particulièrement les filles (mariées), sont protégés contre la violence, la maltraitance, la négligence et l'exploitation ; les survivants accèdent à des services de protection de qualité et à un soutien psychologique.
- 1.2 Les **adolescents**, particulièrement les filles (mariées), accèdent à des possibilités d'apprentissage sécurisées et inclusives.
- 1.3 Les **adolescents**, particulièrement les filles (mariées), ont des compétences et la possibilité d'accéder à des moyens de subsistance.

Réalisations soutenant l'objectif 2 :

- 2.1 **Les parents et les familles** des adolescents à risque accèdent à la sécurité alimentaire et à d'autres services ; ils peuvent ainsi prendre en charge et protéger les adolescents, et empêcher le mariage d'enfants chez les filles.
- 2.2 **Les acteurs, les services et les réseaux communautaires** soutiennent les adolescents et les familles à risque ; ils mènent des actions communautaires promouvant l'égalité pour les filles.



Action clé : sélectionner des activités et des interventions afférentes

Une fois que le but, l'objectif et/ou les réalisations ont été définis et que les changements qui doivent se produire sont clairs, identifiez les activités et les interventions nécessaires pour parvenir à ces changements.

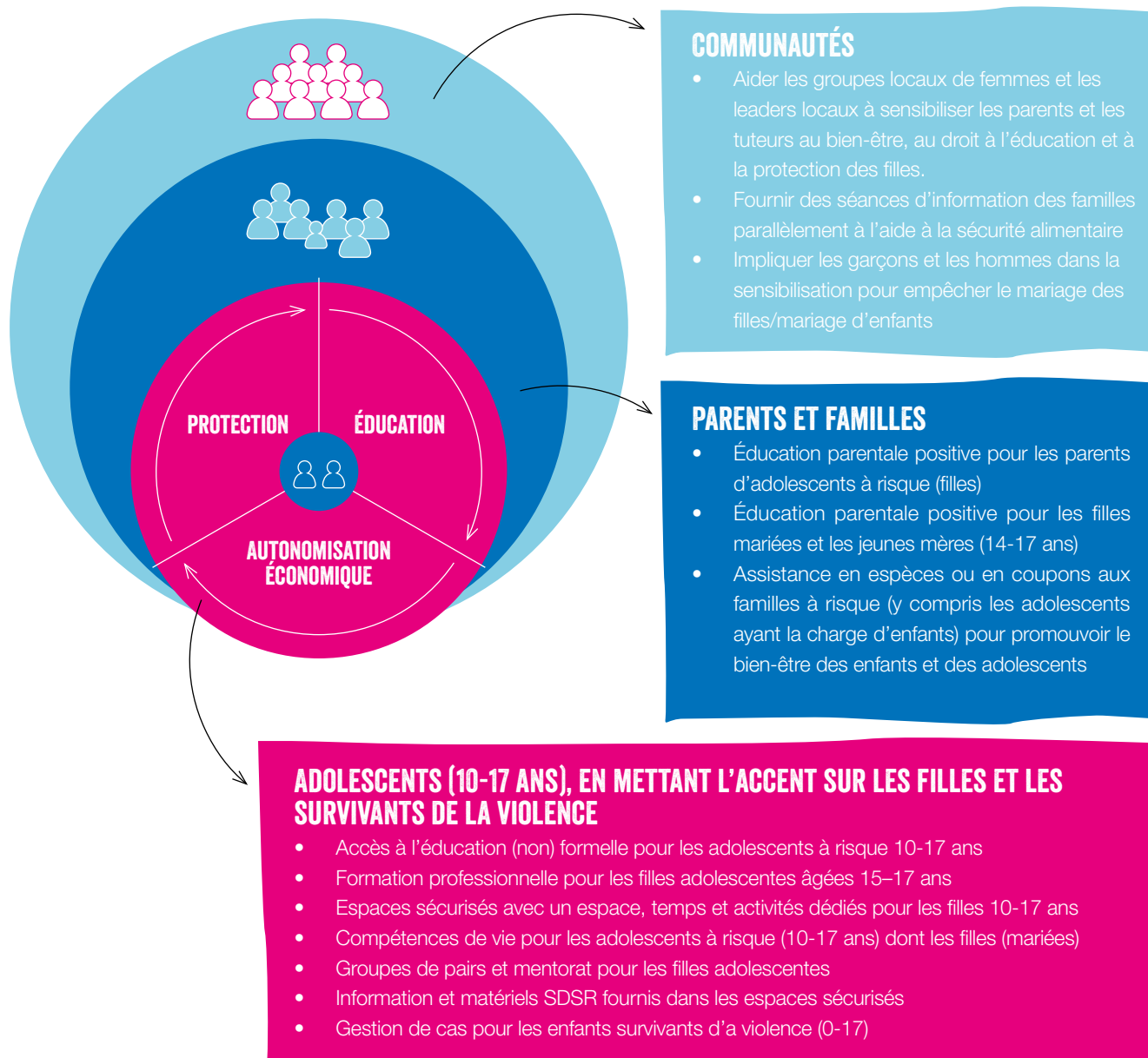
Un programme spécifique aux adolescents inclut des activités et des interventions qui répondent tant aux besoins (développementaux) des adolescents spécifiques à l'**âge** qu'aux besoins et obstacles spécifiques au **genre**. Dans les programmes pluriannuels avec des réalisations et des objectifs transformateurs en matière de genre, les activités et les interventions sélectionnées devraient aborder les **causes fondamentales** des problèmes identifiés.

Pour sélectionner des interventions clés, utilisez les deux ressources suivantes comme références :

- La liste des interventions clés dans le **Chapitre 3** de cette Boîte à outils.
- Le Manuel du programme d'intervention d'urgence de Plan International (2020).

Exemple : dans le contexte d'une réponse à une sécheresse de 12 mois, un nombre sélectionné d'activités a été identifié pour chacun des objectifs et des réalisations prioritaires. Des activités d'autres secteurs peuvent être intégrées pour répondre aux besoins urgents des adolescents.

Exemple illustratif de la manière dont un programme spécifique aux adolescents favorise une approche intégrée de la conception des programmes/stratégies



Évaluez toujours quelles sont les approches spécifiques et les modalités de programme exigées pour atteindre et inclure les adolescents les plus vulnérables. Si cela est possible et sûr, faites participer directement les adolescents, particulièrement les filles et les groupes à risque, ainsi que les personnes influentes, pour assurer que ces mesures sont incluses dans les activités et les interventions de la réponse.

Des conseils spécifiques pour concevoir des programmes avec et pour les filles adolescentes figurent ci-dessous :



RÈGLES D'OR DE LA PROGRAMMATION SPÉCIFIQUE AUX FILLES ADOLESCENTES

Nos expériences¹⁵ montrent que les approches suivantes aident à prendre en main les obstacles pour les filles et à accroître leur mobilité, leur accès à des services et leur bien-être général :

Mobilisation

- Effectuer une mobilisation ciblée pour les filles difficiles à atteindre, telles que les filles mariées et les jeunes mères.
- Faire participer des pairs de confiance ou des membres féminines de la communauté dans la sensibilisation et la mobilisation des filles à risque.

Temps, lieu, accessibilité

- Réduire les obstacles imposés par le temps et la distance à la fourniture de services aux filles adolescentes, en rapprochant l'éducation, les espaces sécurisés, les services de santé et d'autres installations essentielles des foyers des filles, par exemple en créant des services communautaires ou en déployant des équipes mobiles.
- Rendre l'environnement plus sécurisé pour les filles, en favorisant des tailles de groupes ou de classes appropriées, des latrines sécurisées et privées, et en garantissant une représentation équilibrée des deux sexes parmi les mentors, les facilitateurs ou les enseignants.
- Créer des espaces sécurisés réservés aux filles ou des périodes dédiées dans les espaces existants où les filles adolescentes peuvent se rencontrer, participer à des activités et bénéficier de services.
- Garantir que les activités de programme ne s'ajoutent pas à la charge de travail des filles.

Promouvoir le renforcement des compétences, le mentorat et le soutien entre pairs

- Promouvoir l'accès des filles aux activités de pairs, à des réseaux sociaux, au mentorat et à des modèles de rôle.
- Promouvoir l'apprentissage socio-émotionnel et d'autres compétences par les formations en compétences de vie, compétences professionnelles, l'éducation de pair à pair et les opportunités de leadership.
- Créer des opportunités pour que les filles contrôlent et prennent en main leurs propres besoins de protection, y compris par des groupes (de pairs), des comités ou des patrouilles de sécurité locaux, si applicable.
- Créer des opportunités pour que les filles soient économiquement autonomisées, en participant à des opportunités liées aux moyens de subsistance, en dirigeant une petite entreprise, et par leurs connaissances financières, par exemple.
- Soutenir la santé des filles par la fourniture d'informations et de matériels sur la SDR et la GSM ainsi que des informations et des services nutritionnels, en tant que composantes de programmes globaux.
- Créer des opportunités et de l'espace pour que les filles participent et dirigent, par exemple dans des comités ou des organismes de projet ou communautaires, soutenus par des actions visant à renforcer la confiance en soi, la prise de parole en public et les compétences de négociation des filles.

Ajuster les services aux filles mariées et aux jeunes mères

- Travailler pour empêcher ou retarder le mariage d'enfants en comprenant les vecteurs qui sous-tendent le mariage d'enfants dans le contexte donné, et en concevant des stratégies de changement comportemental et d'atténuation.
- Prendre en charge les besoins des filles adolescentes et des jeunes mères dans les espaces sécurisés et les programmes de protection, d'éducation, de santé et autres, en fournissant une garde d'enfants ou des services préscolaires, et en offrant un soutien supplémentaire, tel que des séances d'éducation parentale positive, une aide en articles non alimentaires (NFI) et des connaissances (financières).
- Augmenter l'accès à des services pour les filles adolescentes mariées et qui travaillent et aux jeunes mères, en ménageant un horaire et un lieu souples pour la fourniture de services et, si nécessaire, en assurant des services de garde d'enfants.

Prévenir et répondre à la violence (basée sur le genre)

- Faire participer les filles à la conception de stratégies pour lutter contre les normes (de genre) préjudiciables affectant les filles telles que le mariage d'enfants ou la E/MGF, et atténuer les risques connexes.
- Prévoir des mesures d'atténuation des risques de l'autonomisation (économique) des filles et des jeunes femmes en matière de VBG, par ex. les membres de la famille ou le partenaire qui recourent à la violence pour prendre les gains des femmes ou comme punition pour avoir transgressé les normes des rôles de genre traditionnels et la domination masculine.
- Soutenir des activités communautaires de cohésion sociale qui favorisent l'inclusion, réduisent le stigmate et prennent en main la discrimination envers les filles adolescentes, telles que les filles (préalablement) associées avec des forces et des groupes armés, les mères divorcées, abandonnées ou non mariées, et les filles vivant avec un handicap.
- Analyser et prendre en main les causes fondamentales de la VBG pour concevoir des stratégies de programme transformatrices en matière de genre.

Travail avec les garçons et les hommes

- Impliquer les garçons et les hommes, en tant que partenaires et alliés, pour promouvoir l'égalité des sexes et prendre en main la violence à l'encontre des filles et des femmes.
- Considérer et soutenir les besoins fondamentaux, la santé mentale, l'éducation et les besoins de moyens de subsistance des garçons adolescents et des jeunes hommes, des pères et des époux vivant avec des filles, pour réduire les risques de VBG à l'encontre des filles et des jeunes femmes, et pour réduire les impacts négatifs de la violence sur le bien-être futur des garçons et des hommes eux-mêmes.

Travail avec les personnes influentes

- Impliquer les parents et d'autres personnes influentes, tels que les chefs locaux et religieux et les « ambassadeurs » désignés, dans l'élaboration de stratégies pour promouvoir une prise de conscience, sensibiliser et changer les attitudes de la communauté, afin de réduire le stigmate et accroître le soutien pour que les filles adolescentes accèdent à des services.
- Instaurer des mécanismes de retour d'information avec des canaux de retour d'information adaptés aux filles adolescentes, pour qu'elles puissent signaler en privé et confidentiellement les obstacles, les risques et les problèmes de sauvegarde.
- Faire participer les chefs locaux et religieux en tant qu'alliés pour changer les normes sociales préjudiciables affectant les filles.
- Soutenir les organisations locales (de femmes) qui fournissent des services et un soutien aux filles adolescentes.



Important : les programmes et le travail de plaidoyer à court terme de Plan International dans les situations d'urgence et de crise devraient au minimum être sensibles au genre, tandis que la programmation à plus long terme devrait contribuer au changement inclusif et transformateur en matière de genre.

Il ne faut pas perdre de vue qu'un changement des normes de genre ou des causes fondamentales de la violence basée sur le genre peut prendre du temps et exiger une approche prudente et longue. La tentative de changer rapidement une dynamique de genre longtemps maintenue peut susciter des tensions, et entraîner une réaction défavorable à l'encontre des filles adolescentes. Des stratégies d'atténuation du risque doivent être mises en place, pour anticiper et empêcher tout préjudice.

Marqueur de genre

Utiliser le marqueur de genre, pour examiner dans quelle mesure les projets, les programmes ou les stratégies tiennent compte des besoins liés au genre et contribuent à un changement transformateur en matière de genre. Pour des projets de courte durée (0-12 mois), utilisez le [Marqueur de genre et d'âge de l'IASC](#). Au-delà de 12 mois, les projets peuvent utiliser le [Marqueur de transformation en matière de genre](#) de Plan International.

Utilisez les orientations de Plan International pour mener une [Analyse rapide en matière de genre](#).

Les actions clés pour la programmation, avec et pour les adolescents, de la préparation, la réduction des risques de catastrophe (RRC) et la résilience incluent, sans s'y limiter¹⁶:

- Fournir aux adolescents des informations sur les risques de catastrophes et les mesures de préparation et/ou d'atténuation à partager avec leurs pairs, dans leur foyer et dans les communautés élargies ;
- Entreprendre des évaluations multirisques menées par les adolescents en tant que partie du processus de préparation aux catastrophes ou des programmes de réduction des risques ou de résilience. Faire participer les adolescents de différentes tranches d'âge à l'évaluation des dangers et des vulnérabilités et à l'élaboration de plans d'action dirigés par les jeunes et par la communauté .
- Inclure des informations portant sur les catastrophes dans les programmes de compétences de vie, les espaces sécurisés, les programmes éducatifs et dans les séances d'éducation parentale.
- Développer des partenariats avec des organisations dirigées par des adolescents et des jeunes dans des zones enclines aux crises, et former les membres à des compétences clés à la réponse, y compris, sans s'y limiter : les premiers secours, les activités de mobilisation, de communication et de sensibilisation, de suivi et évaluation, ainsi que des connaissances sur les standards humanitaires et les droits de l'homme, notamment les droits des réfugiés.
- Promouvoir des opportunités économiques (écologiques) durables pour les adolescents en âge de travailler.

5. Fixer des cibles et élaborer des indicateurs

Fixez des cibles et des indicateurs permettant de mesurer spécifiquement l'évolution et l'impact d'un programme spécifique aux adolescents. Ventilez les cibles et les indicateurs selon le sexe/le genre, l'âge et le handicap – utilisez les tranches d'âge localement afférentes (par ex. 10-14 ans ; 15-17 ans ; 18-19 ans ou 18-24 ans). Des données ventilées sont un préalable à un compte rendu efficace sur les lacunes et les résultats pour les adolescents des différentes tranches d'âge. Veillez à ce que les indicateurs ne mesurent pas seulement les changements directs découlant des activités (les produits), mais aussi les changements à court et à plus long terme (les réalisations).

Exemple: dans le contexte de la réponse à la sécheresse de 12 mois, des indicateurs de réalisations possibles pourraient être :

% d'adolescents inscrits (F/H) qui ont obtenu un diplôme après leur programme d'apprentissage
% de filles adolescentes ayant suivi une formation et ayant une source de revenus fiable grâce à des activités génératrices de revenus
% de filles adolescentes qui indiquent qu'elles peuvent accéder en toute sécurité aux espaces et activités conçues pour elles
% d'adolescents ciblés ayant la charge d'enfants (F/H) qui font preuve de compétences parentales améliorées
% de familles ciblées affectées par une insécurité alimentaire qui ont utilisé la CVA et la SAMS pour promouvoir le bien-être des adolescents
% de garçons et d'hommes ciblés, dont les maris et pères, témoignant des attitudes positives envers l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des filles



RÈGLES D'OR DES CIBLES ET DES INDICATEURS POUR MESURER LES PROGRÈS RÉALISÉS POUR LES FILLES ADOLESCENTES

- Assurer que tous les indicateurs sont ventilés selon le sexe, l'âge et le statut d'incapacité (SADDD).
- Assurer que les indicateurs de réalisations soient focalisés et permettent de suivre les réalisations des interventions spécifiques relatives à la protection, la santé, l'éducation, le statut économique, le bien-être et l'autonomisation des filles adolescentes ; les risques identifiés en matière de sécurité ; et/ou les obstacles identifiés pour les filles.
- Les indicateurs devraient toujours être spécifiques à un programme ou à un projet, mais ils pourraient porter sur : les attitudes des adolescents, des parents ou de la communauté vis-à-vis des droits des filles adolescentes ; le soutien à des normes de genre équitables concernant des aspects tels que la répartition des tâches ménagères ou la liberté de mouvement ; l'accès équitable à des services pour les filles ; les taux d'utilisation et de satisfaction de services clés, par exemple en matière de protection, d'éducation et de santé ; la proportion de filles adolescentes qui déclarent participer à la prise de décisions concernant leur vie/leur communauté ; le taux de prévalence de l'usage de préservatifs chez les adolescentes mariées ; des indicateurs spécifiques pour les filles adolescentes vulnérables ou difficiles à atteindre.
- Inclure des indicateurs de réalisations dans les cadres de suivi, les évaluations en temps réel, les révisions à mi-parcours et les évaluations de fin de projet.
- Veiller à ce que les indicateurs de produits et de réalisations mesurent l'impact spécifique des interventions sur les risques de sécurité et les obstacles à l'accès aux services qui ont été identifiés.
- Surveiller les risques de l'autonomisation (économique) des filles en relation avec la VBG, par ex. les membres de la famille ou le partenaire qui recourent à la violence pour prendre les gains des femmes ou comme punition pour avoir transgressé les normes ou des rôles de genre traditionnels et la domination masculine.
- Toujours faire participer un spécialiste de la protection de l'enfance pour faire un suivi de la prévalence des problèmes PE, y compris la VSBG



Action clé : établir un budget

Établissez un budget en vous fondant sur les interventions de programme conçues, les cibles fixés pour les adolescents et le personnel nécessaire pour le programme. Outre ce budget nécessaire pour exécuter des interventions sélectionnées, tenez compte des lignes budgétaires ci-dessous¹⁸:

Postes du personnel

- Spécialistes techniques capables de diriger la conception et la mise en œuvre des programmes spécifiques aux adolescents, en mettant spécifiquement l'accent sur les filles adolescentes.
- Équipes équilibrées entre les sexes avec les compétences pour travailler directement avec et pour les adolescents, y compris des Maîtres artisans formateurs pour les méthodologies spécifiques de Plan International, telles que les compétences de vie et le soutien parental.
- Facilitateurs et mentors communautaires respectant l'équilibre entre les sexes, qui travaillent directement avec les adolescents (en tant que bénévoles, semi-bénévoles, facilitateurs ou employés juniors).

Renforcement des capacités

- Formations essentielles pour tout le personnel travaillant avec les adolescents, y compris le personnel des partenaires et les jeunes bénévoles/les bénévoles communautaires.
- Formation pour le personnel et les facilitateurs communautaires sur les méthodologies afférentes (par ex. en matière de compétences de vie et d'éducation parentale).
- Formation pour le personnel et les facilitateurs communautaires sur la réception et le signalement de cas de PE/ VBG, dispensée par un spécialiste de la PE/VBG.
- Consolidation de l'équipe et activités continues de mentorat pour les bénévoles communautaires, les mentors et les jeunes membres du personnel.

Activités de programme

- Consultations régulières avec les adolescents pour les informer sur les priorités et la conception de la réponse et pour évaluer et faire le suivi du programme.
- Sensibilisation et mobilisation des filles adolescentes et de leur famille.
- Budgets flexibles destinés aux groupes de pairs et réseaux d'adolescents pour leurs propres projets et initiatives.
- Budget pour améliorer l'inclusion des adolescents et des parents porteurs d'un handicap dans le programme (par ex. formation du personnel sur l'inclusion, activités ciblées ou matériels pour les personnes avec un handicap).
- Des incitatifs en espèces ou en nature pour les familles d'adolescents, pour promouvoir les réalisations liées au bien-être des adolescents ou, le cas échéant, pour faciliter la participation des (filles) adolescent(e)s à risque dans les activités de programme.
- Mise en place de canaux spécifiques de retour d'information pour les adolescents (à risque) en tant que parties de mécanismes élargis de retour d'information.

Matériels

- Kits récréatifs et d'apprentissage, ajustés aux filles et aux garçons des différentes tranches d'âge, y compris celles et ceux avec un handicap.
- Kits de dignité pour les filles adolescentes et les mères/tutrices féminines, et kits d'hygiène pour les garçons adolescents et les pères/tuteurs masculins, chacun avec un contenu contextualisé selon les priorités établies par les groupes affectés.
- Matériels d'information, de communication (y compris les TIC) et éducatifs ajustés à la langue et aux capacités des adolescents de chaque tranche d'âge, y compris ceux avec un handicap.
- Matériels pour des activités des groupes de pairs adolescents tels que tapis, matériels d'artisanat et ustensiles de cuisine.



RÈGLES D'OR DES BUDGETS SPÉCIFIQUES POUR LES FILLES ADOLESCENTES

- Membres du personnel féminines spécialisées dans le travail avec les filles adolescentes
- Incitatifs et renforcement des capacités pour les facilitatrices et les mentors féminines communautaires, afin de soutenir les activités de programme ciblées sur les filles adolescentes, en fournissant un mentorat, une supervision ou une facilitation.
- Personnel spécialisé dans la gestion des cas de PE, pour intervenir auprès des survivants adolescents, y compris les cas de mariages d'enfants.
- Budget pour (référéncements à) des services psychosociaux, médicaux et juridiques pour les adolescents survivants de la VBG.
- Espaces sécurisés dédiés pour les filles adolescentes
- Installations EAH dédiées pour les filles adolescentes, afin de gérer leurs menstruations, par ex. des espaces GHM.



Action clé : élaborer un Plan de mise en œuvre détaillé

Élaborer un Plan de mise en œuvre détaillé (pour préparer l'exécution du programme ou du projet). Planifier le pourvoi en personnel et les capacités, des outils et méthodologies de programme ajustés, la communication et l'approvisionnement. Définir également les rôles et les responsabilités des adolescents et d'autres membres de la communauté dans la mise en œuvre et le suivi du projet.

Pourvoi en personnel et renforcement des capacités

- Élaborer une structure / un organigramme de pourvoi en personnel respectant l'équilibre entre les sexes, pour soutenir la stratégie de réponse, le programme ou le projet spécifiques aux adolescents.
- Garantir que les compétences clés pour le personnel travaillant avec les adolescents se reflètent dans les

descriptions de postes, le recrutement et les outils d'apprentissage et de développement.

- Élaborer un plan de renforcement des capacités pour l'équipe de programme ou de projet incluant tous les jeunes animateurs/facilitateurs communautaires qui travaillent avec et pour les adolescents.

Outils et méthodologies

- Pour chaque intervention clé sélectionnée (cf. Chapitre 3), examiner et sélectionner les outils et les ressources appropriées pour la mise en œuvre du programme.
- Sélectionner des méthodologies appropriées au genre, à l'âge et au contexte pour le programme spécifique aux adolescents, y compris, mais sans s'y limiter : des curriculums de compétences de vie et d'éducation parentale, avec des séances adaptées pour les adolescents ayant la charge d'enfants, un curriculum d'information sur la SDRS et l'éducation à la sexualité, des manuels d'activités récréatives et psychosociales, des manuels de formation à l'employabilité, etc.
- En adaptant les méthodologies du programme, telles que les curriculums de compétences de vie et d'éducation parentale, veiller à ce que le contenu et l'approche s'alignent sur les modèles et les approches de programme mondiaux de Plan International.
- Adapter les outils de programme sélectionnés au contexte local, y compris, sans s'y limiter : des formulaires d'inscription, des bases de données, des formulaires de retour d'information et d'autres outils MEAL. Assurez que des données ventilées selon le sexe, l'âge et le handicap (SADDD) sont collectées.
- Inclure des méthodologies créatives et des activités à base ludique, notamment des jeux, des exercices créatifs, en particulier faire du théâtre, raconter des histoires, danser, jouer de la musique et des méthodologies fondées sur les arts.

Communication

- Élaborer un plan de communication adapté aux adolescents en cartographiant les groupes cibles d'adolescents et leurs besoins, leurs préférences et leurs obstacles en matière d'informations.
- Développer des supports d'information, d'éducation et de communication (IEC).
- Prévoir d'élaborer des messages clés et des supports IEC avec les adolescents, particulièrement les filles.
- Assurer que tout travail dans les médias respecte la dignité et la confidentialité de tous les adolescents à risque et tous les survivants de la violence, conformément à la politique et aux procédures de sauvegarde de Plan International.
- Travailler avec des acteurs des médias sur le traitement éthique et responsable des problèmes de protection.

Plan d'achats

- Tenir des consultations avec les adolescents sur la composition des kits (par ex. kits d'hygiène ou kits familiaux) et impliquer les filles adolescentes pour décider du contenu des kits de dignité (par ex. type de serviettes hygiéniques, sous-vêtements).
- Sélectionner des vendeurs locaux pour réduire l'impact environnemental et stimuler l'économie locale et, si possible, encourager les achats auprès d'entrepreneuses féminines (locales).
- Examiner si des fournitures telles que le mobilier pour les espaces sécurisés ou les centres d'apprentissage, les serviettes hygiéniques, l'équipement de jeux et les jouets, peuvent être produits en tant que programmes « Argent contre travail ».

Gestion des informations

- Assurer que les systèmes de collecte et de gestion des informations collectent au minimum des données ventilées selon le sexe, l'âge et le handicap (SADDD) et d'autres critères, conformément à la politique et à la législation nationale et aux normes et standards internationaux.
- Suivre combien d'adolescents composent la population affectée et combien sont touchés par la réponse.
- Assurer que les besoins des adolescents et les actions de réponse spécifiques aux adolescents font l'objet d'un compte rendu par les systèmes internes de gestion des informations, y compris par SitReps et par des rapports.
- Si nécessaire, créer des systèmes inter-agences de gestion des informations tels que le Système de gestion des

informations sur la protection de l'enfance (CPIMS) ou le Système de gestion des informations relatives à la violence basée sur le genre (GBVIMS).



ÉTAPE ACHEVÉE : CONCEPTION

Nous avons conçu un programme spécifique aux adolescents.

RESSOURCES

Pour élaborer des propositions ou aborder des donateurs, les messages et les données contenus dans le Chapitre 1 de ce Guide peuvent être utiles. De plus, les conseils ci-dessous sont utiles durant la mobilisation des ressources en vue d'une programmation spécifique aux adolescents.¹⁹

- **Fournissez des données.** Les lacunes dans les programmes et le financement spécifiques aux adolescents remontent souvent à un manque de données et de compréhension claires des besoins des adolescents. Présentez des données et des messages clés clairs sur les besoins des adolescents dans le contexte de crise spécifique.
- **Construisez des relations.** Intervenez auprès des donateurs avant et pendant une réponse humanitaire, tenez-les au courant de la situation et plaidez sans cesse pour l'inclusion des adolescents dans leurs priorités et leurs affectations budgétaires.
- **Informez les donateurs.** Partagez l'analyse des besoins avec les donateurs et présentez une stratégie de réponse raisonnable.
- **Faites preuve de collaboration.** Si possible, montrez qu'une réponse collective a lieu parmi les acteurs humanitaires, y compris les acteurs locaux.
- **Commencez à une petite échelle.** Quand un programme complet spécifique aux adolescents n'est pas (immédiatement) faisable, commencez à une petite échelle, en incluant des activités individuelles dans des plans de réponse (sectoriels). Ce peut être un point de départ pour des programmes plus complets.
- **Communiquez.** Travaillez avec des acteurs de la communication et des médias pour transmettre l'avancée des travaux et les résultats positifs du ciblage intentionnel des adolescents. Partagez les exemples de bonnes pratiques et les récits qui démontrent l'impact qu'a la réponse aux besoins des adolescents en situations de crise.
- **Le Marqueur de genre et d'âge (MGA) :** les propositions de projet humanitaire devraient être entrées dans le site web du MGA pour examiner à quel point les dimensions de genre, d'inclusion, de redevabilité et de protection sont intégrées durant le processus d'élaboration d'une proposition, pour garantir de « ne laisser personne de côté ».



ÉTAPE ACHEVÉE : MOBILISATION DES RESSOURCES

Nous sommes intervenus auprès des donateurs et nous avons mobilisé des ressources.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

Une première étape de la mise en œuvre des programmes spécifiques aux adolescents consiste à sensibiliser et mobiliser les adolescents pour qu'ils participent à des activités qui sont conçues pour eux. Durant la mise en œuvre, nous garantissons que les activités sont adaptées aux besoins des adolescents, et que nous atteignons les adolescents visés.

Au cours de cette phase, nous répondons aux questions suivantes :

- **Comment mobiliser le mieux les adolescents, particulièrement les filles adolescentes, pour qu'ils participent aux activités ?**
- **Comment pouvons-nous garantir que nos activités de programme sont spécifiques aux adolescents ?**
- **Atteignons-nous les groupes d'adolescents adéquats ?**

ÉTAPE 7. MOBILISER LES ADOLESCENTS



Action clé : mener une évaluation des risques de sauvegarde

Une évaluation des risques de sauvegarde fait partie des procédures standard de sauvegarde de Plan International et s'applique aussi aux programmes exécutés par les partenaires. Avant d'exécuter toute activité impliquant des enfants, des adolescents ou des jeunes, utilisez l'**Outil 2 –Évaluation des risques de sauvegarde**, afin d'identifier les risques de sauvegarde et d'élaborer un plan pour les atténuer.



Action clé : mener la sensibilisation et la mobilisation

Certains groupes d'adolescents peuvent être plus difficiles à identifier et à mobiliser ; d'habitude, les filles adolescentes, les filles mariées, les mères adolescentes et les adolescents qui travaillent sont moins visibles dans la communauté que les jeunes enfants ou les adolescents scolarisés, en raison de leurs rôles et de leurs responsabilités spécifiques. Il est donc important d'élaborer un plan de mobilisation pour inclure ces groupes.

- Sensibiliser les personnes influentes (les parents, les employeurs, les époux) aux droits des adolescents et aux avantages de leur participation aux activités d'éducation, de moyens de subsistance, récréatives ou d'autres activités proposées.
- Déployer des équipes mobiles pour identifier et faire participer les adolescents qui ne sont peut-être pas immédiatement visibles, tels que les adolescents qui travaillent ou les filles adolescentes retenues à la maison.
- Faire participer les adolescents eux-mêmes à l'élaboration de stratégies pour instaurer la confiance des parents et d'autres personnes influentes dans la communauté, afin d'inclure les adolescents difficiles à atteindre.



Action clé : expliquer les services aux adolescents et à leurs parents

Un autre aspect important pour renforcer la confiance est de fournir des informations tant aux adolescents qu'à leurs parents sur le programme, l'activité ou le service fourni.

- Informer les adolescents et leurs parents, leurs tuteurs et/ou leur époux(épouse), et d'autres membres importants de la communauté, sur le programme et sur les jours, les heures et les conditions de la participation.
- Demandez aux adolescents leurs opinions sur les circonstances qui leur permettront de participer aux activités, particulièrement aux filles.
-

- Demandez toujours le consentement des parents, des tuteurs et, si nécessaire, du mari/de la belle-famille ou d'autres décideurs de la communauté, à la participation des filles.
- Veillez à ce que la terminologie ayant trait à la protection soit définie par les filles et les jeunes femmes, et qu'elle s'articule autour de leur bien-être, pour ne pas les exposer davantage à un risque.



ÉTAPE ACHEVÉE : MOBILISATION

Nous avons désormais mobilisé et informé des adolescents et leurs parents

ÉTAPE 8. PROMOUVOIR UNE ACTION SPÉCIFIQUE AUX ADOLESCENTS



Action clé : mettre en place des mécanismes de retour d'information adaptés aux adolescents

Des mécanismes de retour d'information doivent être mis en place dès le début d'une réponse. Un mécanisme de retour d'information doit être sensible aux dimensions de genre et d'âge, être sûr et confidentiel, être sensible aux conflits et être accessible pour tous les enfants, les adolescents, les jeunes et les adultes avec lesquels Plan International (et ses partenaires) travaille(nt). Concevez des canaux de retour d'informations et d'informations spécifiques pour les adolescents et veillez à ce que les filles adolescentes et les adolescents à risque aient un accès égal à ces mécanismes.

Une orientation plus détaillée sur la manière de mettre en place des mécanismes de retour d'information et une gamme d'outils adaptés aux enfants et aux adolescents figurent dans le [Guide et Boîte à outils des mécanismes de retour d'information adaptés aux enfants](#) de Plan International.



Action clé : promouvoir une action spécifique aux adolescents dans tous les secteurs

La nature multisectorielle de la programmation spécifique aux adolescents exige une solide coordination entre les acteurs. Travaillez avec des partenaires et par l'intermédiaire de mécanismes de coordination inter-agences, afin de promouvoir les besoins et les priorités des adolescents, particulièrement des filles, dans des situations de crise.



Utilisez l'**Outil 13 – Actions de programme spécifiques aux adolescents** pour garantir que les activités, les informations et des services spécifiques à un secteur sont adaptées aux besoins et aux capacités des adolescents, particulièrement des filles.

D'autres actions à promouvoir dans les mécanismes inter-agences et de coordination incluent :

- La collecte de données et les indicateurs ventilés d'après le sexe, les différentes tranches d'âge des adolescents, le handicap et d'autres facteurs de diversité afférents.
- Les évaluations des besoins et la planification des réponses avec et pour les adolescents, particulièrement les filles.
- L'inclusion des besoins et des priorités des adolescents dans les plans de réponses sectoriels.
- Le financement de programmes multisectoriels pour les adolescents, particulièrement dans les domaines de la protection de l'enfance, de la santé sexuelle et reproductive, de l'éducation secondaire et des moyens de subsistance, en accordant une attention particulière aux filles et aux groupes d'adolescents à risque.
- Des espaces sécurisés dédiés pour les filles adolescentes les plus vulnérables.

- Créer de l'espace pour des initiatives communautaires menées par les adolescents et les jeunes.
- Nouer des partenariats avec des mouvements et des organisations de jeunes et fournir un soutien technique et opérationnel.
- Apprentissage et moyens d'accès au marché de travail pour les adolescents en déplacement, y compris les réfugiés.
- Inclusion des adolescents dans les mécanismes locaux/nationaux de réponse aux catastrophes.
- Suivi et évaluation en commun, et partage des leçons tirées sur les programmes spécifiques aux adolescents.
- Initier ou soutenir la coordination inter-agences pour promouvoir les besoins et les droits des adolescents en situations de crise.

COORDINATION INTER-AGENCES : GROUPE DE TRAVAIL DES JEUNES (YWG) À COX'S BAZAR AU BANGLADESH

Au Bangladesh, les enfants et les adolescents représentent 55 pour cent de la population des réfugiés rohingyas. Le YWG est une structure de coordination fondée par les secteurs de l'éducation et de la protection de l'enfance pour défendre et soutenir les programmes pour les jeunes dans les communautés rohingyas et d'accueil et pour en collecter des données. Le YWG a élaboré un cadre de développement de compétences pour les adolescents rohingyas déplacés de 10 à 18 ans à Cox's Bazar. Ce cadre a pour objectif d'autonomiser les adolescents des différentes tranches d'âge (10-14 ans et 15-18 ans) par des compétences fondamentales, transférables et axées sur le travail.

En outre, le Groupe de travail des jeunes a dirigé :

- L'élaboration de messages de plaidoyer pour que le gouvernement autorise les adolescents et les jeunes rohingyas à participer à un programme générateur de revenus ;
- La cartographie des initiatives existantes pour les jeunes, mise à la disposition de tous les partenaires humanitaires ;
- Un examen des matériels de compétence de vie existants centrés sur les adolescents, pour compléter cet effort ; et
- La formation de partenaires dans la conception de programmes centrés sur les filles adolescentes.

Adapté de : Le Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire. 2020. IASC Guidelines on Working with and for Young People in Humanitarian and Protracted Crises, UNICEF et le Conseil norvégien pour les réfugiés.

TRAVAILLER AVEC DES ADOLESCENTS DÉPLACÉS



Les adolescents qui sont forcés de fuir, y compris les demandeurs d'asile, les réfugiés et les personnes déplacées, de même que les adolescents qui sont apatrides, sont souvent confrontés à des défis supplémentaires dans les situations d'urgence et de crise. Considérez les points ci-dessous en exécutant des programmes visant des adolescents déplacés et/ou des adolescents apatrides²⁰:

- Les adolescents déplacés et apatrides peuvent avoir des problèmes (de protection) spécifiques en raison de l'exclusion sociale, de la discrimination et du manque d'accès aux services.
- De même, les adolescents des communautés d'accueil pourraient être exclus de services disponibles pour les populations déplacées et non pour les personnes marginalisées au sein de communautés d'accueil.
- Les systèmes de suivi incluant la collecte de données, la gestion des informations et les systèmes de référencement de cas ne couvrent peut-être pas les populations déplacées et apatrides, ce qui signifie qu'elles peuvent être exclues des services (humanitaires), et que leurs besoins à long terme ne sont pas pris en main.
- Les contextes de réfugiés pourraient être des situations politiquement sensibles et complexes, où l'environnement de politique est ambigu et le rôle des acteurs nationaux responsables de la protection de ces adolescents reste peu clair.
- La programmation avec des réfugiés devrait se centrer sur des solutions durables incluant le rapatriement volontaire, l'intégration locale et la réinstallation, et des options pour que les adolescents travaillent ou étudient à l'étranger.

Ressources :

- INEE. 2019. [INEE Guidance Note on Gender](#)
- Women's Refugee Commission. 2015. [Including Adolescent Girls with Disabilities in Humanitarian Programmes: Principles and Guidelines](#)
- Le Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire. 2019. [Guidelines for Working with and for Young People in Humanitarian Settings](#).



ÉTAPE ACHEVÉE : PROGRAMME SPÉCIFIQUES AUX ADOLESCENTS

Nous avons promu une programmation et un plaidoyer spécifiques aux adolescents

ÉTAPE 9. FAIRE LE SUIVI DES PROGRAMMES AVEC LES ADOLESCENTS



Action clé : faire le suivi des actions spécifiques aux adolescents

Dans tout programme de réponse humanitaire, qu'il soit spécialement conçu pour des adolescents ou vise un groupe démographique plus large, le suivi de l'effet des actions du programme sur les adolescents et particulièrement sur les filles est très important. Surveillez toujours ceci :

- Si le programme ou le projet atteint les réalisations prévues, au-delà du suivi de base des produits. Utilisez l'orientation existante sur l'[élaboration d'indicateurs](#) et la [ventilation des bénéficiaires](#) minimum dans des situations humanitaires.
- Si des conséquences involontaires de l'action humanitaire affectent les adolescents, et si le principe « ne causer aucun préjudice » est observé. Par exemple, les distributions peuvent involontairement provoquer un abandon scolaire des adolescents et les pousser dans le travail des enfants, si ces risques ne sont pas atténués.
- Si le retour d'informations des adolescents trouve une réponse adéquate et influence suffisamment les décisions du programme.
- Si le programme ou le projet touche les groupes d'adolescents visés au départ, ou si certains groupes sont sous-représentés ou sur-représentés.



Pour surveiller la couverture, c'est-à-dire pour savoir si les groupes d'adolescents visés sont atteints, collectez des données démographiques de base (cf. Outil 3 – Profil des adolescents) en tant que partie des bases de référence du projet et dans les activités de suivi et d'évaluation. Assurez que les formulaires d'enregistrement individuel, les feuilles de présence et autres outils du programme peuvent fournir des données sur des indicateurs clés tels que la scolarisation, le mariage et le statut de procréation.

Si cela est possible et sûr, faites participer les adolescents au suivi des activités du programme. Choisissez des outils participatifs appropriés à l'âge pour surveiller l'évolution du programme, la participation des adolescents et pour saisir le retour d'information avec les adolescents.



Il est particulièrement important d'assurer un suivi et un dialogue continuel avec les filles adolescentes, pour identifier tous changements dans la dynamique communautaire et dans les perceptions de la communauté à l'égard des programmes d'adolescents. Par exemple, un risque de VBG lié à l'autonomisation (économique) des filles et des jeunes femmes est qu'un partenaire use de violence pour prendre les gains des femmes ou comme punition pour avoir transgressé les normes sur les rôles de genre traditionnels et la domination masculine. Lorsque des risques apparaissent, mettez en œuvre des mesures d'atténuation, telles que des consultations avec les hommes sur la conception du programme, et la sensibilisation des personnes influentes et des membres de la famille masculins.

LE SUIVI ET L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE



Des données tendanciennes sur les problèmes de protection de l'enfance et la violence basée sur le genre, produites au niveau inter-agences, peuvent éclairer la prise de décisions sur la programmation et le plaidoyer, en se fondant sur les tendances dans la durée.

Il n'est pas recommandé de collecter ou de signaler des incidents VBG ou des taux de prévalence spécifiques. Ne partagez **jamais** des données qui peuvent être reliées à un individu ou à un groupe identifiable, tels que des survivants de la VBG.

Pourquoi il n'est pas recommandé de partager les chiffres de cas des survivants :

- **Le partage des chiffres des cas peut permettre d'identifier des survivants, des prestataires de services et des communautés**, même si aucune information identifiante n'est partagée. Par exemple, partager à un niveau géographique inférieur (par ex. dans une ville ou un camp) les données sur des survivants avec un handicap peut entraîner l'identification du survivant, si peu de personnes ont un handicap dans cette ville ou ce camp spécifiques.
- Les chiffres des cas font penser à tort qu'ils sont représentatifs de la prévalence des incidents VBG dans une situation donnée, même s'ils sont fournis avec des informations contextuelles sur la manière dont les données ont été collectées, et qu'il faut prendre en compte un possible sous-signalment. L'établissement de rapports numériques sur les cas peut saper le travail des acteurs et des prestataires de services VBG ; il peut inciter les donateurs et les décideurs à réduire la priorité de la VBG dans la réponse humanitaire.
- Le partage des chiffres des cas encourage les bénéficiaires des données à demander des informations identifiantes, et à faire un suivi sur des cas individuels – en espérant connaître le nom qui se cache derrière les chiffres. Cela enfreindra le principe de confidentialité des survivants.
- À long terme, le partage des chiffres perpétue une dépendance inutile par rapport aux chiffres des cas pour déclencher des réponses, et il limite notre capacité de répondre à des nuances dans le contexte. La prise en compte de tendances (pourcentages), plutôt que de chiffres, encourage les acteurs à mener des analyses plus approfondies, et à mieux comprendre comment répondre aux besoins et aux lacunes identifiées à partir des données.
- Aux endroits où le Système de gestion des informations sur la PE ou la VBG n'est pas déployé, la communication des chiffres des cas soulève la question de savoir si les survivants ont donné leur consentement éclairé pour transmettre leurs informations. Le partage des données des cas, même dans un format agrégé, sans le consentement des survivants, enfreint les principes directeurs de la PE et de la VBG. Des informations supplémentaires sur le partage sécurisé et éthique de données figurent dans les [produits d'apprentissage](#) du GBVIMS.



ÉTAPE ACHEVÉE : SUIVI

Nous avons suivi nos programmes et collecté les informations pertinentes.

PASSAGE EN REVUE ET ÉVALUATION

Le passage en revue et l'évaluation de nos programmes englobe une série d'activités, allant de la gestion des connaissances à l'évaluation et à la recherche. Durant cette phase, nous répondons aux questions suivantes :

- **Sommes-nous efficaces dans la réponse aux besoins des adolescents, particulièrement des filles ?**
- **Quelles sont les approches efficaces pour améliorer les réalisations liées au bien-être des filles adolescentes ?**

ÉTAPE 10. ÉVALUER ET TIRER LES LEÇONS



Question clé : passer en revue et évaluer les programmes avec les adolescents

Une programmation efficace avec et pour les adolescents en situations de crise ne pourrait être faite sans des données probantes. En plus d'évaluer et d'étudier les questions spécifiques affectant ces adolescents, il est important d'évaluer l'efficacité de la programmation intentionnelle, conçue pour prendre en main les besoins des adolescents en situations de crise, et pour lutter contre les obstacles pour les filles. Demandez-vous quels types de méthodologies et d'outils d'évaluation seront les plus aptes à répondre à vos questions en matière d'évaluation. Les évaluations devraient en outre toujours être entreprises selon les sept critères d'évaluation dans les urgences complexes : la pertinence/le caractère approprié ; l'interdépendance ; la cohérence ; la couverture ; l'efficacité ; l'efficience et l'impact.

Lorsque cela est possible et sûr, faites participer les adolescents au passage en revue et à l'évaluation du programme dont ils ont fait partie. Sélectionnez des outils convenant à l'âge et participatifs pour vérifier l'évolution par rapport aux objectifs fixés par et pour les adolescents. Pensez toujours à utiliser les outils de consultation listés dans l'étape 3 de ce chapitre. Aux niveaux national et régional, identifiez des priorités de recherche et d'apprentissage spécifiques pour notre processus d'apprentissage.

Resources

- Save the Children : [A Kit of Tools for participatory research and evaluation with children, young people and adults \(2010\)](#).
- [Child Protection in Emergencies Programme Impact, Accountability and Learning toolkit](#)
- Ressources de Plan International pour le Suivi, l'Évaluation, la Recherche et l'Apprentissage (MERL) disponibles sur [Planet](#).



ÉTAPE ACHEVÉE : ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE

Nous avons passé en revue et évalué nos programmes.

PRÉPARATION

La préparation aux catastrophes est une composante clé du travail de Plan International, ce qui implique des préparations par les bureaux nationaux à répondre rapidement lorsqu'une crise se produit. Envisagez les actions de préparation suivantes pour être prêts à répondre aux besoins des filles adolescentes dans les situations de crise :

- **Étude documentaire :** utilisez des données secondaires pour créer un profil de la population adolescente dans le pays, y compris les risques préexistants, liés au genre et à l'âge et les questions clés dans des urgences antérieures.
- **Analyse de genre :** exécutez une (rapide) analyse de genre nationale ou spécifique à un lieu/une population avant l'urgence ; étudiez les impacts clés (de genre) des crises antérieures pour comprendre les vulnérabilités potentielles des filles adolescentes lors d'une crise future.
- **Scénarios de réponse :** identifiez les actions d'une réponse rapide pour les adolescents, particulièrement pour les filles, à différents scénarios de catastrophe, en utilisant cette Boîte à outils et le Manuel du programme de gestion des risques de catastrophes de Plan International.
- **Prépositionnement de fournitures :** sélectionnez les vendeurs potentiels d'articles non alimentaires ou de kits spécifiques pour les filles adolescentes, développez des partenariats pertinents. Si possible, tenez des consultations avec les adolescents quand vous faites les listes de contenus.
- **Renforcement des capacités du personnel :** gardez le personnel de réponse rapide a les compétences et les connaissances clés pour travailler avec les adolescents dans la première phase d'une réponse, et pour exécuter les interventions et les méthodologies clés. Veillez à ce que le personnel technique connaisse cette ressource et les outils à utiliser durant la réponse.
- **Identifiez les partenaires et les alliés :** identifiez les agences homologues et les forums existants pour la participation des adolescents, tels que les groupes de jeunes et, si possible, associez-vous pour satisfaire les besoins des adolescents (des filles adolescentes) en situations de crise et exécuter les actions de préparation ensemble.

Ressources

- Plan International. 2019. [Emergency Response Operations Manual](#).
- Plan International. 2020. Emergency Response Programme Manual.
- Plan International. 2020. Strengthening Resilience Package.

REFERENCES

1. Balvin, N. et Banati, P. (2017). *The Adolescent Brain: A second window of opportunity* – A compendium, Innocenti, Florence: Centre de recherche de l'UNICEF.
2. UNICEF (2016) Le Kit expression et innovation pour les adolescents, p.27-28.
3. UNICEF (2016) Le Kit expression et innovation pour les adolescents, p.10.
4. Plan International (2016). *Série Adolescent Girls in Crisis avec des rapports du Lac Tchad, Sud-Soudan, Bangladesh, Liban et de l'Indonésie (2018–19), Working, Royaume-Uni: Plan International. Girl Centred Program Design: A Toolkit to Develop, Strengthen and Expand Adolescent Girls Programs*. Nairobi. Population Council.
5. Plan International Royaume-Uni (2016). *A Time of Transition: The situation of adolescent girls and boys in humanitarian settings, Londres, Royaume-Uni: Plan International Royaume-Uni; Le Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire (2019). Working with and for Young People in Humanitarian Emergencies and Protracted Crises (version pilote)*.
6. Ibid.
7. Plan International (2019). [Emergency Response Manual – Operations](#).
8. Plan International (2018). [Rapid Needs Assessment Template](#).
9. Source : Austrian, K. et Ghati, D. (2010). *Girl Centred Program Design: A Toolkit to Develop, Strengthen and Expand Adolescent Girls Programs*. Nairobi. Population Council.
10. Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire (2019). *Working with and for Young People in Humanitarian Emergencies and Protracted Crises (version pilote)*, p.34.
11. Women's refugee Commission (2016). [I'm Here: Steps & Tools to Reach Adolescent Girls in Crisis](#).
12. L'outil d'enquête Profil des adolescents est une adaptation du [Girl Roster™](#) développé par le Population Council en étroite collaboration avec la Women's Refugee Commission et d'autres organisations opérationnelles du [Girls in Emergencies Collaborative](#), dont Plan International est membre.
13. Claessens, L. et Forsberg, O. (2016). *Communicating with Disaster-Affected Children: A case study from the 2015 Nepal earthquake response*, Stockholm, Plan International Suède; Austrian, K. et Ghati, D. (2010). *Girl Centred Program Design: A Toolkit to Develop, Strengthen and Expand Adolescent Girls Programs*. Nairobi. Population Council.
14. Adapté de : Plan International Royaume-Uni (2016). *A Time of Transition: The situation of adolescent girls and boys in humanitarian settings*, Londres, Royaume-Uni : Plan International Royaume-Uni (p. 82-84)
15. Plan International (2018). *Série Adolescent Girls in Crisis avec des rapports du Lac Tchad, du Soudan du Sud, du Bangladesh, du Liban et de l'Indonésie, Working, Royaume-Uni : Plan International ; Le Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire (2019). Working with and for Young People in Humanitarian Emergencies and Protracted Crises (pilot version) p.16 et 35.*
16. Le Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire (2019). *Working with and for Young People in Humanitarian Emergencies and Protracted Crises (version pilote) p. 33-34.*
17. Plan International (2018). [Child-Centred Multi-Risk Assessments: Field Guide and Toolkit](#).
18. Le Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire (2019). *Working with and for Young People in Humanitarian Emergencies and Protracted Crises (version pilote) (p. 28-29).*
19. Ibid.
20. Ibid p.37; HCR (2016) We Believe in Youth: Global Refugee Youth Consultations.
21. ALNAP/ODI. 2016. Evaluation of Humanitarian Action Guide (en français : Guide de l'évaluation de l'action humanitaire).
22. Emergency Response Programme Manual.

Plan International s'efforce de promouvoir les droits des enfants et l'égalité des filles partout dans le monde. Nous reconnaissons le pouvoir et le potentiel de chaque enfant.

La pauvreté, la violence, l'exclusion et la discrimination entravent cependant ceux-ci. Et les filles sont les plus touchées. Plan International travaille aux côtés des enfants, des jeunes, des militants et des partenaires pour lutter contre les causes profondes de la discrimination à laquelle sont confrontés les filles et les enfants vulnérables.

Nous soutenons les droits des enfants, de leur naissance jusqu'à l'âge adulte, et leur permettons de se préparer aux crises et à l'adversité et d'y faire face. Nous suscitons des changements dans la pratique et en politique, tant aux niveaux mondial et national que local en mettant à profit notre assise, notre expérience et nos connaissances.

Depuis plus de 80 ans, l'organisation forge des partenariats solides en faveur des enfants ; elle est aujourd'hui présente dans plus de 75 pays.



Plan International Headquarters

Dukes Court, Block A, Duke Street, Woking, Surrey GU21 5BH

United Kingdom

Tel: (+44)1483 755 155

To learn more about our actions for children, visit:

www.plan-international.org